

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PRÉSENTATION GLOBALE & SYNTHÉTIQUE

CONSEIL PROVINCIAL – SESSION DE MARS 2019
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018



Province de Liège



TABLE DES MATIÈRES

LA CULTURE ET LA JEUNESSE -----	3
LES FONDS EUROPÉENS -----	31
LA SUPRACOMMUNALITÉ ET LE SOUTIEN AUX COMMUNES -----	41
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS -----	49
LES RELATIONS EXTÉRIEURES -----	59
LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES -----	65
LA SANTÉ -----	79
LES AFFAIRES SOCIALES -----	91
LES SPORTS -----	103
LE TOURISME -----	113
L'ADMINISTRATION -----	129
LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES -----	147
LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT -----	159
L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ -----	173
L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION -----	187

RAPPORT D'ACTIVITÉS



CULTURE & JEUNESSE

1. SERVICE CULTURE

1.1. COORDONNÉES DU SERVICE

Direction de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique
Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège
Tél. : 04/232.28.54 – 04/232.86.48
Fax : 04/232.86.94
<http://www.provincedeliege.be/culture/>
E-Mail : direction.culture@provincedeliege.be

1.2. CELLULE COMMUNICATION

La cellule communication, mise en place au sein du Service Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services du département (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique...).

Ses missions sont les suivantes :

- la tenue d'un planning commun à l'ensemble du département ;
- la systématisation des procédures de communication et du circuit de validation hiérarchique ;
- la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions de communication visant à la promotion des différents projets du département (conférences de presse, communiqués de presse, campagnes promotionnelles, élaboration des visuels et suivi du travail graphique) ;
- l'organisation de la présence du département Culture dans les foires et salons auxquels il participe : salon Vert, Bleu, Soleil – Retrouvailles ;
- la prise en charge du volet communication de différents événements et manifestations (expositions, vernissages, portes ouvertes, concours...) ;
- la coordination de la page Facebook « Province de Liège : Culture ».

1.3. CELLULE ADMINISTRATIVE TRANSVERSALE

L'Administration générale du Service Culture assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Suite au nouveau cadre validé par le Collège provincial, une cellule transversale administrative a été mise en place en juin 2018.

Des « antennes » administratives sont néanmoins maintenues dans les divers secteurs décentralisés (Jeunesse – Espace Belvaux et Musée de la Vie wallonne).

3 secteurs ont été identifiés :

- GRH : gestion de 367 agents
- Comptabilité - Marchés publics – Economat
- Maintenance et logistique du site Chiroux

De nouvelles procédures d'organisation de travail ont, par conséquent, été et continuent à être mises en place en tenant compte des besoins et des spécificités des différents secteurs. La cellule traite toutes les demandes relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale. Il assure également le suivi des dossiers financiers et comptables vers la DGT.

Restaurant du Service Culture

Depuis le 16 avril 2018, la cuisine du restaurant est sous la responsabilité d'une ouvrière qualifiée-cuisine. Dès son arrivée, elle a mis en place une nouvelle dynamique au sein de l'équipe et une nouvelle façon de préparer les repas, basée sur des produits frais, légumes et fruits de saison et le « fait maison ». La lutte contre le gaspillage alimentaire, d'application depuis quelques années, est encore davantage accentuée.

Depuis son arrivée, la fréquentation du restaurant ne cesse d'augmenter. Parallèlement, les recettes enregistrées sont en augmentation.

Ce service participe également aux vernissages des expositions organisées par les différents services. 25288 repas ont été servis en 2018 contre 19164 en 2017.

2. SECTEURS

2.1. SECTEUR MUSÉES – EXPOSITIONS

2.1.1. LE MUSÉE DE LA VIE WALONNE

Depuis sa réouverture au public, le 13 septembre 2008, la nouvelle approche tant muséographique que scénographique proposée a malheureusement déjà vieilli. Les technologies se sont largement développées. Le public est beaucoup plus participatif et est en attente de nouveaux principes de visites. Pour le public, le Musée de la Vie wallonne, c'est avant tout son parcours de référence. Aussi, la Direction a entamé une réflexion sur le Musée, son projet muséal et son image.

Elle a déposé un nouveau dossier de reconnaissance en catégorie A auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il définit 7 axes principaux pour le prochain quadriennat :

- Axe 1 : la création d'un Pôle muséal « Musée d'histoire régionale ou de société » de la province de Liège
- Axe 2 : les collections
- Axe 3 : l'inventaire et la numérisation
- Axe 4 : la recherche scientifique
- Axe 5 : les expositions
- Axe 6 : l'accueil du public
- Axe 7 : la communication



Malheureusement faute de budget suffisant la Ministre de la Culture a maintenu le Musée en catégorie B tout en augmentant le subside alloué.

2.1.1.1. LES COLLECTIONS

Le Département Collections est divisé en plusieurs départements distincts :

- **Le Fonds d'Histoire du mouvement wallon** (FHMW)
- **La Bibliothèque et le fonds dialectale wallon** (BDW)
- **Les Archives multimédia** (archives photographiques, filmées et sonores)
- **Le Pôle Etudes ethnographiques – patrimoine oral et immatériel** (POI)
- **Les objets et réserves muséales** (Ans)

- **Le Centre de documentation et les archives générales**

Par l'intermédiaire du Centre de documentation, les usagers peuvent consulter les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy-Robyns). Le centre met également à disposition, sous forme de prêt, nombre d'ouvrages et d'objets de ses collections pour des expositions organisées par des Services provinciaux ou des organismes extérieurs.

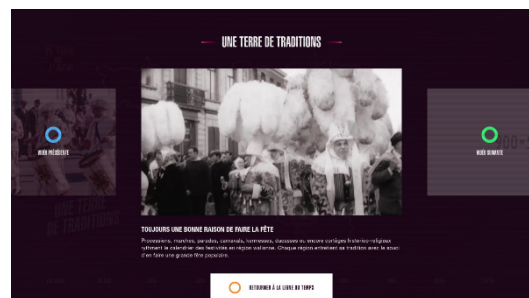
2.1.1.2. DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES PUBLICS

LA MÉDIATION CULTURELLE



Activités pour tous publics en lien avec le parcours muséal ; activités pour tous publics en lien avec les expositions temporaires ; Théâtre de marionnettes traditionnelles liégeoises.

Le Musée s'est inscrit dans le projet Intereg Grande région « Pierres et numérique – Digitale Steine, 2016-2019, Opération de valorisation, de promotion, de mise en événements des patrimoines remarquables de la grande région à travers les Arts numériques.



Une table interactive « La machine à remonter le temps – connaître la Wallonie » a été installée dans le parcours permanent en avril 2017.

- **Expositions temporaires**

- *Super marionnettes, l'expo dont tu es le héros (juin 2018)*
- *Exposition 10 ans déjà (octobre 2018-*
- *Le jardin du paradoxe – Regards sur le cirque divers (février – août)*
- *Reciprocity 2018 les nouveaux objets pédagogiques (octobre – novembre 2018)*
- Événements divers : La Cité de la Bière – salon des Microbrasseries ; Les Estivales.be ; Fêtes du Patrimoine ; Fêtes de Wallonie ; Fêtes aux Langues de Wallonie ; Noël au Musée ;
- Concerts, concours ;
- Colloque
 - Sortir de la guerre (28/09)
 - La marionnette, objet de Musée et patrimoine vivant (8 et 9/11)

L'ACCUEIL DU PUBLIC

Le restaurant du Musée rebaptisé « Le Cloître » réaménagé dans une déco 100 % récup' et éco-design a vu sa fréquentation croître en 2018 à la satisfaction de tous.



LA CRÉATION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Cette cellule réalise des productions graphiques tels que livres, dépliants, affiches, brochures pour le Musée et divers services provinciaux (la Lecture publique, L'Office provincial des Métiers d'Art, le Service de la Jeunesse, le Château de Jehay, ...) Elle réalise ponctuellement la scénographie d'expositions et participe à leur création technique et à leur montage.

LA PROMOTION ET LE TOURISME

- **Partenariats divers (OPT, CGT, FTPL, Ville de Liège ...)**
- **Contacts presse**
- **Statistiques :**

66.470 visiteurs est le chiffre de fréquentation du Musée de la Vie wallonne pour l'année 2018.

Ce chiffre, en légère baisse par rapport au nombre de visiteurs totalisé en 2017, année de l'exposition Au nom du foot qui avait attiré 17.000 visiteurs.

Le maintien d'une fréquentation élevée en 2018 s'explique par le grand succès rencontré par les activités proposées par le Musée (notamment les visites dans le cadre des Découvertes pédagogiques du Patrimoine provincial et les événements : colloques, Noël au Musée et théâtre de marionnettes.

2.1.2. LE CHÂTEAU DE JEHAY

2.1.2.1. STATISTIQUES

En 2018, le domaine du Château de Jehay a accueilli 28.601 visiteurs (contre 32615 en 2017), toutes activités confondues. Le chiffre de fréquentation du domaine de Jehay, est à la baisse suite à la fermeture du château. Il est dès lors important de développer une politique événementielle qui permet de fidéliser les visiteurs. Le travail sur la collection (études, restauration...) a été également très conséquente.



2.1.2.2. EXPOSITION – ÉVÉNEMENTS

La saison culturelle 2018 a proposé à nouveau Les expositions Trésor d'Irlande et cabinet de curiosités attirent toujours le visiteur.

Le Jeu de Pâques, Pique-nique, Jardins de printemps, Patrimoine bières, concerts d'été, Les enfants d'abord !, Nocturne, Journées du Patrimoine, Nuit des sorcières, Marché de Noël... sont autant d'événements qui permettent d'attirer le public.

2.1.2.3. COLLECTIONS

Un important travail de gestion et de restauration des collections a été réalisés en 2018 et se poursuivra jusqu'à l'ouverture du Château.

2.1.2.4. PROJET EUROPÉEN « PIERRES ET NUMÉRIQUES – DIGITALE STEINE »

En septembre 2015, la Cellule Fonds Européens avait été interpellée par « Moselle Arts Vivants », opérateur culturel lorrain, pour le dépôt d'un nouveau projet Interreg. Le Musée de la Vie Wallonne et l'ASBL de gestion du Château de Jehay se sont associés à ce projet INTERREG VA Grande Région, intitulé « Pierres Numériques – Digitale Steine », coordonné par Moselle Arts Vivants et déposé le 13 mai 2016. Le projet compte 10 opérateurs partenaires, dont la Province de Liège, et dure 3 ans, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019.

Les activités prévues au Château de Jehay concernent :

- La mise en valeur du patrimoine naturel lié au site de Jehay par la réalisation d'enregistrements vidéo immersifs de l'évolution du parc et du potager au fil des saisons ;
- la réalisation de time-lapse (vidéos en accéléré, réalisées à l'aide d'images captées sur une longue durée) à l'intérieur du château durant la période de restauration ;
- la transmission, vers le public, des informations récoltées au sein d'un container mobile aménagé en salle de cinéma immersif ;
- l'itinérance du container vers un ou plusieurs sites grands-régionaux.

2.2. SECTEUR ÉDUCATION PERMANENTE

2.2.1. PARTENARIAT

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 26 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre Royal de Liège, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

La Province soutient aussi les activités menées par une centaine de Centres d'expression et de créativité.

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutiens à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides pédagogiques, etc.) accordées à de très nombreux acteurs culturels.

Tout au long de l'année 2018, le Département a notamment mené des projets avec l'Office provincial des Métiers d'Art, le Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, les Services culturels des Provinces du Limbourg belge et néerlandais, l'Euregio Meuse-Rhin.

2.2.2. RELATIONS EXTÉRIEURES

2.2.2.1. EUREGIO MEUSE-RHIN

En 2018, la collaboration entre la Province de Liège et les Provinces du Limbourg s'est poursuivie dans le cadre de RECIPROCITY 2018, dans l'échange de contacts et dans le partenariat des musées Eurégio à Reciprocity.

2.2.3. ARTS PLASTIQUES

2.2.3.1. LA COLLECTION ARTISTIQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

La collection artistique de la Province de Liège est née en 1939, à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau et d'une commande d'œuvres d'art à 5 artistes pour le pavillon des Provinces.

Ce patrimoine artistique acquis au fil des années, constitué d'environ 2000 œuvres (peintures, gravures, photographies, dessins, collages, sculptures, textiles, vidéos, céramiques et planches de BD) représente le foisonnement créatif de notre province.

Ces œuvres sont réparties dans les bureaux et administrations provinciales, mais ne sont montrées que rarement au public. Cependant, depuis 2006, des initiatives sont proposées en collaboration avec des galeries d'art sur le territoire de la province de Liège, mais pas uniquement, pour montrer une sélection d'œuvres faisant partie de la collection artistique de la Province de Liège. De cette façon, le patrimoine est montré à un plus large public. La collection est intégrée au logiciel de gestion des collections muséales TMS acquis pour assurer la gestion du patrimoine provincial. Les œuvres seront visualisées sur le site web provincial consacré aux collections de la Province de Liège.

23 œuvres ont été acquises en vue de compléter les collections provinciales et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

2.2.3.2. LES EXPOSITIONS

LE JARDIN DU PARADOXE – REGARDS SUR LE CIRQUE DIVERS

février à août au Musée de la Vie wallonne

Sous l'impulsion de Michel Antaki, le Cirque Divers jaillit, en 1977, entre deux recoins et pavés d'Outremeuse et se dédie d'emblée aux cultures alternatives. L'esprit frondeur et impertinent du collectif se distille et marque des temps inoubliables du calendrier culturel liégeois jusqu'en 1999.

Dormait depuis lors une collection hétéroclite, à la valeur patrimoniale indiscutable, que la Province, en guise d'hommage, a pris la décision d'acquérir.

Sauvegarder l'histoire, l'esprit et le supplément d'âme des œuvres d'art du Cirque a bien sûr été, au moment de l'acquisition, l'une de nos motivations premières.

Plus de 40 ans après sa création, le Service Culture jugeait utile d'afficher aux yeux du public ces trésors aux multiples facettes que recèle la collection héritée du Cirque Divers. Une expo sous forme d'hommage, peut-être, aussi, aux premiers acteurs de l'histoire du Cirque qui sont encore là pour en témoigner et faire le lien...



Cette exposition s'est dotée également d'un catalogue ainsi que d'événements parallèles qui ont poursuivi l'objectif de mettre en avant toute la dynamique qui a animé ce Cirque Divers, et ce, sans toutes les disciplines (musique, poésie...). Ainsi, ont eu lieu la Nuit de la Poésie, un festival de la performance, un spectacle musical dans l'exposition dans le cadre des fêtes de la musique...

RECIPROCITY DESIGN LIEGE 2018

La directrice artistique, Giovanna Massoni, a été reconduite et l'équipe, bien que restreinte, composée d'agents de la Province de Liège – Service Culture et de Wallonie Design.

Le fil rouge de cette édition, initialement centré sur la santé - est devenu la fragilité. En effet, des opportunités se sont créées avec des écoles telles que l'ULiège et la HOWEST de Courtrai qui ont amené Giovanna Massoni à repenser la thématique « santé » dans sa plus large définition : la fragilité.

2.2.3.3. LA FONDATION PROVINCE DE LIÈGE POUR L'ART ET LA CULTURE

Fondée par Guy Vandeloise et Juliette Rousseff d'une part, et par la Province de Liège d'autre part, les statuts de la « Fondation Province de Liège pour l'Art et la Culture » ont été dressés le 6 juin 2016. La personnalité juridique de cette fondation a été accordée le 3 octobre 2016, suite à la requête du 29 juin 2016 de Monsieur Paul-Émile Mottard agissant en qualité d'administrateur- président de la fondation.

Conformément à l'article 4 de ses statuts, la Fondation a pour but désintéressé de favoriser, aider, soutenir l'art et la culture au sens large en province de Liège, principalement dans le domaine des arts plastiques. Elle doit être un vecteur de développement du dynamisme culturel de la province de Liège.

Les objectifs avérés de la Fondation sont :



- l'acquisition (augmentation du nombre de fonds, développement des dons en quantité, en qualité, en diversité) ;
- la conservation (développement de lieu(x), de moyens de conservation et d'inventaires) ;
- La diffusion (favoriser son rayonnement et son dynamisme culturel et artistique en valorisant son existence, son champ d'actions, son ouverture) ;
- Un opérateur d'appui (soutien aux producteurs, diffuseurs, organisateurs d'événements principalement dans le domaine des arts plastiques).

Guy Vandeloise – Juliette Rousseff à la Boverie 23 février au 1^{er} avril 2018 à la Boverie.

L'exposition a permis de découvrir l'œuvre tout à fait atypique, singulière, variée de ces deux artistes qui sont à l'initiative, avec la Province de Liège, de cette Fondation. Celle-ci se devait donc de mettre ce couple d'artistes à l'honneur.

2.2.4. SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES

2.2.4.1. LE CRÉALAB



Après Verviers, le créalab s'est installé dans un espace intérieur que l'équipe a aménagé proche de l'école du Barbou dans l'ancien entrepôt Intermosane.

Le CRÉ@LAB est un projet transversal : Ça Balance propose des activités spécifiques à destination de groupes musicaux dans le MusicLab. Ce dernier constitue un bel outil pour les groupes qui ne sont pas encore tout à fait prêts à travailler en studio d'enregistrement. Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) a intégré dans son catalogue un module de formation en FabLab dès septembre 2018. L'atelier des CEC a été réalisé en partenariat avec le Fablab, tous les participants ont bénéficié d'une formation au dessin vectoriel leur permettant la réalisation de leur création au laser

2.2.4.2. LE DIGITAL LAB

Né d'un partenariat entre la Province de Liège et l'Université de Liège, le Digital Lab a été inauguré le 1^{er} décembre 2017 et est installé provisoirement dans les locaux de la Province, avant de prendre ses quartiers, en 2022, dans le futur Pôle Bavière, au sein de « l'exploratoire des possibles ».



Le Digital Lab est tout d'abord un **laboratoire de recherches et d'expérimentations** stimulé et animé principalement par des chercheurs de l'Université qui s'intéressent aux différentes pratiques liées aux jeux vidéo (création de jeux par des amateurs, pratique communautaire autour du jeu, détournement, littérature,...).

Le Digital Lab a pour ambition de créer une communauté d'intérêts participative et évolutive pour la mise en commun et la diffusion des savoirs et des expériences dans son domaine. Il est donc un **lieu de médiation du numérique** à destination des employés de la Province et du grand public, à travers une série d'animations récurrentes et d'événements ponctuels.

2.2.5. SECTEUR THÉÂTRE

2.2.5.1. ODYSSÉE THÉÂTRE

« Odyssée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes récentes où recherche et audace dominant. Parmi les moyens mis en œuvre :

- soutien financier et/ou technique à des spectacles ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Pass Odyssée » : Sur 1.000 passes mis en circulation, 883 ont été vendus lors du premier semestre 2018.

2.2.5.2. ATELIERS D'ART DRAMATIQUE

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de pourvoir au perfectionnement des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en province de Liège.

Le samedi 31 mars 2018, dans la salle des fêtes du Barbou, les 10, 11 et 12 mai au Centre Culturel d'Angleur, les prestations publiques de ces ateliers ont eu lieu en présence d'un jury composé de professionnels et représentants des compagnies de théâtre amateur. Un public nombreux (plus de 500 personnes) a assisté aux prestations des étudiants en fin de premier cycle (élèves dans le cadre de la promotion sociale) et des étudiants en fin de deuxième cycle (élèves issus du partenariat avec le centre culturel d'Angleur). La prestation publique a été un succès (\pm 140 personnes).

Les Ateliers d'Art dramatique ont été relancés pour une nouvelle saison en octobre 2018.

2.2.5.3. THÉÂTRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS & JEUNE PUBLIC

Le Département de l'Éducation permanente aide ou subsidie, de façon ponctuelle et exceptionnelle, certaines créations de compagnies de théâtre professionnelles (Salle ou Rue) implantées sur le territoire de la province de Liège, en privilégiant, mais non exclusivement, les créations belges contemporaines ; aide à la création du spectacle, aide à la décentralisation de la création à l'étranger, etc.

De façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals « professionnels » (toutes disciplines confondues) comme les Festivals « Rue du bocage » à Herve, le Festival « Soiron sur scène » à Soiron, le Festival de théâtre de Stavelot, le Festival de théâtre de Spa, le festival « les unes fois d'un soir » sont également aidés.

Enfin, le secteur soutient encore le « Théâtre de Rue » en programmant chaque année (depuis 2008) au Musée de la Vie wallonne, dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège, plusieurs compagnies issues, principalement de la province de Liège, mais aussi de toute la Belgique francophone.

2.2.5.4. THÉÂTRE AMATEUR DIALECTAL

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Printemps du théâtre amateur wallon s'est déroulé les 27, 28 et 29 avril 2018 au Théâtre Communal Wallon du Trianon.

Le gala wallon a eu lieu le 27 septembre 2018 à l'Opéra royal de Wallonie. Au programme, « Le Petit Prince », d'Antoine de Saint-Exupéry, adaptation en wallon liégeois de Guy Fontaine, qui a réuni 750 spectateurs.

2.2.5.5. ENSEIGNEMENT – CULTURE

En janvier 2017, le Département a mis en place un premier mini festival jeune public en collaboration avec des Compagnies de la province de Liège, à savoir les Ateliers de la Colline et le collectif "Le Mensuel", le secteur théâtre, l'enseignement provincial et Arsenic2 en tant qu'opérateur. Des quotas à hauteur de 12 représentations à la Fédération Wallonie-Bruxelles avaient été demandés.

L'objectif de cette première édition était de répondre favorablement à la demande venant de l'enseignement, tous réseaux confondus, pour le spectacle des Ateliers de la Colline "Si les chiens pouvaient parler" et celui du Mensuel "2043".

Ainsi en 2018, le secteur théâtre a organisé un projet nommé « Temps fort » qui a été avant tout une démarche d'actions culturelles, citoyennes et artistiques mise en œuvre en trois temps durant la période du 10 février au 07 mars 2018.

1231 élèves et 91 enseignants des écoles provinciales de la Province de Liège ont participé à cet événement. Au total, 2166 élèves et 143 enseignants ont participé aux représentations des spectacles de ce Temps fort 2018.

2.2.6. SOUTIEN AUX OPÉRATEURS EXTÉRIEURS

2.2.6.1. LA BANDE DESSINÉE

Depuis le lancement du programme « Page 1, », l'expérience a montré que si la publication périodique, avec des extraits d'œuvres de différents auteurs, est nécessaire, elle n'est pas suffisante pour les faire connaître dans les milieux. En offrant cet outil, le « premier album », le projet se distingue de ce qui se fait ailleurs par un différentiel incomparable.

Ont été publiés *Aëlig* en 2014, *Les Riglatichants* en 2015 et *L'abîme* en 2016. Pour donner plus d'ampleur à cette démarche, il a ainsi été décidé de créer le Prix Jeune Auteur, au terme d'un appel à projets pour le concours « Editez votre premier album BD ». Il y a eu deux lauréats ex-aequo pour l'année 2017 : Ewan Camal et Mauryn Parent qui doivent donc réaliser leur album dans le but d'être présenté pour l'édition 2018 du festival BD.

Au mois de février (du 9 au 12), dans le cadre du salon Vert Bleu Soleil, s'est tenu dans la halle 5 (1.500 m², d'un seul tenant) le 24^e festival BD en région liégeoise qui, sous cette forme nouvelle, est devenu le Festival international de la BD de la Province de Liège.

2018 : de nouveaux partenaires.

La collaboration avec la Cité internationale et de l'Image d'Angoulême a permis d'élargir le spectre des auteurs généralement exposés. Salon des vacances oblige, le regard français que portent nos voisins d'outre-Quévrain sur la BD d'expression française nous a été proposé au travers d'une exposition d'exception réalisée par le Centre international de la BD et de l'image d'Angoulême pour la foire du livre de Francfort 2017.

En collaborant avec le Digital Lab et l'Université de Liège (ACME), la bande dessinée de demain a été explorée.

Le programme a été enrichi de :

- deux expositions : ***La BD d'expression française aujourd'hui et André Taymans, créateur de l'affiche de la 25e édition***
- du Prix Jeune Auteur BD : Mauryn Parent, lauréate du concours 2017
- de conférences/tables rondes :
 - **L'irrésistible féminisation de la bande dessinée, conférence** par Thierry Groensteen
 - **La bande dessinée numérique aux frontières de multiples disciplines : table ronde** animée par Erwin Dejasse avec Florence Mixhel, Marc Lefebvre, Benoît Crucifix, Exaheva et Ghost

2.2.6.2. AUDIOVISUEL

Ouvert en 2006, l'asbl Clap, bureau de tournage en province de Liège, travaille en collaboration avec l'ensemble des professionnels de ce secteur, il autorise une meilleure réponse à toute une série de demandes techniques ou administratives, notamment au niveau des lieux de tournage, des possibilités d'occupation de lieux, de voiries, etc.

Diverses **aides à la création audiovisuelle** ont été octroyées au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, à savoir :

- CLAP ASBL « Journée du cinéma » ;
- ASBL Promusea Liège – 13^e Nuit du Court Métrage ;
- ASBL FIDEC Les Enfants terribles – 3^e Nuit du Court Métrage à Huy ;
- ASBL FIDEC Les Enfants terribles – Festival de premier film européen ;
- ASBL Vidéogr@phie(s);
- ASBL Les Films du Carré.

2.2.6.3. LITTÉRATURE

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : subventions et aides techniques, aides à l'édition.

2.2.6.4. PATRIMOINE ET MUSÉES

Comme chaque année, de nombreux musées bénéficient de subsides alloués par les autorités provinciales. En 2018, 19 établissements publics et 34 établissements privés ont ainsi reçu le soutien financier de la Province de Liège.

2.2.7. CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ – MÉTIERS D'ARTS

2.2.7.1. LE CEC « LES CROISIERS »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. L'action menée touche également plusieurs localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle. A noter qu'en 2017, les installations des CEC ont été entièrement rénovées, afin de correspondre davantage aux attentes du public qui les fréquente.

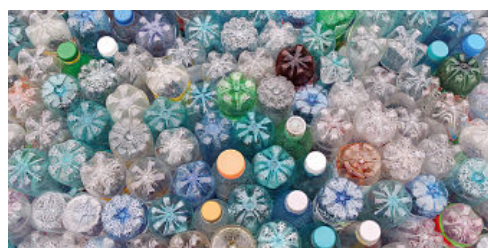
2.2.7.2. SUBVENTIONNEMENT

Une subvention est accordée annuellement à 146 ateliers.

2.2.8. MÉTIERS D'ART

2.2.8.1. EXPOSITIONS À LA MAISON DES MÉTIERS D'ART

- *Précieux à vos yeux* (272 visiteurs);
- *Quand je serai grand(e)* (378 visiteurs) ;
- *Festival Jungle* (369 visiteurs) ;
- *Les humains de papiers* (423 visiteurs) ;
- *D'une nature à l'autre* (309 visiteurs) ;
- *Réparations* (546 visiteurs) ;
- *Cadeaux* (950 visiteurs).



2.2.8.2. MÉTIERS D'ART D'EXCELLENCE

Pour la première fois, le Service Culture de la Province de Liège, en collaboration avec l'OPMA, a organisé une série de trois expositions exceptionnelles à la Design Station. Sous l'appellation « Métiers d'Art d'Excellence », cette trilogie vise à présenter des métiers d'art de luxe aux consonances inhabituelles : la taxidermie, la gravure sur armes ainsi que la lutherie et la facture d'instruments.

« **À poils** » **Les naturalisations de Jean-Pierre Gérard Simon**, du 30 mars au 15 avril 2018 (2049 visiteurs)

« **Gravé main** » **Gravures sur armes**, du 13 mai au 3 juin 2018 (1151 visiteurs)

« **Music Factory** » **Lutherie et facture d'instruments**, du 7 au 30 septembre 2018 (1209 visiteurs).



2.2.8.3. UNE VISIBILITÉ DES ARTISANS DE LA PROVINCE DE LIÈGE AU SALON DES MÉTIERS D'ART À LENS

La Province de Liège était présente, pour la 4^e année consécutive, au Salon International des Métiers d'Art de Lens les 8, 9, 10, 11 novembre 2018 organisé annuellement par l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine de France.

L'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP) est le cluster d'excellence économique des métiers d'art et du patrimoine en Nord-Pas-de-Calais. Pour ce faire, la Province de Liège a occupé un stand de 30 m² décoré par des pièces d'exception et animé par 3 artisans au sommet de leur art : Pierre DOME, Professeur de gravure sur armes à l'école Léon Mignon, Jacques Magnette, luthier - facture et restauration de clavecins et Renzo Salvador, luthier - spécialisé dans la fabrication et la restauration d'instruments à cordes pincées.

2.2.9. MUSIQUE ET DANSE

2.2.9.1. AIDES

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition, à la diffusion...



2.2.9.2. ÇA BALANCE...

Cette opération propose depuis quinze ans aux jeunes groupes de musiques actuelles une aide pluridimensionnelle tant sur le plan financier que technique, avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique. Parmi ces activités proposées aux groupes, notons le stage 'Trouve ta voix 1' et 'Trouve ta voix 2', 'En français dans le texte' au Château de Harzé, 'Initiation à la lutherie' en collaboration avec l'association Music Fund, 'Musique Acoustique', 'Trouve ton son'... Ça balance se développe également à l'international avec des collaborations avec le Festival Voix de Fête à Genève, le Festival International de la chanson française à Granby (Québec), Les Rencontres d'Astaffort (France), le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, L'Autre Canal à Nancy...

En 2018, une compilation a présenté le style pop-rock / jazz world / électro / classique.

2.2.9.3. STUDIO

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssée théâtre, spots...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot,...).

2.3. LE SECTEUR JEUNESSE

2.3.1. POLITIQUE CULTURELLE MENÉE PAR LE SERVICE

L'exercice de la démocratisation et de la démocratie culturelle rythme la gestion de nos politiques culturelles depuis les années 60. Les fondements même de la démocratisation culturelle (réduction des inégalités socioéconomiques et émancipation individuelle et collective) ont lentement fait place ou plus exactement favorisé l'émergence du principe de démocratie culturelle qui tend à confier aux individus les orientations de leurs propres réalités culturelles, par le biais de la participation active, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques culturelles. Ainsi, au lieu de former des personnes afin qu'elles « dispensent la bonne nouvelle », l'exercice de démocratie culturelle vise à proposer une action culturelle au sein de laquelle les citoyens sont actifs et capables de comprendre la situation socioculturelle et économique au sein de laquelle ils évoluent et d'interagir avec le milieu.

La démocratie appelle une forme de « politisation des consciences », émettre des avis face à la société, mais également la participation à l'expression et à la critique.

⇒ Droit à la citoyenneté active dans tous les domaines.

C'est en effet par l'entremise de la création d'outils culturels que le Service Jeunesse souhaite participer au soutien et à l'élaboration des dynamiques jeunesse locales, mais aussi à l'exercice de démocratie culturelle visant à proposer une action culturelle adaptée aux besoins des communes et des opérateurs jeunesse locaux.

2.3.2. LES ACTIONS VERS LES COMMUNES

Les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes sont initiées en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Les nouvelles missions décrétales qui concernent les bibliothèques, les centres culturels et bientôt plus largement la redéfinition d'un Plan Jeunesse, renforcent le rôle supra-communal rempli par les Provinces.

2.3.2.1. LES OBJECTIFS ET MOYENS

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant et du jeune, tente de leur donner l'accès à leurs émotions, leur sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées, le jeu, la participation active favorisent quant à eux leur émancipation. La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant et au jeune de prendre conscience que les réalités sont multiples.

2.3.2.2. LES ACTIONS ET LES PUBLICS

Opération «Place aux Enfants»

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.

En 2018, **42** communes se sont inscrites à l'opération. **414** hôtes d'un jour, **583** accompagnateurs, **2276** enfants participants et **22.567** enfants contactés.



Modules «Vacances Actives»

Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.

76 modules ont été demandés par les communes, 5 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et n'ont pas été ouverts.

En 2018, 1.099 enfants ont participé aux Modules Vacances Actives organisés en partenariat avec 41 communes.

Formation des animateurs de centre de vacances

Elle vise des jeunes de 16 ans au moins. Cette formation se déroule sur 8 mois et se construit en alternance (150 heures d'apport théorique - 150 heures de pratique sur le terrain).

Les animateurs formés sont destinés à encadrer des activités dans les Centres de vacances et notamment les plaines de jeux communales.



Depuis 2006, cette formation est organisée par le Service Jeunesse en partenariat avec l'Enseignement de promotion sociale de Huy-Waremme.

En 2018 : 13 jeunes ont entamé la formation.

Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- développement et psychologie de l'enfant ;
- techniques d'animation ;
- déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...) ;
- méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes)
- Gestion de conflits (20 périodes)
- Bosses et bobos (10 périodes)
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes)
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes)
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes)
- Gestion du stress (24 périodes)

Une réflexion sur l'évolution des formations est en cours avec la Direction de l'Enseignement provincial de Promotion sociale. En 2018-2019, seule la Promotion sociale de Huy-Waremme a programmé des formations, en lien avec deux communes (Waremme et Huy).

Exposition « Walking Lost Circus »

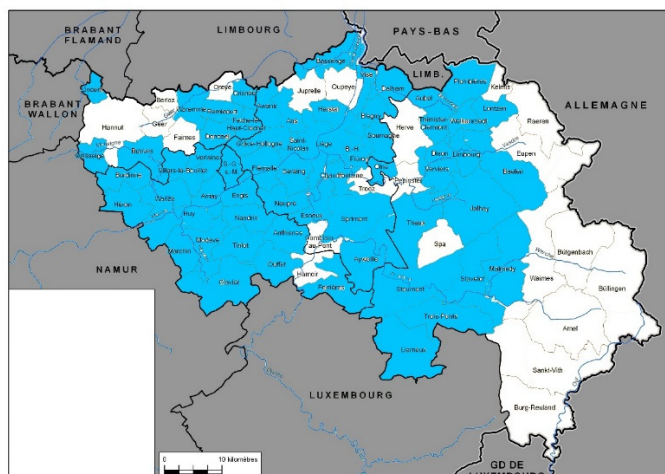
Le Service Jeunesse, en collaboration avec le Département des Affaires Sociales, a conçu une nouvelle exposition itinérante, intitulée « Walking Lost Circus ». Cette dernière a pour thématique « Les Libertés de penser » et a pour but de :

- sensibiliser les jeunes de 10 à 15 ans (dernier cycle primaire et premier cycle secondaire) à la notion de Liberté de Penser, un enjeu de société qui est traité de manière interactive et ludique, pour encourager la participation active, l'oser agir ;
- faire prendre conscience aux visiteurs que notre lecture du monde est influencée par différents facteurs. Elle peut dépendre de l'époque, du contexte dans lequel nous vivons ainsi que de notre âge, notre culture, notre éducation, nos rencontres... ;
- prendre conscience que notre libre arbitre se construit dès le début de notre existence et s'accroît au fur et à mesure que nous prenons conscience de la diversité de nos repères ;
- réaliser l'évolution perpétuelle de notre pensée et qu'elle découle de notre savoir et de l'instant et de notre envie de savoir ;
- sensibiliser les jeunes sur les sujets sociétaux et pratiquer la médiation pour leur permettre de porter un regard critique sur notre société ;
- développer l'esprit critique et susciter la curiosité des jeunes en leur proposant de vivre, de réagir à des mises en situation et tout cela en jouant le rôle d'un personnage qui leur sera imposé arbitrairement ;
- permettre aux jeunes de comprendre que le partage des compétences et des savoirs est une source d'enrichissement.

L'exposition est itinérante et est proposée depuis le second semestre 2018.



COMMUNES AYANT ORGANISÉ UNE ACTION PROPOSÉE PAR LE SERVICE JEUNESSE EN 2018



2.3.2.3. CLASSES DE DÉPAYSÉMENT

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- Au Domaine de Wégimont, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.

En 2018, 1848 enfants ont participé aux « Classes Vertes ».



- À Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émerveiller de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.

En 2018, 349 enfants ont participé aux « Classes patrimoine ».

2.3.2.4. THÉÂTRE JEUNE PUBLIC



Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.



Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque, non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public.

2.3.2.5. PROJET « ADOLESCENTS »

- Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

En 2018 10 subsides de 800 € ont été attribués.

2.3.2.6. AIDES PONCTUELLES ET OCTROIS DE SUBVENTIONS À DES INITIATIVES EXTÉRIEURES

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique, l'audiovisuel, l'éducation aux médias.

2.3.2.7. LE PROJET PUB FICTION

En concertation avec le Centre Culturel Régional de Huy, le Service Jeunesse a proposé un projet pilote durant le deuxième semestre de l'année scolaire 2012-2013, le concours de scénario publicitaire « Pub-Fiction ». Par le biais de ce concours, le projet propose aux jeunes de 10 à 20 ans sur le territoire du Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, de partir à la découverte de leur créativité et de leur liberté de penser.



Ce projet répond à un double objectif qui vise à mettre en exergue une démarche créative et innovante tout en permettant d'ouvrir le champ des possibles et de la réflexion au service d'un futur ambitieux.

Dans un souci de cohérence et de mise en réseau et dans le cadre d'une action pilote, le Service Jeunesse s'est associé au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, structure active sur le territoire concerné par le projet, mais aussi à l'ASBL « CLAP ! » afin de bénéficier de son expertise et de son réseautage.

Les réseaux du fondamental et du secondaire sont des vecteurs privilégiés. En effet, dans le cadre de ce concours, nous avons proposé aux écoles qui le souhaitaient une animation sur mesure, en fonction de la tranche d'âge concernée. Ces animations se sont déroulées sous la forme de théâtre invisible permettant aux participants de vivre une publicité de l'intérieur en guise de « mise en bouche » au projet.

En complément à cette intervention de médiation, un cahier pédagogique leur est fourni, offrant de multiples pistes abordant aussi bien la thématique que le travail d'écriture scénaristique.



Pour cette 5^e édition 2017-2018, «Le mensonge» était à décliner sous toutes ses formes.

Préparation des films sélectionnés

Afin de préparer au mieux les tournages, des « ateliers cinéma » ont été mis en place, à raison de 4 heures par semaine. Ces ateliers avaient pour objectif de permettre aux lauréats de participer à toutes les étapes qui suivent l'écriture de leur scénario (recherche des lieux de tournages, des comédiens, la

mise en scène, les costumes, les répétitions avec les comédiens...) pour être prêts le jour du tournage.

Les deux films ont été réalisés fin avril. Grâce au partenariat avec l'ASBL « CLAP ! », une équipe de tournage complète a pu être réunie.

Un évènement de clôture de cette cinquième édition a été organisé le 12 mai 2018 au Centre culturel de Huy.

Cette action a permis la valorisation de l'ensemble des participants, la mise à l'honneur des lauréats, la projection des films réalisés dans le cadre du concours, une sensibilisation du public à l'initiative et à la thématique.

www.pubfiction.be

Pour cette édition, 15 classes de l'enseignement secondaire, 2 Conseils Communaux de Jeunes, 1 Centre Culturel, 1 atelier d' « arts plastiques », 3 maisons de jeunes ainsi qu'1 atelier théâtre ont répondu à l'appel et se sont inscrits aux actions de médiation proposées en préambule au travail d'écriture, et ce sur 11 communes au sein de notre territoire.

Catégorie 13-15 ans : Atelier Théâtre Liège – Personne de contact : Fanny Liberatoscioli

Catégorie 16-20 ans : Conseil Communal des jeunes de Soumagne – Personne de contact : Patrick CRAHAY.

2.3.2.8. ACCUEIL TEMPS LIBRE

- Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003 et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Par Accueil Temps Libre, il faut entendre toutes les périodes avant et après l'école, y compris les week-ends et congés scolaires. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles. Elles sont présidées par un membre du Conseil communal (en général du Collège) désigné en son sein. Les communes entrant dans ce programme bénéficient de subsides leur permettant notamment l'engagement d'un coordinateur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Ce mécanisme oblige également les communes à former les accueillantes extrascolaires (anciennement garderies scolaires), formation dispensée notamment par le Service Jeunesse en collaboration avec l'Institut de Promotion Sociale Huy-Waremme.

Le Service Jeunesse est représenté dans les 60 CCA constituées en province de Liège en tant que membre invité.

En 2018, la convention a été actualisée en fonction des axes prioritaires définis ci-dessous. Un plan de pilotage sera mis en œuvre conjointement avec l'O.N.E. dès janvier 2019 :

- Reconstitution d'un Comité de pilotage O.N.E.-Service Jeunesse (ATL) ;
- Création d'une plateforme de coordination et d'échange à l'échelon provincial. Cette plateforme de coordination pourrait se composer de membres de l'O.N.E., du Service Jeunesse, des relais ATL communaux, d'accueillantes extrascolaires ;
- Élaboration d'un plan d'actions concerté, révisable tous les deux ans ;
- Mise en place de moments de rencontre avec le secteur ATL du territoire de la province de Liège (communes), mais également avec les autres Provinces wallonnes (échange et concertation) ;
- Soutien et maintien au développement du secteur ;
- Travail de mise en réseau et de concertation entre les acteurs de terrain ATL et les mandataires communaux concernés. A minima 1 à 2 fois par an, sous la forme d'ateliers participatifs/forums thématiques ;
- Maintien de la représentation du Service Jeunesse au sein des différentes Commissions Communales de l'Accueil et mise en œuvre d'un processus de collectes et d'évaluation des informations glanées dans les CCA. Travail à effectuer dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, et ce en concertation avec le Comité de pilotage et le Comité de gestion (gestion territoriale).

2.3.2.9. LE SERVICE DE PRÊT DE MATERIEL



Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif.

Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.

En 2018, 666 demandes ont été agréées.

2.3.2.10. LE CENTRE D'HÉBERGEMENT – ESPACE BELVAUX

Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.



En 2018 : 5.294 nuitées, 23696 repas et 2601 locations de salle.

2.4. LA LECTURE PUBLIQUE

2.4.1. LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE - CHIROUX

2.4.1.1. PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET SON ÉVALUATION

La bibliothèque locale (dorénavant opérateur direct) fait partie, avec la Ville de Liège et le Centre Multimédia ASBL, du réseau liégeois de lecture publique et son action s'articule autour du plan quinquennal de développement de la lecture, décliné en 5 axes prioritaires :

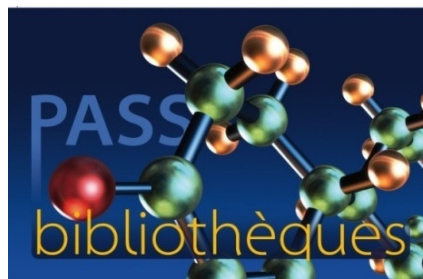
- La politique des collections et la diversification des supports et des pratiques de lecture ;
- La langue, un enjeu démocratique et culturel ;
- La médiation numérique ;
- La participation citoyenne et socioculturelle ;
- L'ouverture et l'adaptation du fonctionnement des services de lecture publique.

Ces priorités se déclinent en une série d'actions qui constituent le fil rouge du travail sur le terrain.

La bibliothèque centrale sera reconnue en catégorie 3 et la bibliothèque itinérante en catégorie 2 à partir du 1^{er} janvier 2019. Ce processus de reconnaissance permet d'obtenir un montant plus important des subventions.

2.4.1.2. LE RÉSEAU PASS BIBLIOTHÈQUES

Sur les 53 communes de la Province ayant une bibliothèque reconnue, 42 ont signé la convention d'intégration dans le logiciel Aleph et 8 communes ne possédant pas de bibliothèque reconnue l'ont signé également. 45 communes sont déjà opérationnelles et 3 autres le seront dans les prochains mois.



2.4.1.3. ÉVALUATION DE LA FRÉQUENTATION

Le phénomène déjà constaté l'année dernière est toujours présent cette année : il y a une légère augmentation du nombre de nouveaux inscrits compensée par une augmentation assez importante du nombre de réinscrits.

Cela peut s'expliquer par l'adhésion de 3 nouvelles bibliothèques (dont celle de Hannut) dans le réseau et leur visibilité dans le catalogue collectif.

2.4.1.4. LES DIFFÉRENTES SECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE CHIROUX

La Bibliothèque Chiroux est composée de 5 sections :

- La section de prêt pour adultes
Cette section est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers). C'est dans cette section qu'on trouve la permanence de l'écrivain public et l'artothèque, ouverte en novembre 2014. En 2018, 611 personnes ont visité l'artothèque. La collection compte à présent 230 œuvres, dont une majorité d'artistes provenant de la province de Liège ;
- La médiathèque, met à la disposition du public des CD, des DVD et autres documents multimédias ;
- La section de consultation ;
- L'espace Jeunes (12-18 ans) ;
- La section pour enfants qui s'adresse aux petits, de 9 mois à 12 ans avec, outre le prêt de livres, une série d'animations spécifiques qui rencontrent chaque année un franc succès.

2.4.1.5. LA MÉDIATION CULTURELLE

Les actions de médiation culturelle mises en place à la bibliothèque Chiroux s'organisent autour des cinq priorités dégagées dans le plan de développement de la lecture publique, à savoir :

- La politique d'accès aux collections

Dans ce cadre, la bibliothèque Chiroux a organisé des visites scolaires (tous niveaux et tous réseaux confondus) et des 'visites TFE' à destination des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaires.

Au total, en 2018, pour tous les types de visites proposés, la Bibliothèque Chiroux a touché plus de 4000 personnes.

Depuis septembre 2014, la médiathèque propose des séances d'écoute d'œuvres de musique classique ('les Jeudis du classique') animées par Jean-Marc Onkelinx, musicologue. Ces séances rencontrent à chaque fois un très vif succès (3.599 participants en 2018).

Notons également l'émission musicale 'les inspecteurs des Riffs bis', en partenariat avec la Maison du Rock et Ça balance, et diffusée sur les ondes de 48FM.

Enfin, tout au long de 2018, la bibliothèque Chiroux, seule ou en partenariat, a organisé un grand nombre de rencontres d'auteurs, conférences et expositions (L'Eurégio Lit, rencontre avec Joesph Hanimann et Pierre Deshusses, Café littéraire, Les rendez-vous du jeu de rôle, Quiz littérature rock, Nuit de la poésie, Mixed Zone, exposition de la Nouvelle Poupée d'encre, cercles de lecture animés par Caroline Lamarche, cercles de lecture en wallon, collaboration avec Corps de textes, Salon Livr@do, ateliers d'écriture et journée festive dans le cadre de la Fureur de Lire, atelier d'écriture, heure du conte et ateliers pour enfants, biblio bricolo, Jeudis de la Santé...).



- Favoriser les compétences langagières et l'insertion socio-professionnelle

La bibliothèque rencontre cette mission notamment au travers du Point Emploi (qui a accueilli, en 2018, 1.271 participants), des permanences de l'Écrivain public (294 personnes accueillies en 2018), de la participation à la Fête aux Langues de Wallonie (organisée par la FWB), de l'organisation d'ateliers d'écriture, de visites Français Langue Etrangère, d'activités de jeux de société.

- La médiation numérique

La Médiation numérique s'effectue notamment au travers de l'Espace de Public Numérique (EPN) et de séances d'information et de sensibilisation aux logiciels libres et les permanences internet dans la section pour enfants.

Dans la lignée des colloques proposés dans le cadre de l'opération Bavière en route, un colloque a été organisé « Culture et création. La protection des données: un enjeu ? » a permis de contextualiser le RGPD et de comprendre quels secteurs d'activités ce règlement recouvre (Laure Belot : la révolution numérique au quotidien, dangers et opportunités ; Michel Hermans : Culture, économie, politique, quels enjeux recouvre le traitement des données en Europe et aux Etats-Unis ; Jacques Folon : l'arrivée du RGPD dans un monde connecté en changement permanent). Les entreprises culturelles et les liens entre éthique, société et numérique ont fait l'objet d'une attention particulière (Innovations technologiques et entreprises culturelles : quels accompagnements promouvoir – table ronde ; atelier professionnel à destination des bibliothécaires sur l'intégration du RGPD et des pratiques numériques ; atelier de découverte sur l'évolution des pratiques professionnelles par l'intégration de la réalité virtuelle dans les dispositifs d'animation).

Une centaine de personnes ont participé au colloque.

La participation citoyenne et socio-culturelle

Contribuer au mieux vivre ensemble, à la réduction de l'isolement et du repli sur soi passe par une participation accrue des divers publics à des activités citoyennes et socioculturelles : rencontres médiations spécifiques, pratiques culturelles favorisant l'expression et la créativité sont autant d'actions mises en place.

La Fureur de lire a pour but de sensibiliser le grand public aux livres, à la lecture et à l'écriture. 27 bibliothèques ont proposé aux lecteurs ou non-lecteurs un petit déjeuner au sein de leur bibliothèque. Ces petits déjeuners étaient tout à la fois l'occasion de se rencontrer, d'échanger et d'associer le plaisir de la lecture au plaisir de bouche.

Chaque bibliothèque participante proposait une animation durant ce rendez-vous : petit déjeuner heure du conte, petit déjeuner philo, petit déjeuner écriture, petit déjeuner musique... selon ses ressources disponibles et/ou les partenaires qui ont pu les accompagner sur cet événement.

- L'ouverture et l'adaptation des pratiques + web 2.0.

Cette priorité est rencontrée, notamment grâce à la communication autour de la page internet de la bibliothèque (www.bibliothequechiroux.be), qui fait partie du portail de la Province de Liège et de la page Facebook de la bibliothèque.

2.4.2. LE PÔLE BAVIÈRE

Pour rappel, cette infrastructure, un bâtiment bas carbone de 15.000 m² répartis sur 6 niveaux, repose sur trois piliers articulés autour d'une Agora, lieu de convergence, de rencontres et d'échanges :

- un Centre de ressources ;
- un Exploratoire des possibles ;
- une Pépinière d'entreprises.



Durant l'année écoulée, le projet a suivi son cours. Le Master Plan, à la suite de l'étude d'incidences sur l'environnement, a été présenté à la population ainsi qu'à la presse au mois de juin. Le dépôt des demandes de permis d'urbanisme pour le pôle culturel de la Province, le réaménagement des voiries Constitution et Bonnes Villes, ainsi que les demandes d'ouverture de voiries pour l'intérieur du triangle ont été déposés en août 2017. Le lieu a également été investi pour des animations, sous l'intitulé « Bavière en Route » (un festival de marionnettes en octobre et un colloque autour des enjeux du numérique en novembre – voir supra).

Il est enfin un **lieu d'exposition et de création**, faisant dialoguer l'art et le numérique, notamment dans un premier temps par la photo, avec une exposition de photographies de Pierre Martin sur le thème du jeu vidéo (rétro gaming) installée au sein du Digital Lab dès son inauguration le 1er décembre.

L'inauguration des travaux s'est déroulée le 6 juin 2018.

Dans le cadre du projet Bavière, **deux marchés de services et de consultance** ont été lancés en 2018 : l'un ayant pour objet des services **d'appui et d'assistance à la définition et à l'opérationnalisation du projet de Pôle Bavière** à Liège (consultance générale). Le marché a été attribué à la société Troisième Pôle.

L'autre portant plus particulièrement sur la bibliothèque en vue de **l'implantation du Centre de ressources dans le Pôle créatif du site Bavière et du déménagement des collections de la bibliothèque centrale sur le site de Grâce-Hollogne** (consultance bibliothèque). Le marché a été attribué à la société Savoir Sphère.

OPÉRATION « BAVIÈRE EN ROUTE »

Cette opération témoigne de la volonté de la Province de Liège d'encourager l'appropriation citoyenne du Pôle Créatif. Conférences, WE festif, jeu de piste invitent chacun à participer activement à la renaissance du site.

2.4.3. LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

La Bibliothèque itinérante est un service de proximité qui va vers le public, qui propose un contact personnalisé et qui joue donc un rôle social important. Sa priorité est de favoriser l'accès à la lecture pour tous, grâce à un personnel disponible et toujours à l'écoute des usagers.



Les bibliobus provinciaux desservent deux fois par mois 54 communes pour un total de 148 haltes d'une durée variant de 15 minutes à une journée. Ce service propose également plusieurs animations à de nombreuses écoles de la Province : *la présentation des livres de la sélection du prix Versele, les contes en musique, Il est petit, il est poilu, c'est Petit Poilu, « Toc toc toc, voilà... », spectacle musical IsaMia*. Une animation adaptée aux écoles spéciales est proposée depuis peu. Les bibliobus participent également à des événements culturels (Giornata italiana) et à des fêtes scolaires (journée Halloween à l'école d'Amay Rivage).

2.4.4. LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Le décret sur la lecture publique fait de la Bibliothèque centrale un opérateur d'appui, d'aide et de coordination au profit des bibliothèques locales futurs opérateurs directs. En 2018, de nombreuses communes ont souhaité adhérer au catalogue collectif ALEPH en signant la convention.

2.4.4.1. FORMATIONS

- De la centrale
 - Formations régulières proposées à l'ensemble du réseau sur le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH ;
 - Formations numériques (liseuse/tablettes/Bibliovox/Lirtuel) à destination des usagers des différentes bibliothèques du réseau.
- Décentralisées

L'année 2018 a été l'occasion de travailler sur l'ensemble du territoire en répartissant géographiquement les 40 formations entre Huy, Liège et Verviers.

2.4.4.2. MÉDIATION CULTURELLE

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture.

- Axe « Très jeune public » poursuite du maillage entre professionnels de la petite enfance et bibliothèques, notamment l'ONE :
 - Rencontre professionnelle et mise à disposition d'ouvrages pour les 0 à 3 ans ;
 - Conférence avec Dominique Rateau orthophoniste et thérapeute du langage de la communication ;
 - Collaboration avec le centre culturel Les Chiroux dans le cadre du festival « Babillage ».

- Axe « Jeune public » :
 - Sciences en chantier 3 opérateurs locaux : Hypothèse Maison de la science, Asbl Science et Culture ;
 - Jeux de mêmes exposition ;
 - Sur le chemin de l'école ;
 - Expositions « Auteurs – illustrateurs jeunesse » en collaboration avec Les Chiroux et la coopération culturelle régionale (CCR).
- Axe « Adolescents » :
 - Echange de pratiques organisé par les bibliothèques centrales et locales du réseau.

2.4.4.3. COLLECTIONS

Constitution par la Bibliothèque d'appui d'un fonds de 100.000 documents (livres, livres-lus, DVD...) mis à disposition des bibliothèques du réseau afin de compléter ou d'enrichir leurs collections.

2.4.4.4. AIDES-SERVICES

Aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions. Les demandes pour le service de prêt entre bibliothèques sont en constante augmentation depuis 10 ans.

2.4.4.5. PUBLICATIONS

Des listes bibliographiques sont régulièrement proposées aux bibliothécaires sur des thématiques d'actualité.

2.4.4.6. RÉSEAU ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant, autour de la Bibliothèque Chiroux, différentes bibliothèques locales. Les réseaux de la Ville de Liège, Verviers, Burdinne-Mehaigne, Fléron, Herstal, Hesbaye (libre et communal), Visé, du Centre multimédia Don Bosco, Neupré, Marchin-Modave, Anthisnes, Dison, Spa, Bassenge, Jalhay, Chaudfontaine, Amblève-Lienne, Sprimont, Huy, Ans, Plombières, Oupeye, Welkenraedt, Limbourg, Engis, Amay, Saint-Nicolas, Annoncer la Couleur (ASBL) font désormais partie du réseau ALEPH de la Province de Liège. Au total, 50 communes font partie du réseau ALEPH en 2018.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LES FONDS EUROPÉENS

INTRODUCTION

En sa séance du 25/10/2012, le Collège provincial a décidé de créer la Cellule « Fonds Structurels Européens » en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Composée de 7 agents dont un partiellement détaché à la Fondation EMR et un en suspension totale de contrat, la Cellule « Fonds Européens » centre ses missions sur :

- l'analyse des programmes de financement européens ;
- un rôle de veille active et dynamique ;
- l'identification des programmes pertinents pour la Province de Liège ;
- le soutien technique aux services provinciaux au niveau du montage et du suivi de projets ;
- une communication interne dynamique ;
- le développement et le maintien du lien avec la Fondation Eurégio Meuse-Rhin.

1. EUREGIO MEUSE-RHIN

1.1. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE



- **Statut** : Stichting (Fondation) créée en 1978
- **Siège social** : Postbus 1310 – 6201 Maastricht (Pays-Bas)
- **Objet** : stimuler la coopération transfrontalière et encourager l'élaboration de projets et d'activités communes en supprimant les entraves douanières, établir et favoriser des contacts entre citoyens, améliorer la relation entre les institutions, entreprises et organisations
- **Partenaires** : la Province du Limbourg Néerlandais ; la Province du Limbourg Belge ; la Province de Liège ; la Région Aachen ; la Communauté germanophone de Belgique
- **Comité Directeur** : 20 membres issus des différentes régions partenaires, dont le Gouverneur de la Province de Liège Hervé JAMAR, et le Député provincial-Président Paul-Emile MOTTARD (jusqu'aux élections du 14/10/18) puis M. Luc GILLARD – 4 réunions par an : le 14 mars, le 13 juin, le 10 octobre et le 12 décembre 2018.
- **Présidence** : Présidence tournante tous les 3 ans. La Présidence est assurée par la Région Aachen depuis 2016 et passera à la Province de Liège en 2019.

1.2. ACTIVITÉS 2018

1.2.1. RÉFORME STRUCTURELLE – GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT)

Un GECT vise à faciliter et à promouvoir les démarches de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale menées sur les frontières internes et externes du territoire de l'Union Européenne.

En 2018, le bureau de l'EMR a entrepris les démarches nécessaires pour sa réforme structurelle en un GECT. Par une résolution adoptée par le Conseil provincial le 22 février 2018, la Province de Liège a exprimé son intention d'y participer.

Le lancement officiel du GECT EUREGIO MEUSE-RHIN est attendu au cours du premier semestre 2019.

1.2.2. PLAN DE TRAVAIL 2018

Dans le cadre de la présidence tournante de l'Eurégio Meuse-Rhin, un plan de travail a été mis sur pied pour l'année 2018 afin de mettre en œuvre les priorités définies dans la stratégie d'avenir « EMR 2020 ».

Ce plan de travail propose des activités concrètes, désigne une personne responsable au bureau de l'EMR et détermine une date limite ainsi que des possibilités de financement, il est constamment actualisé et mis à l'ordre du jour du Comité Directeur.

Le travail est réparti en désignant, pour chaque thème clé, une personne responsable de l'avancement et de la coordination des activités et des projets sur le sujet en question. Des thèmes transversaux sont, quant à eux, pris en charge par l'ensemble du personnel dans le Bureau de l'EMR.

2. FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

2.1. FEDER (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)

La mission principale du FEDER est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union européenne.

2.1.1. SUIVI DES APPELS À PROJETS 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens a contribué au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Construction d'un Pôle des Savoirs et Equipement d'un Centre de ressources ».**

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de garantir la bonne gestion administrative et financière des deux projets, en collaboration avec les départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture). La Cellule veille également aux respects des règles en matière de communication qui y sont liées.

2.2. FEDER - COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE, TRANSNATIONALE ET INTERRÉGIONALE (INTERREG)

Les projets soutenus par les fonds INTERREG servent à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

Pour les programmes INTERREG, il faut distinguer trois types de programmation :

- **INTERREG A : Programme de Coopération transfrontalière**
 - Euregio Meuse-Rhin : au niveau du territoire eurégional
 - Grande Région : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE)
- **INTERREG EUROPE du NORD OUEST (Interreg B) : Programme de coopération transnationale** concernant la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Grand-Duché du Luxembourg, les Pays Bas, les Royaume Uni et la Suisse.
- **INTERREG EUROPE (Interreg C) : Programme de coopération interrégionale** concernant toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège.

2.2.1. INTERREG IV-A EMR



Pour la période de programmation 2007-2013, la Commission européenne a attribué à la Fondation Euregio Meuse-Rhin un budget de 72 millions d'euros destiné au montage de projets transfrontaliers. Cette période de programmation a pris effectivement fin le 30 juin 2015.

Néanmoins, la gestion administrative inhérente au programme de coopération s'est poursuivie jusqu'au milieu de l'année 2018 avec l'approbation, par la Commission Européenne, du rapport final du programme INTERREG IV-A et de sa publication officielle.

Les résultats d'INTERREG IV-A de l'Euregio Meuse-Rhin montrent que les défis que ce programme s'était lancés à l'époque ont été en grande partie relevés. On peut donc en conclure que la mise en œuvre des objectifs au niveau du contenu a dépassé les attentes.

2.2.2. INTERREG V-A EMR (2014-2020)



Durant la période 2014-2020, le programme Interreg V-A investit près de 143.000.000 euros (dont près de 96.500.000 € de part INTERREG) dans les régions et les villes de l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que dans l'économie réelle.

La Province du Limbourg Néerlandais s'est vue attribuer les missions d'Autorité de Gestion et d'Autorité de Certification rencontrant, ainsi, la volonté des partenaires du programme de confier ces missions à une entité démocratiquement légitime.

Depuis le début de la programmation, quatre appels à projets ont déjà été lancés et un cinquième appel à projet sera lancé en janvier 2019. La Province de Liège se doit d'être attentive aux opportunités concrètes que représente le programme de coopération INTERREG de l'EMR au regard des orientations thématiques qu'il couvre. Ainsi, 7 projets ont été approuvés dans le cadre des quatre premiers appels à projets.

2.2.3. INTERREG V-A GRANDE REGION



En date du 15 décembre 2015, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 a été approuvé par la Commission européenne.

Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme, dont deux appels à projets ont été lancés, soutient des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires :

- **AXE 1** : Poursuivre le développement d'un marché du travail en soutenant l'éducation, la formation et en facilitant la mobilité physique
- **AXE 2** : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie
- **AXE 3** : Améliorer les conditions de vie
- **AXE 4** : Renforcer l'attractivité de la Grande Région.

Depuis le début de la programmation, quatre appels à projets ont déjà été lancés. 8 projets ont été approuvés dans le cadre des quatre premiers appels à projets.

2.2.4. INTERREG V B - EUROPE NORD-OUEST (ENO)



Le programme opérationnel Interreg de coopération transnationale Europe du Nord-Ouest (ENO) vise à renforcer la cohésion territoriale dans certaines régions de l'Europe du Nord-Ouest : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Luxembourg, plusieurs régions d'Allemagne, des Pays-Bas et de France (dont la Picardie), plus la Suisse.

Le programme soutient des projets de collaboration, des échanges de bonnes pratiques mais surtout des projets plus opérationnels, y compris des projets de démonstration d'innovations. Les projets doivent se concentrer sur la recherche appliquée et inclure une phase de test ou de mise en œuvre.

2.2.5. INTERREG V C EUROPE



En cohérence avec la stratégie Europe 2020, les 4 axes prioritaires sont :

- **Axe 1** : Recherche et Innovation ;
- **Axe 2** : Economie bas carbone ;
- **Axe 3** : Compétitivité des PME ;
- **Axe 4** : Développement durable

Il s'adresse **prioritairement aux administrations publiques** et vise avant tout l'échange d'expériences en vue d'améliorer les politiques publiques territoriales en Europe. Le taux de financement est de 85 %, avec une possibilité de financer en partie le solde de 15 % par la Région Wallonne si le projet est développé en cohérence avec les autres projets financés par les Fonds Structurels FEDER et FSE.

2.3. FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

La Cellule Fonds Européens apporte un appui technique et administratif **des projets FSE portés à sa connaissance et à la demande du département concerné.** Elle assure le lien avec la Direction générale transversale et notamment le Service du budget et le Service des Finances pour optimiser le suivi de ceux-ci durant toute la programmation 2014-2020.

2.3.1. HISTORIQUE DES PROJETS ACCEPTÉS LORS DES DEUX PREMIERS APPELS

Pour mémoire, en réponse à ces appels, 12 projets ont été approuvés, dont 6 projets en tant qu'opérateur partenaire et 6 projets en tant qu'opérateur principal. Les projets portés par la Province de Liège sont :

- **Conserverie itinérante et solidaire** au sein du portefeuille intitulé InserEmploi
- **STePS (Sciences & Technology Profiled Studies)** au sein du portefeuille « Synergies Formation », rebaptisé « Technosphère »
- **4L : Life Long Learning in Liège** au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : accompagnement et formation tout au long de la vie », rebaptisé « FORMA + »

- **Le portefeuille « Inclusion socioprofessionnelle, solidarité et proximité »** dont le chef de file est l'Espace Qualité Formation de la Province de Liège
- **Story Tech Link** au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : Accompagnement et formation tout au long de la vie, projet complémentaire au futur « Exploratoire des Possibles » du Pôle Bavière
- **ALTERKIT** au sein du portefeuille « CCG Enseignement supérieur – Alternance »

3. AIDES DIRECTES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Complémentairement aux Fonds structurels, la Cellule Fonds Européens accorde une attention particulière aux programmes de financement intra-communautaires dans les domaines d'activités très variés mais rencontrant les compétences de notre Institution (Formation, Enseignement, Energie, Environnement, Mobilité, Santé, Affaires Sociales, Culture, etc...).

A cet égard, la Cellule entretient un dialogue permanent avec les différents départements provinciaux de manière à leur communiquer les opportunités de financement ou, à l'inverse, à chercher comment les projets déjà identifiés pourraient prendre une dimension européenne et ainsi être financés.

- **Principaux programmes :**
 - HORIZON 2020
 - ERASMUS +
 - Europe créative
 - Droits et citoyenneté
 - LIFE
 - EaSI-Emploi et Innovation Sociale
 - Europe pour les Citoyens
 - JUSTICE
- **7^o Programme Cadre – Recherche et Développement (PCRD) - BRICKER**



La Cellule Fonds Européens a été chargée de la coordination administrative et financière de ce projet d'une durée initiale de 4 ans.

Le projet « BRICKER » s'est terminé officiellement le 31 mars 2018. L'évènement de clôture s'est déroulé le 6 mars 2018 sur le site de la Haute Ecole en présence des représentants politiques locaux et régionaux, des représentants de la Commission Européenne, des représentants du monde.

4. PARTICIPATION À DIVERS RÉSEAUX EUROPÉENS

- **AISBL « PARTENALIA »**



Depuis 2011, la Province de Liège est membre de l'aisbl « PARTENALIA » dont l'objet est de faciliter la coopération territoriale entre les Autorités Locales Intermédiaires telles que les Provinces en Belgique et en Espagne. Depuis le 1^{er} avril 2015, la Direction de la Cellule Fonds Européens en assure la trésorerie, permettant ainsi une représentation primordiale et stratégique de la Province de Liège en son sein.

- **Forum Européen pour la Sécurité Urbaine – (EFUS en anglais)**



L'une des missions d'EFUS est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux. La Province de Liège en est membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

- **LIKE (Villes et régions européennes pour la Culture)**



« Like », créé en 1994, est l'association des villes et régions européennes pour la culture. Il s'agit d'une plateforme européenne de coopération, de débats, d'actions et de formations dans le domaine de la politique culturelle des villes, départements, provinces et régions en et hors Europe.

En mars 2018, la Province de Liège a lancé une procédure d'adhésion à ce réseau.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

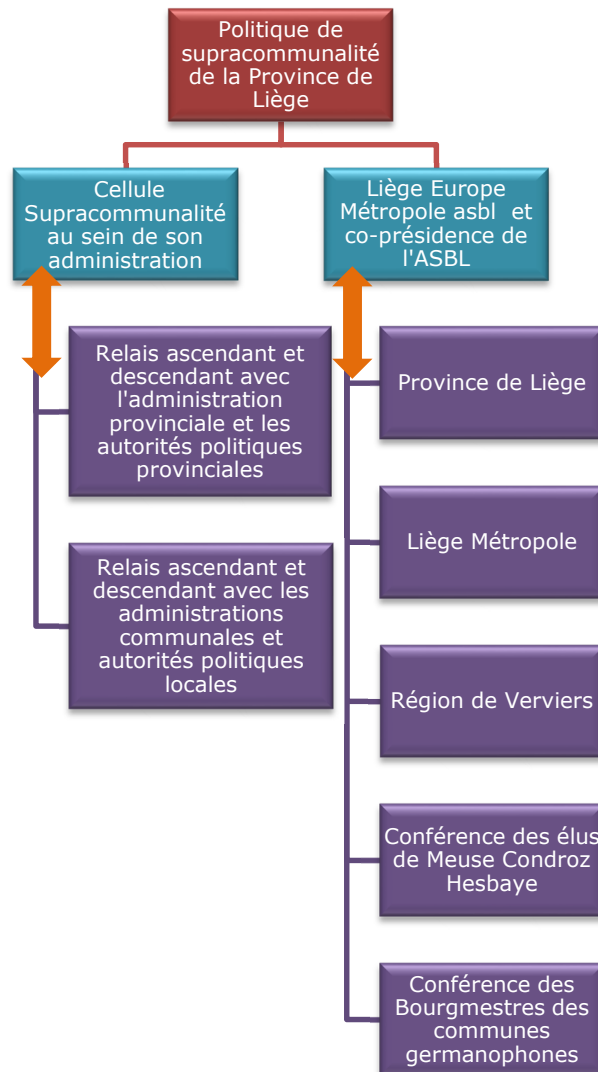


SUPRACOMMUNALITÉ & SOUTIEN AUX COMMUNES

1. HISTORIQUE ET ORGANISATION

La supracommunalité : un projet fort et structuré en province de Liège

En bref, l'action de l'institution provinciale en matière de supracommunalité s'articule comme suit :



2. ORGANIGRAMME

La Cellule Supracommunalité dépend du Greffe provincial et travaille en étroite collaboration avec la Direction générale du département Infrastructures et Environnement.

3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA CELLULE

Plus que jamais, la Cellule Supracommunalité a œuvré en 2018 au service des Villes, Communes et territoires de notre province. En agissant de concert avec l'ensemble des services provinciaux, dans une optique transversale, la Cellule a assuré le suivi et le développement de projets supracommunaux qui touchent essentiellement :

1) À l'organisation et au suivi de réunions de collèges communs :

Afin de permettre une parfaite circulation de l'information auprès des autorités locales (réunies sur base d'aires géographiques qui correspondent aux Zones de polices), la Cellule œuvre à l'organisation de ces Collèges communs Communes-Province. Dans ce but et afin de préparer au mieux ces réunions, un travail de collecte d'informations auprès des différentes directions générales de la Province est nécessaire et est assuré par les agents de la Cellule. Ces réunions décentralisées suscitent ainsi des débats, des réflexions, des projets nouveaux que les élus – tant provinciaux que communaux – animent, enrichissent et *in fine* concrétisent. C'est ainsi que le Collège provincial, durant cette année 2018, a achevé de rencontrer les 84 Villes et Communes de son territoire. Dans cette même année, quatre réunions ont eu lieu, à savoir avec la Zone de Police Ans – Saint-Nicolas, la Zone de Police Hesbaye Ouest, la Zone de Police Seraing – Neupré et la Zone de Police Beyne-Heusay – Fléron – Soumagne.

2) À la promotion de notre Centrale d'achat provinciale auprès des collectivités locales :

En effet, lors des différentes rencontres avec les Collèges communaux à l'occasion des Collèges communs, le Collège provincial a régulièrement été interrogé sur la Centrale d'achat provinciale et sur les produits et services qu'elle proposait. C'est pourquoi au vu de ces demandes, un courrier d'information et un questionnaire ont été adressés début 2018 aux Communes, CPAS, intercommunales, zones de police, zones de secours, régies communales et provinciales autonomes, personnes morales de droit public, personnes morales de droit privé (ASBL et fondation) ayant conclu un contrat de gestion avec la Province de Liège. Dans ce même esprit de promotion et afin de faciliter les relations avec les administrations locales, la Cellule a également apporté un soutien administratif au Service provincial des Bâtiments pour la mise en place du marché Gaz et Électricité 2018 et pour le suivi des demandes reçues.

3) À l'affectation des 20% du fonds des provinces dédiés à la supracommunalité :

En effet, la Province de Liège respecte parfaitement les dispositions en la matière transcrites au sein du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (art. L2233-5). La Cellule a dès lors comme mission d'assurer le **subventionnement des projets supracommunaux**.

C'est après instruction et analyse (pour lesquelles la Cellule apporte son soutien administratif) des dossiers soumis par les différentes Conférences territoriales (Conférence des Élus de Meuse-Condruz-Hesbaye, Liège Métropole, Région de Verviers et Konferenz der Bürgermeister) et approuvés par les instances de Liège Europe Métropole dans le cadre de son plan triennal, en l'occurrence pour la période 2016-2018, que les sélections sont proposées au Collège et Conseil provinciaux pour approbation. La Cellule Supracommunalité se charge de l'instruction desdits dossiers.

Dans ce contexte, **plusieurs décisions sont intervenues en 2018**, à savoir :

- Octroi de nouvelles promesses de subside :

Un complément à la décision prise en date du 14 décembre 2017.

En effet, fin 2017, une deuxième sélection avait été opérée et transmise à la Province, permettant l'octroi en date du 14 décembre 2017, de sept promesses de principe et une promesse ferme.

Celle-ci a été complétée par l'ajout de deux dossiers dont la décision avait été différée au Conseil d'administration du 15 décembre 2017. Ceux-ci ont été sélectionnés, à l'unanimité, en complément de la série ayant déjà fait l'objet d'une décision du Conseil d'administration en date des 15 septembre et 17 novembre 2017, confirmée lors de l'« Assemblée des Elus » du 15 décembre 2017. Ils ont ensuite fait l'objet d'une décision favorable du Conseil provincial en date du 22 février 2018.

Exemple de projet : « Cheminements piétons dans le parc de la Boverie » (complément – Ville de Liège) ;

- Subsides de fonctionnement ponctuels pour des dossiers supracommunaux :

Toujours dans le cadre des 10% affectés à des actions de supracommunalité par la Province de Liège, un nouvel article budgétaire a été créé à l'ordinaire pour permettre de répondre à la proposition d'octroi de subsides pour plusieurs projets supracommunaux que l'ASBL Liège Europe Métropole a sélectionné.

En sa séance du 31 mai 2018, le Conseil provincial a dès lors statué sur l'octroi de subsides relatifs à cinq dossiers.

Exemples de projets : « Réalisation d'images en vue d'une couverture de 'La Province vue du ciel' » (RTC-Télé Liège), « Aide à la conception du réseau points-nœuds vélo sur le territoire des Communes de Aywaille, Stoumont, Lierneux, Ferrières, Hamoir, Comblain-au-Pont, Ouffet, Clavier, Anthisnes et Esneux » (ASBL « Groupement Régional Économique Ourthe-Vesdre-Ambève » - GREOVA) ;

- Subventionnement des Agences Immobilières Sociales :

Sur proposition du « Conseil des Élus » et de l'« Assemblée des Élus » de Liège Europe Métropole ASBL, le Conseil provincial a statué favorablement sur le principe et le mode de calcul de la subvention octroyée aux douze Agences immobilières sociales agréées par la Région wallonne et sises sur le territoire de la province de Liège. Par ailleurs, il a également arrêté le règlement provincial relatif à l'octroi annuel de subsides supracommunaux aux Agences immobilières sociales.

Par ailleurs, tout au long de l'année 2018, la Cellule a maintenu son implication dans les dossiers concernant les projets supracommunaux sélectionnés antérieurement en vue de l'octroi de subsides dans le cadre des Plans triennaux 2013-2015 et 2016-2018 de Liège Europe Métropole par le Conseil provincial :

- pour la liquidation des subsides décidés en promesse ferme ;
- pour la bonne suite dans l'instruction des projets décidés en promesse de principe et leur aboutissement.

C'est ainsi que quatre rapports ont été soumis au Conseil provincial en date des 31 mai, 28 juin, 26 novembre et 20 décembre 2018 en vue d'octroyer une promesse ferme (partielle ou totale) de subside pour treize projets ayant reçu antérieurement une promesse de principe.

Exemples de projets : « Cité de l'Espoir – Projets d'externalisation de logements de résidents » (Commune de Dison), « Requalification de la gare de Huy (volet 'parking de délestage') » (Ville de Huy), « Métamorphose d'un pôle touristique et culturel : 'Art House' et 'Water House' » (Commune de Chaudfontaine).

4) À la prise en charge des **coûts de la mise en œuvre de la réforme sur la sécurité civile** :

Pour ce qui concerne l'année 2018, le montant de la 1^{ère} tranche de 5 % a été versé aux communes partenaires en février et les diverses dépenses effectives nécessaires à la création d'un dispatching provincial « pompiers » ont été opérées en déduction du montant de la 2^{ème} tranche.

5) Aux **relations avec les organes de la supracommunalité** :

La supracommunalité est un axe central de l'action de notre institution provinciale. Cette ambition provinciale – portée lors de la législature précédente et affirmée à nouveau au sein de la Déclaration de politique provinciale 2018-2024 – nécessite inévitablement de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs territoriaux et constitue donc la tâche initiale essentielle de la Cellule Supracommunalité. À cette fin, des contacts permanents avec les acteurs des Villes, Communes et Territoires de la province de Liège ont été entretenus par la Cellule afin d'aboutir à de multiples collaborations au bénéfice des politiques locales, des projets supra-locaux et des citoyens. Ces acteurs sont nombreux : les Élus (communaux, provinciaux, régionaux, fédéraux et européens), les associations volontaires de la supracommunalité (les conférences territoriales, Liège Europe Métropole), les Villes et Communes, les services administratifs communaux, les services administratifs provinciaux, ... Plus particulièrement, la Cellule suit l'activité des conférences territoriales et de Liège Europe Métropole et s'assure du bon suivi du contrat de gestion qu'elles ont signé avec la Province.

En ce qui concerne l'ASBL Liège Europe Métropole (LEM), la Cellule Supracommunalité s'est chargée d'organiser et de préparer les dossiers pour la tenue des Assemblées générales et des Conseils des Élus. Au cours de l'année 2018, l'ASBL a tenu :

- 1 Assemblée générale ;
- 3 réunions du Conseil des Élus ;

- 1 réunion pour la présentation finale du Schéma Provincial de Développement Territorial ;
- 1 réunion de coordination du projet eurégional « EMR Connect » dans laquelle Liège Europe Métropole est impliqué.

La Cellule Supracommunalité assure également la gestion journalière de l'ASBL, ainsi qu'un soutien administratif quotidien. En outre, elle participe à des réunions concernant les projets de Liège Europe Métropole et notamment relatives aux projets européens (« EMR Connect », « XMob » et « Wohnmonitor »).

6) À la promotion et à l'évolution du concept de supracommunalité :

Durant l'année 2018, les agents de la cellule ont participé à différents colloques ou rencontres leur permettant d'enrichir leur travail et leur réflexion autour du concept de supracommunalité afin d'enrichir leur travail au service des Villes, Communes et Territoires de notre province. À cette fin, la Cellule a notamment participé au Salon des Mandataires au WEX de Marche-en-Famenne (tenue d'un stand), au 32^{ème} Congrès CIRIEC à Liège ou encore le Comité de pilotage de la rénovation du Grand Théâtre de Verviers.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

1. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

1.1. CRÉATION

- Par sa résolution du 28 janvier 1999, le Conseil provincial a décidé de la création d'une Cellule de Coordination des Grands événements.

1.2. OBJECTIFS

- S'inscrire dans une logique de l'accentuation d'une réelle politique de développement, d'encouragement et de soutien aux grands événements à caractère international qui figurait, tout d'abord, dans la déclaration de politique générale pour la législature 2001-2006, ensuite dans celle pour la législature 2006-2012, pour se proroger à nouveau dans celle de 2012-2018 ;
- Susciter des retombées économiques les plus larges possible ;
- Améliorer l'image de la Province de Liège sur le plan international ;
- Valoriser les atouts de la Province de Liège ;
- Susciter, grâce à l'expérience en matière d'organisation de manifestations destinées au grand public, une dynamique citoyenne.

1.3. MISSIONS

- Collaborer à **l'organisation d'événements prestigieux** en province de Liège, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale ;
- Coordonner la participation de divers secteurs provinciaux impliqués dans la préparation et le déroulement de chacun des événements concernés.

1.4. ACTIONS

- L'engagement de la Province est assez diversifié selon que ces **événements sont sportifs, culturels, touristiques, folkloriques ou historiques** ;
- La Province de Liège est parfois seule porteuse du projet.

Exemples : la **Journée de la famille provinciale** au Domaine provincial de Wégimont, les « Retrouvailles des Jumelages Franco-Liégeois », les Fêtes de Wallonie en province de Liège ou encore l'exposition itinérante « Phénix 21. Morts et renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 » ;

- Pour d'autres projets, la Province cogère ou apporte un important soutien aux organisateurs.

Exemples : « Grands Départs » du Tour de France et du Giro d'Italia, les classiques cyclistes ardennaises, la Coupe du monde de tennis de table, la Journée annuelle des Confréries gastronomiques, le Marché des Gourmets, la Fête Italienne, la Fête turque, la Giornata italiana, la Fiesta Iberica, les rencontres de Fed Cup et de la Coupe Davis de tennis.

On notera particulièrement cette année, l'accueil à Liège de la 11^{ème} édition de « EURO GYM LIEGE 2018 », événement prestigieux qui est le plus grand rendez-vous d'Europe en la matière en y impliquant des jeunes sportifs issus des 50 fédérations nationales composant l'Union Européenne de Gymnastique et cela sans esprit de compétition.

2. COORDONNÉES DU SERVICE

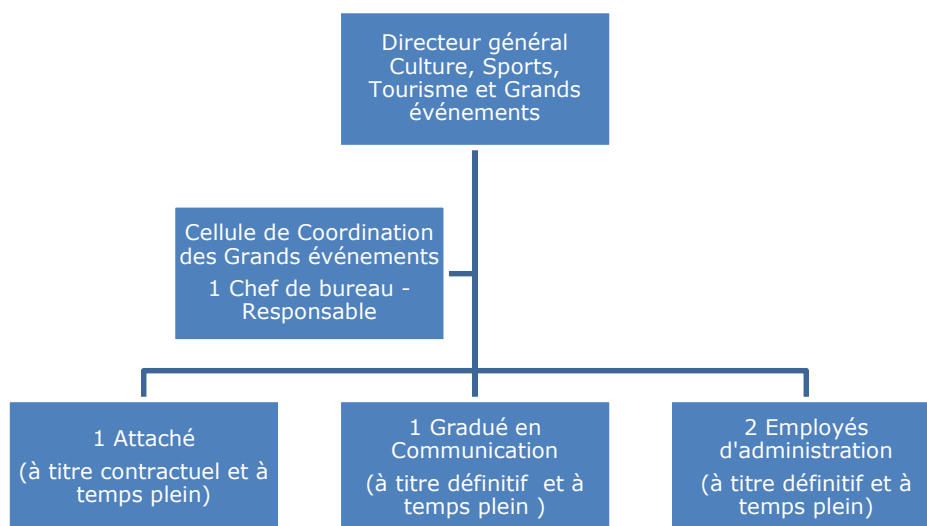
Cellule de Coordination des Grands événements
Rue du Vertbois, 13a
4000 Liège
T. : 04/279.46.38

cellule.grandsevenements@provincedeliege.be

2.1. ORGANIGRAMME

La cellule est intégrée dans le Département « Sports, Tourisme, et Grands événements » et est placée sous la direction du Directeur général ayant en charge le département précité.

L'organigramme de la Cellule de Coordination des Grands événements se présente comme suit au 31 décembre 2018 :



3. RAPPORT DE GESTION DU 01/01 AU 31/12/2018

3.1. ASPECTS RELEVANT DU PERSONNEL

Fin de contrat au 30 novembre 2018 du coordinateur de projet.

3.2. ASPECTS RELEVANT DE LA GESTION MATÉRIELLE

Néant

3.3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ PROPREMENT DITE DE LA CELLULE

Dans le cadre de son rôle de coordination, la Cellule a collaboré, en 2018, à l'organisation et la concrétisation des événements suivants :

3.3.1. IMPLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DES GRANDS ÉVÉNEMENTS EN 2018

Manifestations	Implication de la Cellule de Coordination des Grands Evénements				
	Organisation et coordination	Coordination de l'implication provinciale	Soutien financier à l'organisation/implication financière	Soutien administratif à l'organisation	Présence sur l'événement
Marché des Gourmets		χ	χ		χ
Flèche Wallonne		χ	χ		χ
Liège-Bastogne-Liège		χ	χ		χ
Liège-Bastogne-Liège « femmes »		χ	χ		χ
Festival International du film policier de Liège		χ	χ		χ
Fiesta Iberica		χ	χ		
Coupe du monde de tennis de table ITTF 2017 et ITTF Legends Tour 2018 et 2019		χ	χ		
Giornata Italiana			χ		
Eurogym Liège 2018	χ	χ	χ	χ	χ
Exposition itinérante « Phénix 21. Morts et Renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 »	χ	χ	χ	χ	χ
Fêtes de Wallonie en Province de Liège	χ	χ	χ	χ	χ
3 ^{ème} Festival international du Film de Comédie de Liège			χ		
Steropsia-Virtual Week » (Festival du Film en 3D)			χ		
Championnat de Belgique d'Attelage			χ		
32 ^{ème} Congrès mondial du CIRIEC			χ		
Séminaire de printemps de l'Association Internationale des Relais Desserts			χ		
61 ^{ème} Rallye international « police-Gendarmerie-Police Judiciaire-Police militaire			χ		
8 ^{ème} édition du festival internal du Rire de liège « VOO RIRE »			χ		
Oranisation Reciprocity Design			χ		
Réfection d'un géant			χ		
60 ^{ème} anniversaire de la sculpture « Clown »			χ		

3.3.2. SUBVENTION OCTROYÉES EN 2018

Dates	Bénéficiaire	Finalité de la subvention	Montant de la subvention
du 24 au 25 mars 2018	<i>Rotary club de Flémalle</i> Chemin du château ½ 4400 Flemalle	Marché des Gourmets	6856,88€ (prise en charge directe de factures liées à l'organisation, à charge des crédits de fonctionnement)
du 24 au 26 août 2018	Asbl « Blegny Move » Place Pierre Joseph Comblain,1 - 4670 Blegny	Fiesta Iberica	3.000€
le 18 mai 2018	SPRL Philippe SAIVE management Rue du Preyai, 21 – 4432 Ans	ITTF Legends Tour 2018	25.000€ (Pour 3 manifestations similaires en 2017,2018,2019)
du 12 au 20 juillet 2018	Asbl « Eurogym Liège 2018 Rue des Mineurs, 11 - 4000 Liège	Eurogym Liège 2018	40.000 €
du 26 au 29 avril 2018	Asbl « Le Festival du Film policier » Avenue Brugmann, 76 - 1190 Bruxelles	12 ^{ème} édition du Festival International du Film Policier de Liège	43.000€
du 6 au 10 novembre 2018	Asbl « Cinélabel production » Rue St Remy, 5 4000 Liège	3 ^{ème} édition du Festival international du film de comédie à Liege	20.000€
du 16 au 20 octobre 2018	Asbl « Image&3D Europe » Rue Paradis, 78 4000 LIEGE	Stereopsia - Virtual Week	20.000€
du 2 au 3 juin 2018	ASBL « Domaine Touristique de Blegny Mine » Rue Lambert Marlet, 23 - 4670 Blegny	Giornata Italia	2000€
du 28 au 30 septembre 2018	ASBL Horse Academy de Hesbaye- Rue Chantraine, 34 4357 JENEFFE	Championnat de Belgique d'Attelage	5000€
du 30 mai au 1 ^{er} juin 2018	ASBL CIREC, Université de Liège Place des Orateurs,1 B33 bt 6 4000 LIEGE	32 ^{ème} Congrès mondial du CIRIEC	25000€
du 15 au 18 avril 2018	ASBL Chocolat belge, Passion et Patrimoine	Séminaire de printemps de l'Association Internationale des Relais Desserts	5000€
du 25 au 27 mai 2018	ASBL Royal Auto-Moto Club de la Police liégeoise	61 ^{ème} Rallye international « police-Gendarmerie-Police Judiciaire-Police militaire	500€
du 16 au 21 octobre 2018	ASBL « Festival International du Rire de Liège Rue de Campine, 370 4000 LIEGE	8 ^{ème} édition du festival internal du Rire de liège « VOO RIRE »	8000€
du 4 octobre au 25 novembre 2018	ASBL Wallonie Design Rue Paradis, 78 à 4000 LIEGE	Oranisation Reciprocity Design	325.000€
du 4 octobre au 25 novembre 2018	Opma ASBL	Organisation de triennale d'art contemporain	125.000€
le 16 septembre 2018	ASBL « AGK » Am Dornenbusch, 3 4700 EUPEN	60 ^{ème} anniversaire de la sculpture « Clown »	2400€

3.3.3. SUBSIDES OCTROYÉS EN 2018 DANS LE CADRE DES FÊTES DE WALLONIE

Dates	Bénéficiaire	Finalité de la subvention :	Montant de la subvention
du 31 août au 2 septembre 2018	Fêtes de Wallonie à Seraing asbl Voisinage de la Tour 13 4100 SERAING	Fêtes de Wallonie à Seraing	25.000€
du 24 août 2018	Commune d'Engis Rue Reine Astrid 13 - 4480 ENGIS	Ouverture officielle des Fêtes de Wallonie à Engis	5.000€
du 7 au 9 septembre 2018	Coup d'Envoi asbl Rue d'Amercoeur 60/17 - 4020 LIEGE	Coup d'envoi des Fêtes de Wallonie à Liège	7.000€
du 7 au 9 septembre 2018	Culturama asbl Rue Entre-deux Tour 3 4540 AMAY	Les « Amaytoises »	500€
le 29 septembre 2018	Les Une fois d'un soir asbl Place Grand Marchin 3 4570 MARCHIN	Festival des arts de la rue à HUY	2.400€
le 7 septembre 2018	Les Nuits de septembre - Festival de Wallonie de Liège asbl Rue des Mineurs 17 - 4000 LIEGE	Les nuits de septembre à Liège	1.000€
le 15 septembre 2018	Rwayâl Club Wallon - société littéraire malmédienne 1898 Place du Châtelet 10 4960 MALMEDY	Théâtre en wallon	1.000€
le 15 septembre 2018	Centre culturel de Saint-Georges Rue Albert 1 ^{er} ,18 4470 SAINT-GEORGES	Soirée concert au Centre culturel	2.000€
du 24 au 26 août 2018	Comité des Fêtes de la Chauveheid Chauveheid 81 - 4987 STOUMONT	Fête de la Saint-Gilles à Chauveheid	250€
le 22 août 2018	Royal Syndicat d'initiative de Robertville asbl Rue Centrale 53 - 4950 ROBERTVILLE	Le feu au lac	2.000€

3.3.4. SUBSIDES OCTROYÉS EN 2018 DANS LE CADRE DES COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Dates	Bénéficiaire	Finalité de la subvention	Montant de la subvention
du 1 ^{er} avril au 12 décembre 2018	ASBL « histoire et archéologie spadoises » Avenue reine Astrid,77b - 4900 SPA	Organisation d'une exposition temporaire intitulée «Guerre et Paix »	5000€
du 4 au 6 mai et 11 novembre 2018	Commune de WELKENRAEDT Rue de l'Ecole,6 - 4840 WELKENRAEDT	Organisation d'un programme de commémorations du Centenaire de la fin du premier conflit mondial, les 4 et 6 mai 2018, ainsi que le 11 novembre 2018	1500€
du 9 septembre au 9 novembre 2018	Commune de FLÉRON Rue François Lapierre,19 - 4620 FLERON	Organisation d'une activité historique et culturelle dans le cadre de la commémoration de la fin de la Grande Guerre	1000€
le 10 novembre 2018	Ville de Herstal Place Jean Jaurès,45 - 4040 HERSTAL	"1918-2018 - Se souvenir et vivre en paix »	1500€
le 10 novembre 2018	ASBL Les Amis du fort de Lantin Rue de Villers, 1 - 4550 LANTIN	Cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale	1500€
le 9 novembre 2018	ASBL Rive gauche Maison de la France Rue Haute Sauvenière,19 - 4000 LIEGE	Parrainage pour l'aide à la création d'une œuvre d'art commémorative de la guerre 14-18	10.000€
du 6 octobre 2018 à février 2019	ASBL Malmundarium Place du Chalet,9 - 4960 MALMEDY	Exposition "Les nouveaux Belges"	1500€
le 10 novembre 2018	ASBL Compagnie Royale des anciens Arquebusiers de Visé Rue Basse,32 - 4600 VISE	Concert, le 10 novembre 2018, célébrant le centenaire de l'armistice de la 1 ^{ère} guerre mondiale	1500€
du 8 août au 11 novembre 2018	Ville de Herve Rue du Collège, 26 - 4650 HERVE	Exposition dans le cadre de l'Armistice de la Première Guerre mondiale intitulée "Herve se libère, Herve se reconstruit et Herve se souvient"	1500€
du 26 octobre au 16 décembre 2018	Agence de développement local de Lontzen-Plombières -Welkenraedt Rue du Chemin de fer, 25 4850 PLOMIERES	Organisation de l'événement "une gare entre deux parties : Herbesthal, gare frontière" du 26 octobre au 16 décembre 2018	1500€
le 9 septembre 2018	Commune d'Ans Es. de l'Hôtel Communal - 4430 ANS	Concert du centenaire, à Loncin, le 9 septembre	1500€
2018	ASBL « Mémoire de Neupré » Allée des chevreuils,6 - 4210 NEUPRE	Publication du livre "Neupré pendant la guerre 1914-1918 - Occupation et délivrance	1500€
du 4 et 5 mai 2018	Monsieur Michel DESAUBIES Rue du Cimetières,18/1 - 4357 JENEFFE	Spectacle "1918-2018 100 ans de chanson française"	500€

de mai à novembre 2018	Commune de Wanze Chaussée de Wavre,39 - 4520 WANZE	Manifestations de mai à novembre 2018 dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice de la 1ère Guerre mondiale	1500€
du 2 mai 2018 à fin mars 2019	Association de fait « Maison du souvenir » Rue de la Digue,102 - 4683 VIVEGNIS	Exposition présentant le rôle de la Croix Rouge durant les deux conflits du XXème siècle	1500€
du 9 au 11 novembre 2018	ASBL Espace Culture Place Communale,7 - 4850 MONTZEN	Manifestation "1918, Plombières 100 souvient" dans le cadre des Commémorations de la Première Guerre mondiale	1500€
2018	ASBL « Malmédy-Folklore » Gretedar,8- 4960 MALMEDY	Edition d'un livre –souvenir dans le cadre des Commémoration du 100 ^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale	1500€
le 20 septembre 2018	ASBL « La Source » Rue de la B. Jardinière,137- 4031 ANGLEUR	Création du spectacle « 14-18, Et après ? par la Compagnie Sandra PROES	1000€
du 1 ^{er} au 4 octobre 2018	Asbl Ambiances Rue de Gembloux (bât23),500 5002 SAINT-SERVAIS	réalisation du film documentaire « Soldats belges dans l'armée du Tsar » de Mme Françoise LEMPEREUR	1500€

3.3.5. PHOTOS DES MANIFESTATIONS 2018

Fêtes de Wallonie



Liège-Bastogne-Liège



La Dictée de Liège-Bastogne-Liège



Flèche Wallonne



Exposition itinérante « Phénix 21. Morts et Renaissances d'une région industrielle, Liège 1914-2014 »



Journée de la Famille provinciale



EURO GYM - LIEGE 2018



5ème édition des « Retrouvailles des Jumelages franco-liégeois »



Marché des Gourmets



Festival International du Film Policier de Liège



Le Festival International de Musiques militaires



RAPPORT D'ACTIVITÉS

**CHINA
TOWN**
LIÈGE FUJIAN
列日-福建



**LES RELATIONS
EXTÉRIEURES**

RELATIONS EXTÉRIEURES

Composé d'un Responsable de Service et de 7 collaborateurs, le Service des Relations extérieures est situé :

Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège (B.R.E.L.)
Boulevard d'Avroy, 28-30 - 4000 LIEGE
Tél.: 00 32 (0) 4 279 24 90 - Fax : 00 32 (0) 4 237 24 99
www.provincedeliege.be (rubrique : Nous découvrir) ▪ brel@provincedeliege.be

BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le BREL est **fédérateur** et **centralisateur** des relations internationales de la Province de Liège. Il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, cette action de relations extérieures.

1. LES OBJECTIFS DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

- Promouvoir la visibilité et la notoriété de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent, dans le cadre de ces relations internationales ;
- Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux entrepris par les autres services provinciaux et les opérateurs liégeois (GRE, AWEX, SPI,...) ;
- Permettre au secteur entrepreneurial liégeois, qu'il soit public ou privé, de valoriser son savoir-faire à l'étranger et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province.

2. LES PRIORITÉS

2.1. LES CHARTES D'AMITIÉ ET DE COLLABORATION

La Province de Liège poursuit les échanges bilatéraux avec ses partenaires étrangers.

2.1.1. CHINE : PROVINCE DU FUJIAN

- Accueil d'une délégation chinoise pour des rencontres économiques et protocolaire du 7 au 9 juin 2018 ;
- Mise sur pied de la troisième édition du Village Chinatown du 7 au 10 juin 2018.



Le BREL organise régulièrement des missions à l'étranger dans le cadre de ces Chartes. Ces missions sont toujours réalisées en bonne concertation avec l'AWEX en mobilisant les forces vives de la province dont notamment les entreprises privées ou publiques. L'objectif est d'encourager les échanges entre provinces/régions partenaires par le développement d'échanges économiques.

2.2. L'EUROPE

2.2.1. LA PROVINCE DE LIÈGE POURSUIT ET ACCENTUE ENCORE LES ÉCHANGES BILATÉRAUX AVEC SES PARTENAIRES (EUROPÉENS) :

La priorité est donnée aux actions « européennes », menées notamment dans le cadre de la CEPLI (Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires) et dans le cadre du réseau « Partenalia ». Ce réseau est une association de Provinces (ou niveau de pouvoir équivalent) européennes qui a pour but de développer la coopération territoriale européenne afin d'améliorer les politiques locales et européennes qui ont un impact sur les autorités locales intermédiaires et les autres institutions « supra locales ».

Exemples :

- Présence promotionnelle dans la 34^{ème} édition du « Made in Belgium classique » distribuée à l'international (Ambassades, Attachés de l'AWEX,...) en janvier 2018 ;
- Accueil d'une délégation de 16 représentants tunisiens des secteurs du Tourisme et de l'Agriculture par le Bureau des Relations extérieures, le Département de l'Environnement et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège pour une visite guidée de la Ville de Liège – 20 avril 2018 ;
- Octroi d'un soutien financier accordé par la Province de Liège à l'ASBL « Amitiés françaises de Liège », dans le cadre des Festivités du 14 juillet 2018 à Liège ;
- Journée découverte du quartier européen à Bruxelles le 28 juin 2018 ;
- Course d'orientation européenne au Domaine provincial de Wégimont le 23 octobre 2018.

2.2.2. SOUTIENS LOGISTIQUES ET FINANCIERS AUX OPÉRATEURS LIÉGEOIS AFIN DE DÉVELOPPER LEURS PROJETS AVEC L'ÉTRANGER

Notamment :

- Les échanges d'étudiants ;
- Les ASBL ;
- Les communes qui ont des jumelages avec des communes étrangères ;
- Les projets à l'exportation initiés par des entreprises liégeoises, en collaboration avec l'AWEX ou avec Wallonie Bruxelles International.

Exemples de soutiens financiers accordés par la Province de Liège à :

- l'ASBL *Cercle Royal des Mandolinistes de Malmedy* dans le cadre d'un concert conjoint avec l'orchestre *A Cordes & A Cris* de Nancy qui s'est déroulé à Nancy lors du concert de la Saint-Nicolas le 10 décembre 2017 ;
- l'ASBL *Réseau d'Entreprises Sociales (RES)*, dans le cadre d'une rencontre européenne sur l'économie sociale d'insertion, en collaboration avec *l'European Network of Social Integration Enterprises (ENSIE)* le 23 au 26 janvier 2018 ;
- la Commune d'Oupeye dans le cadre de la 9^{ème} édition de la Fête de la Coquille Saint-Jacques à Oupeye les 17 et 18 mars 2018 ;
- la Commune de Waremme dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du jumelage des villes de Waremme et Gérardmer et la visite d'une délégation officielle à l'occasion de la 1^{ère} « Fête du Printemps » qui s'est déroulée à Waremme – 31 mars au 2 avril 2018 ;

- l'ASBL *Royal Auto-Moto Club de la Police liégeoise* dans le cadre de la 61^{ème} édition du Rallye International « Police-Gendarmerie-Police Judiciaire-Police Militaire » qui s'est déroulé dans la région de Liège et Aleur les 25, 26 et 27 mai 2018 ;
- l'ASBL *Comité de quartier des Biens Communaux* dans le cadre de la 6^{ème} édition du Village « ITALIA BELLA » qui s'est déroulé au Country Hall à Liège les 25, 26 et 27 mai 2018 ;
- l'ASBL *Sport et Culture Promo* dans le cadre de l'organisation du 22^{ème} Trophée de Pétanque des Personnalités et des Décideurs et du 1^{er} Open Mondial *La Petite Marseillaise* au Parc des 7 heures à Spa les 26 au 27 mai 2018 ;
- la Fondation *EURITALIA* dans le cadre de l'organisation de la « Giornata italiana » les 2 et 3 juin 2018 ;
- la Commune de Visé dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du jumelage des villes de Visé et Aiguillon qui s'est déroulé à Visé du 13 au 16 juillet 2018 ;
- l'ASBL *Belgomania*, dans le cadre 25^{ème} édition des *Francofolies de Spa* qui se déroule du 19 au 22 juillet 2018 ;
- l'ASBL *Liège Demain* à l'occasion de leur 20^{ème} anniversaire le 7 septembre 2018 ;
- la Commune de Fexhe-Le-Haut-Clocher à l'occasion de la visite d'une délégation officielle de sa municipalité jumelle d'Ailly-Le-Haut-Clocher les 8 et 9 septembre 2018 ;
- la Commune de Waremme dans le cadre du 15^{ème} anniversaire du jumelage des villes de Waremme et Gallinaro et la visite d'une délégation officielle à l'occasion de la « Ferme en Ville – Marché du Soir – Coca-Cola Club » qui s'est déroulé à Waremme le 16 septembre 2018 ;
- la Commune d'Oupeye à l'occasion de sa visite d'une délégation officielle à la municipalité jumelle d'Erquy en France lors de la « Fête de la Coquille nouvelle » du 26 au 29 octobre 2018 ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique Wallonie (CCI FBW) à l'occasion de l'organisation du *Discovery Meeting Speed Business* qui s'est déroulé à Liège le 16 novembre 2018.

2.2.3. SOUTIENS AUX ACTIONS D'ENVERGURE INTERNATIONALE MENÉES PAR L'ENSEMBLE DES TIERS

Le BREL est acteur de la valorisation de la Province de Liège sur la scène internationale. Il est également partenaire des opérateurs liégeois qui mettent en place des actions d'envergure internationale et qui dès lors permettent à la Province et ses composantes d'être mises en valeur à l'étranger et/ou d'attirer un public international.

Exemples :

- Participation à la 12^{ème} édition du *Festival International du Film Policier de Liège* – 26 au 29 avril 2018 ;
- Participation de la Province de Liège à la 25^{ème} édition des *Francofolies de Spa* - 19 au 22 juillet 2018.

2.2.4. GESTION DU RÉSEAU DES « AMBASSADEURS DE LA PROVINCE DE LIÈGE »

Les *ambassadeurs de la Province de Liège* sont les hommes et les femmes motivés et animés par la même volonté et le même enthousiasme de valoriser et de diffuser une image positive et dynamique de la région liégeoise à l'étranger.

Des soirées thématiques ou des activités « *un ambassadeur parle aux ambassadeurs* » sont organisées régulièrement afin de rendre actif et vivant ce réseau :



- Conférence du Neurologue et Professeur de Clinique au Département de Neurologie du CHU de Liège et Directeur du Coma Science Group au sein du Centre GIGA Consciousness de l'Université de Liège, Monsieur Steven LAUREYS le 28 février 2018.
- Participation au 15Km Liège Métropole - le dimanche 6 mai 2018.

Exemples d'activités dans le cadre d'intronisation de nouveaux *ambassadeurs de la Province de Liège* :

- Intronisation de Robert HOSSEIN, de Marianne LEJEUNE et de Michel DELREE le 28 avril 2018 durant le 12^{ème} *Festival International du Film Policier de Liège (FIFPL)* ;
- Intronisation de Didier VAN CAUWELAERT le 25 mai 2018 durant la 10^{ème} édition du *Salon du Volontariat* ;
- Organisation d'une cérémonie d'intronisation de jeunes étudiants d'échange du ROTARY D1630 au titre d'*ambassadeurs de la Province de Liège* - 06 juin 2018 ;
- Intronisation de Madame Jingxian LI et de Monsieur Gai Jing YANG en tant qu'*ambassadeurs de la Province de Liège* - 07 juin 2018 ;
- Cérémonie d'Intronisation de 10 nouveaux *ambassadeurs de la province de Liège* lors de la 3^{ème} édition du Chinatown - 09 juin 2018 ;
- Cérémonie d'Intronisation de Monsieur Scott CAWTHON - 10 août 2018 ;
- Cérémonie d'Intronisation de Monsieur Marc WOLF à l'occasion du 20^{ème} anniversaire des ASBL *Liège Demain* et *Liège Gestion Centre-Ville* - le 7 septembre 2018 ;
- Cérémonie d'Intronisation de Monsieur Stéphane GUILLON à l'occasion de la 3^{ème} édition du *Festival International du Film de la Comédie de Liège* - le 7 novembre 2018.

3. CONCLUSION DU RAPPORT DU BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Dans le contexte actuel européen et mondial, les relations internationales ont pris de plus en plus d'importance, que ce soit pour les entreprises qui veulent exporter, pour les étudiants qui veulent apprendre les langues étrangères pour les communes qui veulent attirer les visiteurs étrangers ou pour les particuliers qui veulent connaître ce qui se passe en dehors des frontières.

Les nouveaux Etats membres de l'UE sont également très demandeurs de connaître les modes de fonctionnement administratif des autres Etats Membres. La Province de Liège, en tant qu'entité locale d'un Membre fondateur, est dès lors de plus en plus sollicitée par les pays émergents pour établir des partenariats et échanger les expériences.

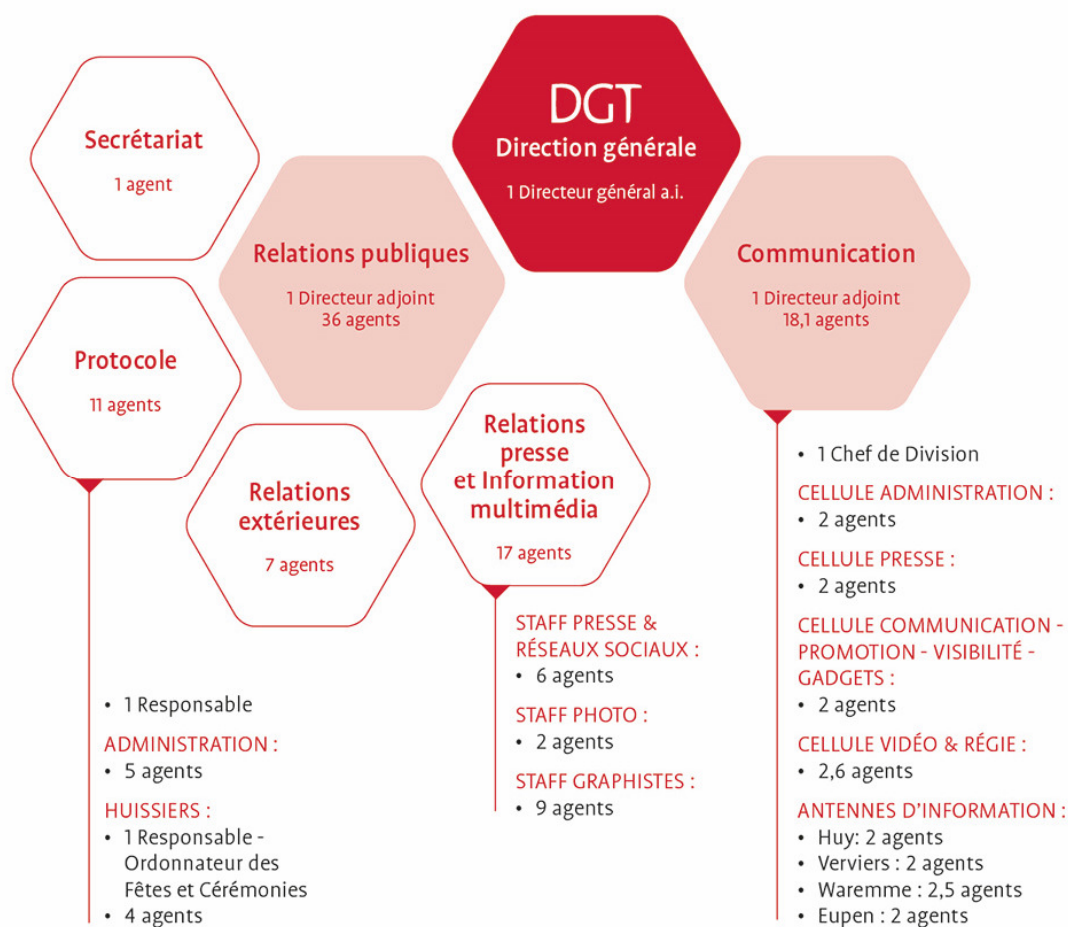
D'une façon générale, l'échelon provincial est le mieux approprié pour faire la promotion de son territoire et de l'ensemble de ses composantes.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LA COMMUNICATION & LES RELATIONS PUBLIQUES

ORGANIGRAMME



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

1. PRÉSENTATION

Cette Direction se compose de la manière suivante :

- Bâtiment Opéra (DGT Liège) :
 - Cellule Administration
 - Cellule Presse
 - Cellule Promotion
 - Cellule Audiovisuelle

- Antennes d'information :
Celles-ci sont localisées à :
 - Eupen
 - Huy
 - Verviers
 - Waremme

2. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La Direction de la Communication s'attèle à promouvoir la Province et veille à en assurer la lisibilité et la visibilité auprès de l'ensemble de ses publics-cibles (en interne et en externe).

La promesse de la Province étant : « S'engager pour le citoyen ! »

Afin de respecter cet engagement, la Direction de la Communication œuvre au quotidien au travers de ses outils et de ses missions.

2.1. LA REVUE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE

La revue de presse est mise en ligne du lundi au vendredi, à 10 heures, et est consultable, au format PDF, au départ de l'Intranet provincial via un login et un mot de passe personnels, attribués à chaque utilisateur.

Quelques données sont à mettre en exergue pour l'année 2018 :

- 337 accès à la revue de presse ont été comptabilisés (les Autorités provinciales, les responsables et chefs de secteur, les délégués communication des différents départements) ;
- 8.541 articles ont été mis en ligne avec 65.690 lectures (soit une moyenne de 180 lectures/jour calendrier)
86,62% provenaient d'articles achetés à Gopress (plateforme numérique d'accès aux éditions des quotidiens, hebdomadaires et magazines nationaux) ;
- 195 articles ont été lus en moyenne par chaque utilisateur sur l'année écoulée.

2.2. NOUVEL INTRANET

La Direction de la Communication fait partie du groupe de pilotage - avec la Direction des Systèmes d'Information et la Direction des Relations publiques - en charge de ce projet afin de revoir l'architecture et la rédaction des contenus. Ce travail est toujours en cours de réalisation.

2.3. LES REPORTAGES VIDÉO

La cellule audiovisuelle renforce la visibilité de la Province de Liège à l'occasion des événements et manifestations qu'elle organise ou dont elle est partenaire, au travers de reportages, de spots promotionnels ou d'animations graphiques « after effect ».



En 2018, parmi l'ensemble de ces réalisations, **72** reportages et animations vidéo ont été réalisés et mis en ligne sur notre chaîne YouTube (ProvincedeLiegeTV).

Quant au studio d'enregistrement vidéo, la première phase des travaux s'est terminée en 2018. La fin des travaux de cette infrastructure est prévue début 2019. Conçu afin d'avoir une isolation acoustique parfaite et de pouvoir accueillir un « green key » (voir photo ci-contre), ce studio permettra d'effectuer des reportages vidéos et des enregistrements de qualité professionnelle.

2.4. LES PUBLI-REPORTAGES

La Direction de la Communication participe à l'écriture de publi-reportages visant à promouvoir les projets et les actions que la Province de Liège organise. Citons, par exemple, de manière récurrente, le Made In Belgium, l'éditorial pour la brochure du Festival du Film Policier, le Salon des Mandataires, le Marché des Gourmets, le périodique « Cinq à la Une » de l'Association des Provinces wallonnes,...

La rédaction de publi-reportages entre également dans le cadre des plans de communication, cf. ci-après.

2.5. LES PLANS DE COMMUNICATION

Lorsqu'un projet, une activité ou un événement est mis en œuvre par un service provincial, il faut le faire connaître par une promotion adaptée et ciblée. Il s'agit d'actions de visibilité et de promotion à mettre en œuvre en interne (newsletters) et/ou en externe (« Notre Province ») et à coordonner en intégrant le cas échéant un plan média.

2.6. LES ÉMISSIONS ET REPORTAGES SUR LES TÉLÉVISIONS LOCALES ET RÉGIONALE

Outre la réalisation en interne de reportages vidéos tels que mentionnés ci-avant, la Direction de la Communication collabore également à l'élaboration d'émissions produites par les télévisions locales et régionale.

Signalons à ce propos l'existence de contrats de gestion avec d'une part, l'ASBL RTC Télé-Liège et d'autre part l'ASBL Vedia (anciennement Télévesdre). Ceux-ci définissent la production et la diffusion d'émissions d'actualité sportive notamment. Il s'agit également, par ces contrats, d'encourager des collaborations d'échange de séquences entre les deux télévisions locales.

Citons d'autre part la réalisation des capsules « Province Sports » (séquence de 4 minutes dédiée aux actions et à la politique sportive menée par la Province) et des émissions « Rat des Villes, Rat des Champs » (qui mettent en valeur les initiatives urbaines et rurales).

Une collaboration est également menée avec le BRF (Belgischer Rundfunk), dans le cadre de l'Accord de Coopération avec la Communauté germanophone, afin d'assurer la promotion des sites touristiques provinciaux et de diverses manifestations provinciales.

2.7. PARTICIPATION À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Il va de soi, qu'en tant que service transversal, la Direction de la Communication collabore à de nombreux événements organisés par les autres services provinciaux voire d'autres structures institutionnelles afin d'assurer la visibilité et la lisibilité de la Province de Liège. Citons, à titre d'exemples, les événements suivants :

2.7.1. LE SALON DES MANDATAIRES (8 ET 9 FÉVRIER)



À l'initiative de l'Association des Provinces wallonnes (**APW**), la Province de Liège a participé au « Salon des Mandataires » au **WEX** de Marche-en-Famenne. Cette action pour la Province de Liège est coordonnée chaque année par la Direction de la Communication.

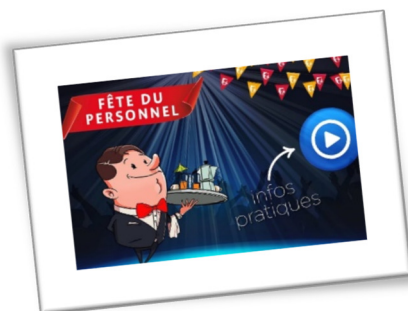
Ce stand proposait des comptoirs thématiques en lien avec la Supracommunalité. Des dégustations de produits de bouche ont également permis de mettre en valeur le savoir-faire gastronomique de chaque Province.

2.7.2. LE MARCHÉ DES GOURMETS (24 ET 25 MARS)



La Direction de la Communication a assuré, sous la coordination de la Cellule des Grands Evènements, la promotion générale (conférence de presse, plan de promotion, supports promotionnels, ...) de la 17^{ème} édition du Marché des Gourmets et Produits des terroirs européens qui s'est déroulée à **l'Abbaye de la Paix-Dieu** à Amay. Pour cette édition, l'Euregio Meuse-Rhin était l'invité d'honneur.

2.7.3. LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU PERSONNEL (21 DÉCEMBRE)



La fête du personnel provincial s'est déroulée au Palais des Congrès de Liège.

La Direction de la Communication a collaboré avec le Service du Protocole à la préparation, la promotion et l'organisation générale de cet événement qui a rassemblé pas moins de **1.800 collaborateurs**.

La Direction de la Communication et le Service Relations Presse et Information multimédia ont également oeuvré à la réalisation d'une invitation (envoyée par mail aux agents) sous la forme d'une animation.

Le Service Communication s'est également chargé de la réalisation d'une vidéo mettant en scène les membres du Collège provincial et présentant leurs attributions et leurs vœux pour 2019.

Le Service Communication s'est également chargé du placement des visuels promotionnels (beach-flags et roll-up) à l'entrée du site et dans les salles de réception.

2.8. ANTENNES D'INFORMATION

Afin de « toucher » le plus grand nombre possible de citoyens aux 4 coins de la province, la Direction de la Communication coordonne également 4 Antennes d'information. Ces services décentralisés dans les Arrondissements de la province sont ouverts au public du lundi au samedi. Elles constituent des relais essentiels des activités provinciales : tourisme, culture, sport, aides sociales et primes diverses, téléphone social et télé-vigilance, ...

Elles sont localisées dans les centres-villes, à Eupen (commune bilingue français-allemand), Huy, Verviers et Waremme, avec pour cette dernière un deuxième point de contact à la Maison provinciale du Canton de Hannut.

Les 4 Antennes relayent ainsi auprès des associations et des citoyens, l'information provinciale notamment via toutes les brochures et publications éditées par la Province de Liège.

Par ailleurs, le personnel des Antennes est également souvent appelé en renfort lors de manifestations provinciales (accueil, stand d'information, etc.) comme par exemple l'accueil lors de diverses éditions de l'exposition itinérante Phénix 21, à l'occasion de l'opération Agricharme ou encore lors du Salon des Mandataires.

Au total, les 4 Antennes d'information ont accueilli en 2018 **14.690** visiteurs et traité **13.344** demandes diverses.

2.9. MISSION SPÉCIFIQUE EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Dans le cadre de l'Accord de Coopération entre la Province de Liège et la Communauté germanophone, la Direction de la Communication a aussi développé depuis plusieurs années des missions spécifiques en Communauté germanophone.

Elle y assure des actions ponctuelles visant à promouvoir la Province et ses activités auprès des communes et des médias de cette entité géographique. Ce travail se fait en étroite collaboration avec le Service des Relations Presse et Information Multimédia, la cellule des Grands Evènements, la cellule Supracommunauté ainsi qu'avec le Service des Sports et les "opérateurs" des Fêtes de Wallonie, pour ce qui concerne cet événement précis.

Notons que l'Antenne d'information d'Eupen est bien évidemment impliquée dans cette collaboration.

De plus, le BRF a soutenu en 2018, dans le cadre de l'Accord de coopération, deux manifestations particulières :

- L'une, et pour la troisième année consécutive, fut consacrée aux « Journées Découvertes BRF-Province de Liège ». Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années primaires des écoles francophones et germanophones de la Province de Liège ont été conviés à un concours pour gagner des visites culturelles et récréatives sur des sites touristiques provinciaux ou para-provinciaux (Blegny-Mine, la Maison du Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel, le Musée de la Vie Wallonne et le Domaine de Wégimont).
- La seconde concerna l'intégration, en concertation avec le Syndicat d'initiative de Robertville, du projet "Ostbelgien's got Talent" à l'événement « Le Feu au Lac », organisé dans le cadre des Fêtes de Wallonie en septembre sur les rives du lac waimerais.

DIRECTION DES RELATIONS PUBLIQUES

1. PRÉSENTATION

Cette Direction des Relations publiques coordonne les 3 services suivants :

- Le Service du Protocole - Palais
- Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia – Bâtiment Charlemagne
- Le Service des Relations extérieures – Bd d'Avroy, 28-30, Liège
Ce service vous sera présenté dans un rapport distinct.

2. SERVICE DU PROTOCOLE

Le Service du Protocole est compétent pour organiser les manifestations à caractère officiel en Province de Liège (visites de Chefs d'Etat, de membres de Familles royales, d'Ambassadeurs, de personnalités politiques qu'elles soient belges ou étrangères), mais également pour la coordination d'activités diverses qui se déroulent au Palais provincial ou en extérieur. D'une manière générale, le Service poursuit diverses missions comme la gestion administrative et le suivi des dossiers qu'il soumet au Collège provincial ou encore, l'accueil de groupes lors de visites du Palais provincial. Il incombe aussi au Service du Protocole d'assurer les dépôts de gerbes de fleurs que le Collège provincial souhaite effectuer à l'occasion de commémorations patriotiques et historiques.



Ces tâches sont réalisées par le staff administratif et le staff huissier qui travaillent de façon complémentaire.

2.1. MISSIONS DU SERVICE

Communes aux 2 staffs :

- Elaboration des fiches de travail ;
- Mise en place pratique des manifestations.

2.1.1. STAFF ADMINISTRATIF

- Elaboration de la note d'orientation hebdomadaire relative aux événements protocolaires et les occupations de locaux au Palais provincial ;
- Préparation des dossiers présentés au Collège provincial ;
- Gestion des inscriptions aux événements extérieurs (conférences et autres) ;
- Accueil lors des manifestations et événements (y compris es visites guidées du Palais provincial ;
- Gestion et encodage de l'application PIPL (Programme informatique de partage des données de la Province de Liège) ;
- Elaboration graphique du Livre d'Or ;

- Collaboration avec le service des Relations presse et de l'Information multimédia pour la rédaction de la Note d'Orientation des manifestations ;
- Veille et application des procédures en cas de décès et de funérailles officielles ;
- Etablissement des arrêtés de pavoiement.

2.1.2. STAFF HUISSIER

- Gestion de l'intendance ;
- Gestion et mise en place des drapeaux ;
- Accueil et service en salle ;
- Transport de matériel ;
- Gestion de la cave du Collège et des commandes (catering) ;
- Aide ponctuelle lors des organisations en charge du Gouverneur de Province.

2.2. GESTION DE DIFFÉRENTS TYPES DE MANIFESTATIONS

Tout d'abord, nous utiliserons le terme « réception » d'une façon globale. Il peut recouvrir des déjeuners, dîners ou réceptions sans repas.

2.2.1. MANIFESTATIONS ET RÉCEPTIONS INITIÉES PAR LE COLLÈGE PROVINCIAL

- Evènements protocolaires extérieurs au Palais : présentation (pour décision) au Collège provincial des futures activités initiées par les différents services provinciaux et par les services du Gouverneur à faire figurer dans l'agenda provincial ;
- Réceptions au Palais provincial : cette mission vise à gérer les différentes demandes d'occupation des salles. Ces demandes émanent de services provinciaux ou d'associations extérieures ;
- Visites du Palais provincial : ces visites sont à caractère culturel ou institutionnel et sont sollicitées par des groupes ou associations diverses. Ce sont les agents du staff administratif qui en assurent l'accueil et se chargent parfois des visites guidées si, les guides de l'Office du Tourisme ou autres institutions agréées, ne sont pas requis par le demandeur.

2.2.2. MANIFESTATIONS ET RÉCEPTIONS INITIÉES PAR D'AUTRES NIVEAUX DE POUVOIR

- Visites de courtoisie ou visites officielles : il s'agit le plus souvent de visites sollicitées par un Ambassadeur ou un Consul général en vue d'être reçu par le Gouverneur. Fraîchement nommés, ils souhaitent être présentés au Gouverneur et au Collège provincial. Parfois, ces visites sont également initiées en vue de préparer la visite d'un Chef d'Etat ;
- Visites d'Etat : ces visites sont initiées par le Ministère belge des Affaires étrangères. Lors de ces visites, le Service du Protocole intègre une organisation plus vaste aux côtés de partenaires issus du monde socio-économique ou de services publics. Enfin, à chaque visite d'Etat, un membre de la Famille royale est présent ;
- Visites royales : tout comme la visite d'un Chef d'Etat, il s'agit d'une visite initiée par le Palais Royal et qui regroupe plusieurs partenaires.

2.2.3. MANIFESTATIONS COMMUNES AU GOUVERNEUR, AU COLLÈGE ET D'AUTRES NIVEAUX DE POUVOIR

Réceptions ou visites officielles initiées le plus souvent par le Collège en vue de recevoir les représentants diplomatiques de pays avec lesquels la Province entend créer ou renforcer des liens. Il s'agit également des réceptions se déroulant en amont et en aval d'une manifestation à laquelle la Province de Liège collabore. Ce sont, notamment les déjeuners-dîners organisés dans le cadre de courses cyclistes, comme par exemple, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de France.

Total des manifestations organisées en 2018 :

- **530** organisées au Palais → 15.068 participants
- **59** organisées à l'extérieur → 15.205 participants

3. SERVICE DES RELATIONS PRESSE ET DE L'INFORMATION MULTIMÉDIA

3.1. CELLULE PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le Service assure les relations de la Province et de ses départements avec les médias. Cette activité concerne principalement la rédaction et la diffusion de communiqués et de dossiers de presse ainsi que l'organisation de conférences de presse. La seconde mission du service consiste en la gestion globale (ligne éditoriale, rédaction, planning, coordination, diffusion, évolution ultérieure) des différents outils de communication (tant interne qu'externe) « hors ligne » et « en ligne » de la Province, autrement dit l'information multimédia.

Parmi ces outils « hors ligne », on retrouve le trimestriel « Notre Province/Unsere Provinz », le bimestriel « Entre-Nous » ainsi que différents documents édités spécialement pour les besoins de l'Institution. Les outils en ligne sont les suivants : site web www.provincedeliege.be, réseaux sociaux (Facebook, Twitter et YouTube), newsletter interne destinée aux collaborateurs provinciaux et intranet provincial.

Le staff presse se charge notamment des tâches suivantes :

- Organisation de conférences de presse, rédaction et diffusion de communiqués de presse : en 2018, **75** conférences de presse ont été organisées, **60** communiqués et **25** dossiers de presse ont été diffusés.
- Notes d'orientation : rédaction de deux calendriers, soumis au Collège pour approbation qui synthétisent d'une part, les rendez-vous fixés à la presse et, d'autre part, les manifestations organisées par la Province de Liège.
- Médias germanophones : selon les sujets, des contacts en allemand sont assurés par le staff auprès des médias germanophones (invitations, relances téléphoniques, accueil des journalistes, transmission d'information et de communiqués).
- Collaborations diverses : lors d'évènements organisés par d'autres services provinciaux ou par des partenaires de la Province de Liège, le staff presse participe à la médiatisation de ces projets ou activités et apporte ainsi son aide en termes de communication.

- Organisation de sessions de formation :
 - Aux nouveaux collaborateurs : la Cellule presse présente les outils de communication et l'identité visuelle de la Province de Liège. Par la même occasion, l'objectif est de développer une culture d'entreprise,
 - Aux membres des Directions générales et Direction des établissements d'Enseignement et de Formation de la Province de Liège : ces formations incluent la présentation des outils de communication provinciaux, le modus operandi pour y apparaître ainsi que l'analyse de cas concrets, des conseils pratiques en termes de rédaction, les procédures à suivre en cas de sollicitation des médias ou encore la gestion des réseaux sociaux.

3.2. GESTION DES PRINCIPAUX OUTILS DE COMMUNICATION DE LA PROVINCE

Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia assure la gestion globale des principaux vecteurs de communication de la Province en dehors des outils spécifiques à certains départements ou service. Le Service de la Communication collabore à ce travail sur le plan rédactionnel.

3.2.1. MÉDIAS « HORS LIGNE »

- Trimestriel « Notre Province/Unsere Provinz » : notre Service poursuit le développement de ce principal outil de communication de la Province vers le grand public. Il représente actuellement un tirage de **570.701** exemplaires dont **530.993** en français et **39.708** en allemand. Le trimestriel propose des articles, interviews et des reportages régulièrement prolongés grâce aux possibilités de réalité augmentée via des QR codes intégrés. En 2018, quatre numéros sont parus pour un total de **78** articles dans nos colonnes.
Des articles spécifiques sont aussi proposés à destination du lectorat germanophone du « Unsere Provinz ».
- Bimestriel « Entre-Nous » : ce bimestriel (5 numéros par an, ne paraît pas en juillet et en août) est tiré à environ **10.500** exemplaires. Il est distribué par Bpost sous pli fermé et est adressé aux collaborateurs actifs (enseignants et non-enseignants), aux retraités et aux Conseillers provinciaux afin de les informer en priorité des actualités provinciales.
Cinq numéros sont parus en 2018 pour un total de **73** articles.
Les objectifs de cette lettre d'information sont de développer le sentiment d'appartenance à l'entreprise publique ainsi que la culture d'entreprise et d'inciter les collaborateurs à en apprendre davantage sur les autres services.
- Bilan de législature 2012- 2018 : le Service des Relations presse et de l'Information multimédia a réalisé (rédaction et mise en page) un document synthétique de 48 pages reprenant les actions majeures de la Province de Liège au cours de la législature 2012-2018.
Ce document a également été relayé sur les différents réseaux sociaux ainsi que sur le site internet.

3.2.2. MÉDIAS « EN LIGNE »

En collaboration avec le Département des Systèmes d'Information (DSI), le Service des Relations presse et de l'Information multimédia coordonne une série de canaux d'informations en ligne.

- Site web www.provincedeliege.be : la DSI et notre service en assurent la maintenance et la gestion globale mais cet outil bénéficie de la collaboration de TOUS les services provinciaux. **107** web-rédacteurs sont affectés à cette écriture particulière au sein des différents départements.

Derrière les cinq rubriques principales, différents blocs sont en effet consacrés à des thématiques précises : Enseignement, Sports, Culture, Santé, Supracommunalité...

En 2018, **589** news ont été mises en ligne par les services provinciaux sur l'ensemble du site dont **108** à la Une.

Le site a comptabilisé **1.833.243** visites (dont **1.003.222** visiteurs uniques) en 2018 pour **6.039.388** consultations de pages.

Depuis le 27 novembre 2017, le site www.provincedeliege.be est disponible en version « responsive » c'est-à-dire qu'il est lisible sur les supports mobiles.

L'adaptation du site continue actuellement en fonction des remarques et des besoins des utilisateurs et des services.



- Portail intranet : la refonte du portail Intranet, initiée en 2015, s'est poursuivie en 2018 avec les services des Relations Presse et de l'Information multimédia, de la Communication et la Direction des Systèmes d'Information et est entrée dans une phase de développement de l'architecture du site et d'encodage des contenus.
- Réseaux sociaux : depuis 2014, dans le cadre du développement d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux, le Service des Relations presse et de l'Information multimédia a veillé à la visibilité de la Province de Liège sur les plateformes les plus utilisées.

Twitter et Facebook ont été les principaux sites sur lesquels notre service s'est attelé à valoriser l'image de marque de notre Institution et à informer concernant les activités de ses services :

- Les pages Facebook de la Province de Liège

Notre service gère la page @ProvincedeLiège, profil qui communique sur la totalité des services et des actions de la Province de Liège. Au vu des spécificités de certains services, des pages satellites ou sœurs ont vu le jour afin que la communication soit diffusée auprès du bon public avec une véritable plus-value et non diluée dans une masse d'informations inappropriée. Le Service des Relations presse et de l'Information multimédia veille à la bonne gestion de ces pages et accompagne les services et collaborateurs qui souhaitent se lancer sur les réseaux sociaux. La page principale @ProvincedeLiège comptabilise **9.656** fans en 2018 soit une augmentation de **1.233** fans par rapport à 2017.

- Le compte Twitter @ProvincedeLiège

La Province dispose d'un compte Twitter officiel depuis le 1^{er} juillet 2015. Twitter est un réseau social gratuit, accessible à tous comme n'importe quel site internet (sans qu'un abonnement soit nécessaire) et qui apparaît donc également dans les moteurs de recherche tels que Google. Twitter permet de décliner la communication vers un public parfois très spécifique, d'informer en temps réel, de ne pas dépendre d'une plateforme unique.

En termes d'abonnés, la position de la Province de Liège est très honorable en comparaison avec d'autres comptes Twitter liégeois. La croissance de l'audience reste constante : **2.341** abonnés fin 2018 (+597) contre 1.744 abonnés en 2017 (+701) et 1.043 en 2016 (+ 723).

- Newsletter : ce support de communication interne permet d'envoyer par mail des informations relatives aux activités provinciales. Cette newsletter permet également de les inviter à participer à des actions promotionnelles sous forme de jeux-concours. En 2018, **98** lettres d'information ont été diffusées.
- Guichet électronique info@provincedeliege.be : il ne s'agit pas véritablement d'un moyen de diffusion vers l'extérieur mais plutôt d'une porte d'entrée pour les citoyens qui souhaitent poser une question à la Province et donc également un moyen de communication avec le grand public. En 2018, **1.253** demandes réelles (hors spams) ont été traitées et suivies via le portail électronique.

3.3. CELLULE PHOTOGRAPHES

Celle-ci est chargée de la réalisation des reportages photos pour tous les services de la Province de Liège. Elle gère l' « album photo » de l'Institution provinciale à travers la galerie photo accessible sur l'Intranet. Son travail permet ainsi d'illustrer les nombreux supports de communication gérés par le Service des Relations presse et de l'Information multimédia mais aussi ceux des autres services provinciaux. En 2018, **9.509** photos ont été publiées. Notre équipe se charge également de prendre en photo chaque nouveau collaborateur ou Conseiller provincial.

3.4. CELLULE GRAPHIQUE

Chaque année, la Cellule graphique du Service des Relations presse et de l'Information multimédia est chargée de la mise en page du trimestriel « Notre Province » et de sa version allemande, des numéros de l' « Entre-Nous », de l'actualisation et de la création de documents graphiques pour divers services provinciaux. Cette cellule se charge également de la rédaction hebdomadaire de la Note d'Orientation graphique soumise à la validation du Collège provincial.

La Cellule graphique a également été sollicitée en 2018 pour les besoins du **Bilan de fin de législature 2012-2018** :

- Création d'une identité visuelle propre ;
- Mise en page d'une brochure graphique résumant le Bilan ;
- Mise en page du document intégral ;
- Création d'un PowerPoint de présentation.

La Cellule graphique est également intervenue dans le cadre de nombreux projets durant l'année 2018, en voici quelques exemples :

- Général et Administration : catalogue gadgets (mise en page d'un catalogue d'articles promotionnels) ;
- Santé et Social : « Don d'organe » (mise en page d'une bache pour la façade du Palais provincial, d'un décor Facebook et d'un bracelet) ;
- Bureau des Relations extérieures : « L'Europe, le vélo et moi » (mise en page des visuels liés à cette activité) ;
- Sports, Tourisme et Grands Evènements : leaderboard animé - Standard de Liège ;
- Culture et Jeunesse : Bavière (mise en page de l'affiche générale Bavière/FEDER et de l'invitation protocolaire) ;
- Agriculture, Environnement et Laboratoire : abattoir de volailles (mise en page de deux posters et d'un dépliant).

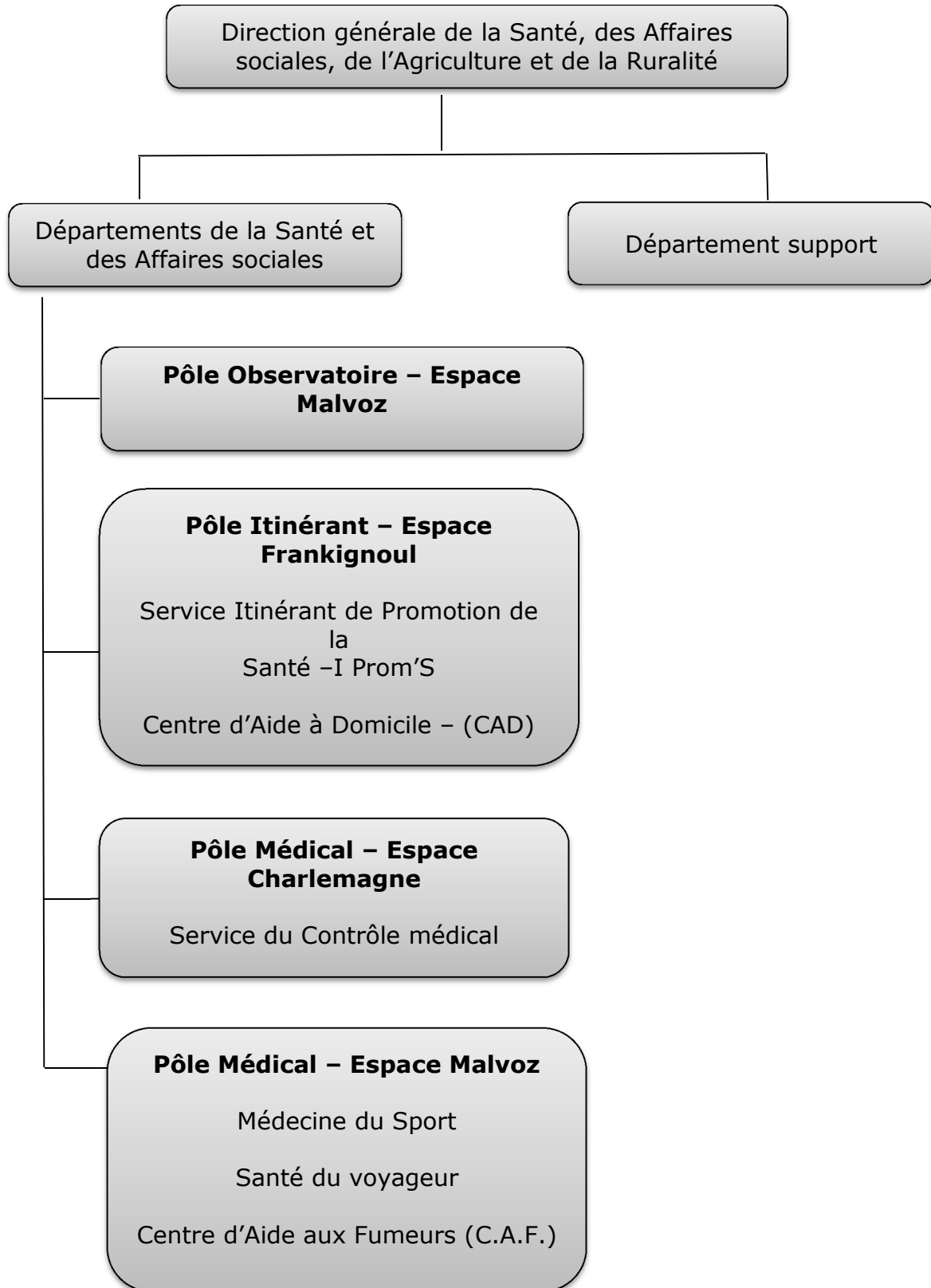
RAPPORT D'ACTIVITÉS



LA SANTÉ

1. INTRODUCTION

ORGANIGRAMME



2. FAITS MARQUANTS EN 2018

- **Le Carrefour Santé Social (CaSS)**, réseau inédit d'accompagnement des personnes en difficulté, a été inauguré le 5 octobre 2018 sur le site liégeois du quartier militaire Saint-Laurent. Né d'une méthodologie de travail basée sur la concertation, ce dispositif permet à la Province de Liège et au secteur associatif, de coordonner leurs ressources au bénéfice de tous ceux qui en ont besoin. Ce lieu unique d'accueil et de prise en charge permet aux citoyens de bénéficier d'une offre de services globale et intégrée grâce à l'implication de nombreux partenaires spécialisés dont les actions sont complémentaires.
- En 2018, la **campagne TipTop** a poursuivi son évolution pour s'adapter aux attentes et aux besoins des communes et du public autour de ses 4 thématiques : la santé mentale (bien-être), l'alimentation, l'activité physique et le tabac.



En 2018 :

- elle s'est déclinée à la demande d'une commune ou d'un opérateur (entreprise, asbl) pour une activité spécifique et ponctuelle ;
 - le public fragilisé et précarisé a davantage été ciblé par des actions spécifiques ;
 - un Profil local de santé, réalisé par l'Observatoire de la santé, a été fourni aux communes mettant en place la campagne.
- A l'occasion des élections du 14 octobre 2018, le département a soutenu les communes dans leur obligation légale de sensibilisation en matière de **don d'organes**. En complément à la campagne fédérale, des porte-clés (5.500) représentant le ruban vert, symbole de la lutte en faveur du don d'organes ainsi que des « pochettes santé » (13.000) ont été distribués dans les communes. Sur les 84 communes, 36 ont marqué leur intérêt et bénéficié de ces supports.
- En 2018, le **Centre d'Aide à Domicile (CAD)** a intégré le service I Prom'S en raison de son caractère itinérant et des déplacements des puéricultrices et de l'assistante sociale au sein des familles confrontées à des difficultés éducatives.

3. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

3.1. PROFILS LOCAUX DE SANTÉ

En 2018, l'Observatoire de la santé a poursuivi la réalisation de Profils locaux de santé : il s'agit d'un recueil de données présentant une première photographie de la santé d'une population d'une commune. L'objectif de cet outil est de susciter une réflexion autour de la santé globale des individus et de participer à l'analyse de situation dans une démarche de projet à l'échelon communal.

Les Profils locaux de santé ont été dressés pour les 84 communes de la province. Une version traduite en allemand a également été réalisée pour l'ensemble des communes germanophones.



3.2. PROJET « BIENVENUE PMR »

L'Observatoire de la santé, le département des Affaires sociales de la Province de Liège et l'asbl Commerce Liégeois se sont associés dans un projet pilote de labellisation et de référencement des commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Intitulée « **Bienvenue PMR** », cette expérience a été amorcée dans l'hypercentre liégeois et pourra ultérieurement s'étendre à d'autres villes de la province de Liège.

Les commerces adaptés se voient attribuer le label « Bienvenue PMR » qui certifie leurs efforts d'aménagement et d'accueil. Trois niveaux de labellisation sont prévus.

À ce jour, ont été labellisés:

- 52 commerces en niveau 1 (accueil et service adaptés) ;
- 56 commerces en niveau 2 (accueil et service adaptés ainsi que des aménagements techniques) ;
- 22 commerces en niveau 3 (accessibilité maximale pour tous les PMR).



Les magasins labellisés figurent aussi sur la nouvelle application « **Wallonie en poche** » qui permet aux citoyens de rechercher les services et activités qui les intéressent, à l'endroit où ils se trouvent. Une brochure « Bien accueillir les personnes à mobilité réduite » est également distribuée au commerçant labellisé ainsi qu'à tout leur personnel.

4. PÔLE ITINÉRANT – ESPACE FRANKIGNOUL

4.1. SERVICE ITINÉRANT DE PROMOTION DE LA SANTÉ

La finalité du service I Prom'S est de proposer aux citoyens de devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être en suscitant chez eux des changements de comportement.

Il cible différents publics lors de ses actions :

- les communes dans le cadre de la supracommunalité ;
- les acteurs locaux dans le cadre de partenariats ;
- les citoyens de tout âge via des actions collectives et/ou individuelles.

La campagne TipTop

En 2018, **6** campagnes TipTop ont eu lieu à Aywaille, Pepinster, Beyne-Heusay, Villers-le-Bouillet, Seraing et dans le Condroz (Anthisnes, Clavier, Modave, Ouffet, Nandrin et Tinlot). Une première phase de mobilisation a été organisée à Seraing.

La campagne TipTop se module en fonction des réalités locales et des besoins des communes. Le temps moyen d'une campagne est de 4 à 6 mois avec présence des cars durant 1 mois au maximum.

Elle se déroule dans un esprit de complémentarité et de non concurrence avec les services existants.

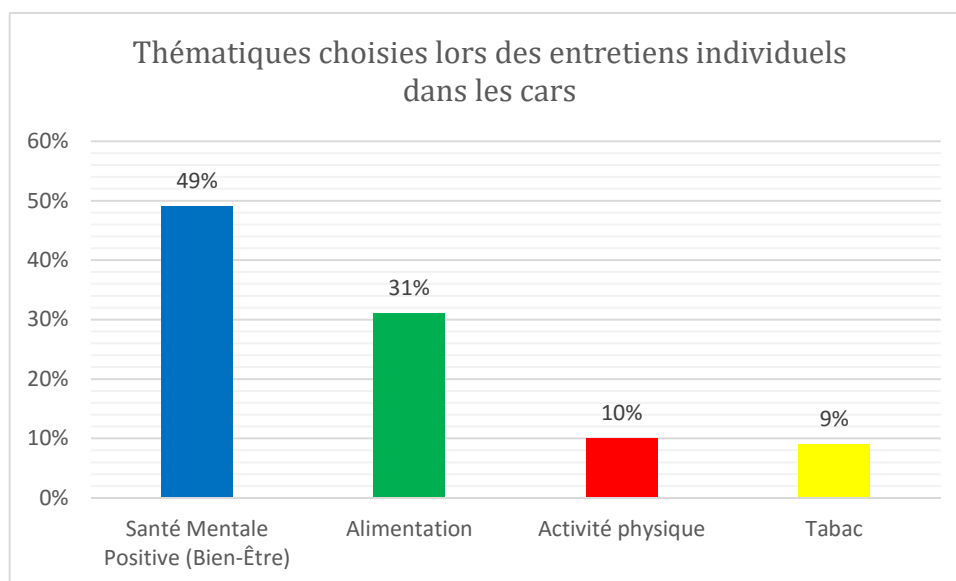
3.292 personnes ont participé à la campagne TipTop dans les communes (2.010 participants lors des phases de sensibilisation, 262 lors des phases de mobilisation, 340 sur les stands et 680 lors des phases de consolidation).

Par ailleurs, **12 opérateurs** ont pris part à la campagne TipTop (LeTilleul, Salon Vert Bleu Soleil, CPAS de Verviers, TEC, ONEM, ADMR Huy et Lincent, Maison de la Laïcité d'Angleur, Coronary de Visé, Ateliers du Monceau, Village Sports Tivoli, Burdinne, JEFAR), soit une participation de **1.591** personnes (700 participants lors des phases de sensibilisation, 236 lors des phases de mobilisation, 580 sur les stands et 75 lors des phases de consolidation).

Via la campagne TipTop, le service totalise **4.883 rencontres** avec le public, toutes phases confondues.

Les constats majeurs sont :

- le public répond de plus en plus à nos campagnes et se répartit en fonction du type d'actions ;
- le public précarisé assiste moins spontanément aux actions de sensibilisation ou de consolidation. L'action des partenaires locaux reste essentielle pour amener ce public à fréquenter les cars. Sa satisfaction à la sortie est, par contre, forte.



En 2018, le Service Itinérant de Promotion de la Santé a également :

- organisé **11 Jeudis Santé** : 2.419 participants ;
- participé à **49 animations, stands et manifestations** (alimentation, activité physique, ImagéSanté) : 5.005 participants ;
- mis sur pied **98 animations** et **8 expositions** avec le **Bus Sex'Etera** : 2.564 participants ;
- participé à **14 animations « Liège Province festive »** en collaboration avec le service Openado : 3.350 participants ;
- réalisé **20 animations « Je tiens la route »** en collaboration avec le service Openado : 1.328 participants ;
- organisé **3 réunions de la Commissions des seniors** : 55 participants ;
- accompagné **3 sorties de l'Openbus** : 55 personnes ;
- mis sur pied **5 groupes d'échange** pour les agents du service public (atelier tabac et bien-être au travail) : 32 personnes.

En 2018, toutes activités confondues en matière d'actions de prévention de la santé et de promotion de la Santé mentale positive et du bien-être, l'équipe a mené **19.698 rencontres** avec les citoyens.

4.2. LE CENTRE D'AIDE Á DOMICILE (CAD)

Le Centre d'Aide à Domicile (CAD) intervient auprès des familles qui éprouvent des difficultés éducatives vis-à-vis de leur(s) enfant(s) en bas âge ou encore qui présentent des négligences pouvant déboucher sur de la maltraitance.

En 2018, les puéricultrices du service ont pris en charge **88 familles** en difficulté.

Le CAD a permis de maintenir **193 enfants** (appartenant à **82 familles**) à domicile dans de meilleures conditions affectives et a effectué **1.510 interventions** à domicile ainsi que **703 démarches** (réunions, concertations...).

4.3. LE CARREFOUR SANTÉ SOCIAL (CASS)



Le Carrefour Santé Social a ouvert ses portes au public le 15 octobre 2018.

Le CaSS est composé de 2 espaces distincts :

- **L'espace Vivier** qui regroupe des services sanitaires de première nécessité : douches, lavoir, coiffure, infirmerie, consignes et un espace canin ;



- **L'espace Monulphe** qui propose un accompagnement social en matière d'emploi, formation, logement, aide à la petite enfance/enfance, aide à la parentalité, lutte contre la violence, médiation de dette, suivi social et psychologique, vaccination contre la tuberculose, suivi gynécologique, aide juridique...est un espace d'accueil, de suivi et d'accompagnement social.

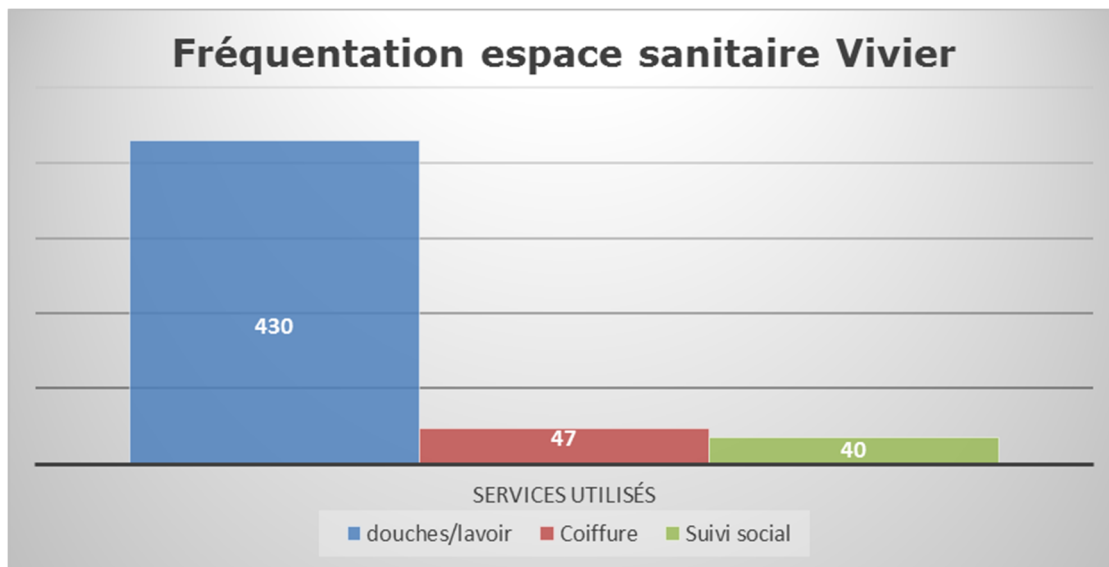
De nombreux partenaires spécialisés sont impliqués dans le CaSS :

- **les partenaires ayant emménagé sur le site:** l'Antenne liégeoise du FARES et le planning familial « La Famille Heureuse » ;
- **les associations et services effectuant des permanences ou réalisant des actions collectives avec le public du CaSS:** SOFFT, Retravailler Liège, CRIPEL, L'COIFF, CEFO, Lire et Écrire LHW, Openado, Sentinelles de la Nuit, CALIF, GILS, ICAR Wallonie, CVFE, START/MASS, Croix-Rouge, Droit des jeunes ;
- **les partenaires du réseau (extra-muros):** Atout EI, Tertio Volontaires, CHC, Together, Fusion Liège, FGTB, NADJA, CSC, Ville de Liège (Services Sociaux), CGSLB, Ville de Liège (PCS), La Fontaine, Planning Familial « Le 37 », RSPL, Sans Logis Hommes, Croix-Rouge (Comité Provincial), Abri de jour Liège, CLPS, Caritas Secours, Intergroupe liégeois des Maisons Médicales, AIGS, CAP Fly.

Ce dispositif est évolutif et permet, en fonction des besoins identifiés, de développer de nouveaux partenariats.

Du 15 octobre au 31 décembre, l'espace Vivier a accueilli **181 personnes** différentes et réalisé :

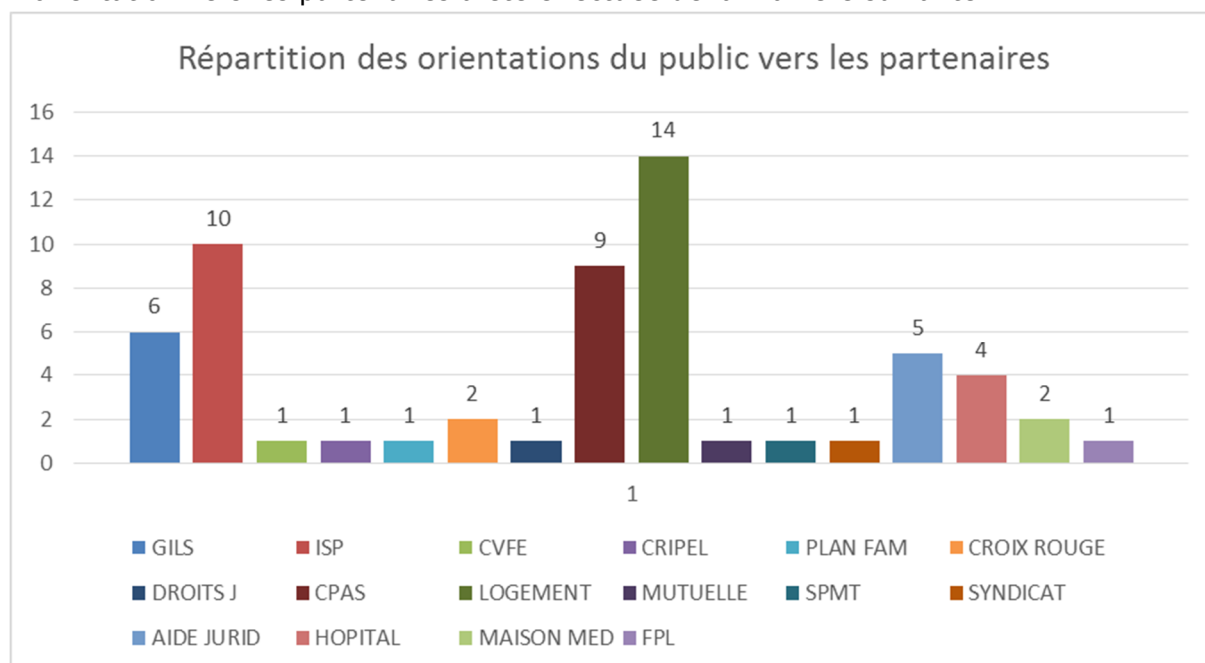
- **430** douches accompagnées d'une demande de lavoir la plupart du temps ;
- **47** prestations de coiffure ;
- **40** suivis sociaux



Au sein de l'espace Monulphe, l'équipe du CaSS a réalisé :

- **33** accompagnements sociaux ;
- **60** orientations vers les partenaires.

L'orientation vers les partenaires a été effectuée de la manière suivante :



5. PÔLE MEDICAL – ESPACE CHARLEMAGNE

5.1. SERVICE DU CONTROLE MEDICAL



Le Service du Contrôle médical exerce une mission de surveillance relative à l'**absentéisme** et aux **incapacités de travail**. Il exerce sa mission auprès des **employeurs** et des **travailleurs** auprès de qui il a aussi un **rôle social** appréciable.

Les médecins-contrôleurs s'informent de l'état de santé des agents, vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles au service ou au domicile de l'agent malade.

En 2018, le Service du Contrôle médical a traité pour la Province et l'ensemble de ses 33 partenaires affiliés (pour un total de 24 167 agents) :

BILAN	Nbre Agents en Tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Absences 1j sans certificat	Total contrôles réalisés	Jours Injustifiés	Jours reprises anticipées
2017	23 053	27 427	3 235	7 316	2 510	1 281
2018	24 167	31 923	3 304	7 380	2 557	1 096
Variation	+ 4,83%	+ 16,39%	+ 2,13%	+ 0,87%	+ 1,87%	-14,44%

En 2018, le Service provincial de Contrôle médical a traité pour l'entité provinciale (personnel non enseignant) :

BILAN	Nbre Agents en tutelle sanitaire	Dossiers traités ITT agents	Absences 1j sans certificat	Total contrôles réalisés	Jours injustifiés	Jours reprises anticipées
2017	3 873	8 422	2 180	2 185	316	460
2018	3 927	8 879	2 375	2 401	315	334
Variation	+ 1,39%	+ 5,42%	+ 8,95%	+ 9,89%	-0,32%	-28,40%

6. PÔLE MEDICAL – ESPACE MALVOZ

6.1. SERVICE DE MÉDECINE DU SPORT

Le service de Médecine du sport se compose d'une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, médecins du sport) qui, principalement, évalue la condition physique de tous les sportifs, aussi bien amateurs que professionnels.

Pour ce faire, le service propose des bilans physiologiques préventifs à l'effort, adaptés à l'état de santé de chacun, en adéquation avec l'objectif poursuivi par le sportif.



Le service propose différents Pass-Sport (Petit Pass-Sport, Grand Pass-Sport et Pass-Sport sur ordonnance) et réalise également des tests à la demande d'entreprises.

Cette année, **1.226 personnes** se sont présentées au Service de Médecine du Sport.

En 2018, le service de Médecine a envoyé (en français et en allemand), à 2.520 fédérations, clubs et associations sportives en province de Liège ainsi qu'à 1.702 médecins généralistes :

- 40.000 triptyques (promotion des Pass-Sport) ;
- 40.000 cartes (promotion des Pass-Sport) ;
- 3.500 affiches.

6.2. LA SANTÉ DU VOYAGEUR



Depuis le 1^{er} janvier 2017, Le CHU, le CHR et la Province de Liège se sont associés pour donner le jour à un service unique « **La Santé du Voyageur** ».

Le « call center » de ce réseau, basé à Malvoz, a pour missions :

- l'accueil ;
- l'information et conseils aux voyageurs et aux professionnels de la santé ;
- l'orientation vers un des centres agréés ou vers le médecin traitant.

Les candidats voyageurs qui doivent être vaccinés contre la fièvre jaune ou contre la méningite à méningocoques sont orientés vers les centres de vaccination agréés (CHR ou CHU).

Le Call center « Santé du voyageur » de Malvoz a enregistré **4.657 appels**. Certains ont entraîné une réponse directe, d'autres ont été réorientés vers les partenaires en fonction de la demande.

En 2018, la Santé du voyageur a envoyé (en français et en allemand) 20.500 cartes de présentation du réseau à :

- 1.702 médecins généralistes ;
- 99 agences de voyages ;
- 141 pharmacies ;
- 84 directions générales (service population des communes).

6.3. CENTRE D'AIDE AUX FUMEURS (CAF)

Suite au départ du médecin pneumologue en avril 2018, l'activité du CAF de Malvoz a été réduite : **15 séances** de sevrage tabagique ont été réalisées. La tabacologue a collaboré avec les équipes du service I Prom'S dans la mise sur pied de groupes d'échanges autour du tabac à destination des agents des services publics.

7. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2018

En 2018, le Département de la Santé a octroyé à 42 associations, communes, établissements hospitaliers de la province et à l'Université de Liège des subsides pour un montant total de **11.422,98 €**.

Les demandes de subventions introduites touchent la prévention, l'information et la sensibilisation en matière de santé et de bien-être, la lutte contre le cancer, le sida et les infections sexuellement transmissibles, les soins palliatifs, la recherche médicale ou concernant l'aide aux personnes malades et « fragilisées ».

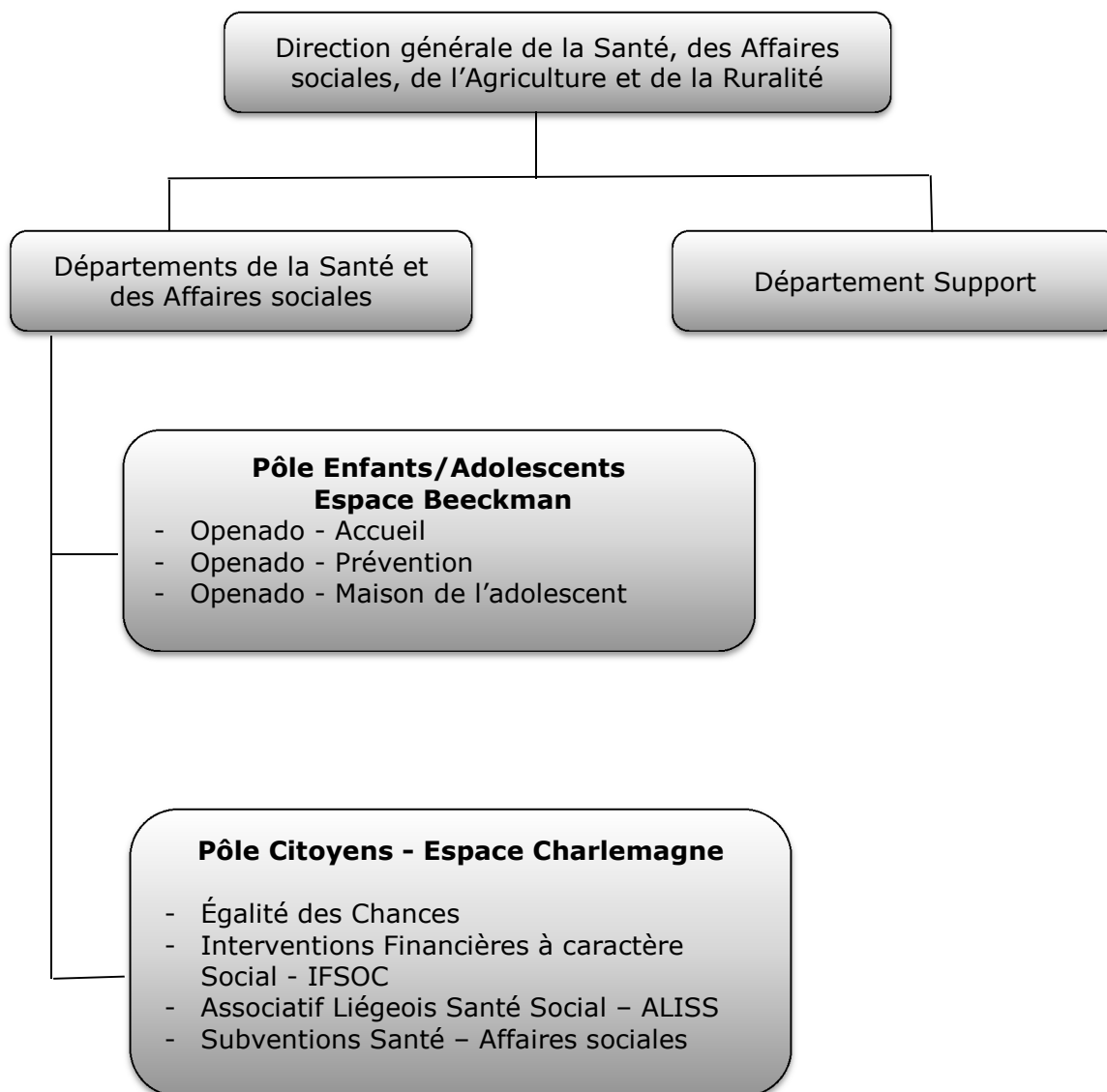
RAPPORT D'ACTIVITÉS



LES AFFAIRES SOCIALES

1. INTRODUCTION

ORGANIGRAMME



2. PÔLE ENFANTS/ADOLESCENTS – ESPACE BEECKMAN

2.1. FAITS MARQUANTS EN 2018

- Intervention de l'Openado en mai 2018 dans le cadre de **l'attentat** boulevard d'Avroy et de **la prise d'otages devant le lycée Léonie de Waha**. C'est **dans les locaux de l'Openado que l'aide psycho-sociale a été centralisée**. **102 situations** ont été reçues par les agents du service. Parmi celles-ci, **90 enfants et adolescents** généralement accompagnés de leurs parents, ainsi que **11 enseignants et 1 éducateur** ont pu bénéficier d'une première écoute et d'un soutien individuel. Des **débriefings collectifs** avec les professeurs et les enseignants de l'école fondamentale communale Léonie de Waha (**30 enseignants**) et du lycée Léonie de Waha (**11 professeurs**) ont également eu lieu.

- Ouverture de **deux nouvelles antennes Openado** à Visé et Ouffet.
- **7^{ème} anniversaire de l'Openado et le 2^{ème} anniversaire du projet pilote de la Maison de l'adolescent** le 31 mai 2018 en présence de 130 « collègues » du réseau.
- Poursuite de la collaboration avec le Docteur Xavier POMMEREAU, psychiatre et Chef de service du centre Abadie (Pôle Aquitain de l'Adolescent du CHU de Bordeaux - France) dans le cadre du développement de l'application smartphone « **Help-Ados** ». Cet outil numérique est destiné à des professionnels du secteur psycho-médico-social et a pour vocation de faciliter la relation entre le professionnel et le jeune dans l'évaluation des conduites à risques de l'adolescent et permettant ainsi de l'orienter au mieux. Le prototype de l'application a été inauguré officiellement à Liège le 27 juin, cette **inauguration** a rassemblé plus de 170 professionnels du secteur. Il est actuellement en **phase de test à l'Openado** ainsi qu'auprès de **25 partenaires** en province de Liège.
- Inauguration de l'exposition itinérante traitant de la liberté de penser « **Walking Lost Circus** » le 24 mai 2018. Ce projet, fruit de la collaboration des services Openado, Jeunesse et Égalité des chances, a pour objectif d'amener les visiteurs à s'interroger et s'informer sur le monde qui les entoure afin de favoriser un « *oser agir* » constructif. Une première présentation de l'exposition a eu lieu à Burdinne en décembre 2018.



2.2. OPENADO ACCUEIL

2.2.1. ACTIVITÉS

- En 2018, ce sont **1 309 nouvelles personnes** qui ont été rencontrées, dont 854 de jeunes de 0 à 25 ans (65,24 %) soit une **augmentation de 25 % du taux de fréquentation** par rapport à l'année 2017. 10 % de cette augmentation de fréquentation sont notamment liés aux événements survenus au lycée Léonie de Waha. Parmi ces situations, **25 jeunes** ont pu bénéficier d'un **accompagnement spécialisé de « type Mado »**. **3 808 actions d'aide individuelle** ont été prises en charge par le service **Openado Accueil** (toutes antennes confondues).
- L'équipe a également organisé **deux cycles de conférences** à destination des parents et des (futurs) professionnels. « *Être parent : un nouveau métier ?!* » restant notre fil rouge, **8 conférences** ont été proposées au grand public sur l'ensemble du territoire provincial.
- L'ouverture de **2 nouvelles antennes**, l'une à **Visé** (20 février 2018) et l'autre à **Ouffet** (26 septembre 2018) porte à **13** le nombre d'Openado en province de Liège. En termes d'accessibilité, nous couvrons donc à présent 60 % du territoire provincial (**51 communes** sur 84). Chaque antenne Openado est unique tant dans son mode de fonctionnement que dans les priorités des missions qui lui sont dévolues. En parfaite concertation avec le secteur psycho-social, nous nous assurons ainsi une réelle plus-value et une complémentarité pour les communes.



2.3. OPENADO PRÉVENTION

En matière de prévention, l'équipe est intervenue dans **106 écoles** (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) situées sur l'ensemble du territoire provincial, ce qui représente **1 896 enfants de maternelle/primaire, 2 642 élèves du secondaire, 3053 étudiants du supérieur, 495 professionnels et 422 citoyens.**

L'action est déclinée en deux axes :

- « **Animations enfants/adolescents** » : elles sont proposées dès la 1^{ère} maternelle jusqu'en secondaire, soit en cycles d'animations, soit dans le cadre de journées bien-être, santé et citoyenne. En 2018, **410 séances d'animations** ont été réalisées dans **32 écoles différentes** ;
- « **Projets équipes éducatives** » : les établissements scolaires ont la possibilité de solliciter l'Openado afin de réaliser un projet en rapport avec une difficulté qu'ils rencontrent. En 2018, nos équipes ont ainsi accompagné **24 écoles**. Les **projets d'aménagement** de cours de récréation représentent près de **60 %** des demandes.

2.4. MAISON DE L'ADOLESCENT

En 2018, divers projets ont aussi été poursuivis :

- **groupes d'affirmation de soi à destination des 15-25 ans**. L'objectif est de transmettre à ces jeunes un savoir-faire social leur permettant d'enrichir leur répertoire comportemental et de faire face aux situations difficiles ;
- **petits déjeuners de la Mado** : ils consistent en l'organisation de rencontres originales ayant pour principal objectif d'encourager les regards croisés entre professionnels travaillant avec un public adolescent au sens large sur l'ensemble du territoire de la province de Liège.

Par ailleurs, 25 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel pour un total de 120 prestations dont majoritairement des suivis psychologiques.

2.5. THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

2.5.1. HARCÈLEMENT

L'Openado propose aux écoles différentes pistes d'actions (sensibilisation, information, échanges entre professionnels, formations, animations spécifiques, espaces de médiation...) sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire. Le service propose par ailleurs une aide et un soutien psychologique aux jeunes victimes de harcèlement.

La prévention en matière de harcèlement scolaire est menée au moyen de l'**outil** « *Situ'Action* » et d'une **brochure** « *Le harcèlement, l'affaire de tous* ». Des **éventails** d'information sont aussi disponibles pour les jeunes, ceux-ci contiennent des conseils pour augmenter l'empathie des différents protagonistes et leur engagement pour faire diminuer/cesser le phénomène de groupe.



En 2018, l'équipe a mené plus de **50 projets** en province de Liège. De plus :

- **35 personnes** ont suivi la **présentation de notre outil** « *Situ'Action* » (centres PMS et écoles). **380 professionnels** de terrain (assistants sociaux, enseignants, éducateurs...) **et futurs professionnels ont vécu l'expérimentation** de l'outil.
- **167 outils** ont été distribués, ce qui représente environ 200 nouvelles personnes informées et/ou formées. Par ailleurs, **7 outils ont été fournis hors de nos frontières**.
- **80 outils ont été traduits en allemand**. Des éventails et brochures ont été distribués pour l'antenne d'information d'Eupen
- **750 brochures** et **3 925 éventails** d'information ont été distribués. Vu la demande grandissante pour la brochure, une nouvelle édition « **Le harcèlement et le cyberharcèlement en milieu scolaire 2.0.** » a été réalisée et sera disponible dès janvier 2019. Cette nouvelle édition contient un chapitre complémentaire consacré à l'éducation aux médias et au cyberharcèlement.
- **3 groupes de 20 futurs éducateurs** de la Haute École Charlemagne (HECh) des Rivageois ont également bénéficié d'un **accompagnement** lors de leurs animations en classe pour leurs pairs.
- **168 élèves** ont reçu une **animation** proposée par l'équipe prévention d'Openado.

2.5.2. ASSUÉTUDES

L'objectif principal est de proposer des campagnes de sensibilisation auprès de tous les publics ciblés par l'Openado en proposant une information complète, des outils de prévention, des actions de réduction des risques et des publications.

En 2018,

- **18 jeunes** ont été reçus pour une écoute et/ou un accompagnement psychologique en lien avec une **problématique de consommation**. **24 professionnels** et **futurs professionnels** ont été rencontrés pour une **information individualisée**.
- **51 séances** d'information sur la toxicologie des produits ont été réalisées **en milieu scolaire** (14 écoles) auprès d'élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. L'équipe a également participé à **7 projets de sensibilisation** et proposé **9 outils en prêts**.

- Campagne « **Liège Province Festive** » : l'équipe a participé à **14 festivités** aux cours desquelles **3 180 préservatifs, 2 250 bouchons bouchons d'oreilles, 1 330 bracelets et 2 250 décapsuleurs** ont été distribués. Par ailleurs, **5 étudiants-vacataires** ont renforcé l'équipe et ont amené une approche complémentaire à cette campagne : **la prévention par les pairs**.



2.5.3. SUICIDE

Trois axes de travail sont principalement développés :

- **Prévention** : campagnes d'information et de prévention, animation(s) et sensibilisation(s) à destination des futurs travailleurs sociaux. En 2018, **10 modules** ont été proposés au sein de **5 Hautes Écoles**, pour 162 étudiants.

Retenons également que l'opération «**Je tiens la route**» a été menée au sein de **6 Hautes Écoles et Universités**. Ce sont **3 000 étudiants**, principalement de 1^{ère} année, qui ont été sensibilisés afin d'aborder plus sereinement leur première session d'examens et de manière plus générale, le tournant que représente le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. **3 500 balles anti-stress** ont également été distribuées.



- **Intervention** : l'Openado assure également l'accueil, l'orientation et/ou la prise en charge psychologique individualisée de jeunes en détresse.
- **Postvention** : une équipe de première intervention est à disposition des établissements scolaires, tous réseaux confondus. À la demande des directions, ces interventions ont lieu suite à une tentative de suicide ou à un suicide touchant un élève ou un membre du corps professoral. En 2018, nous sommes intervenus dans **7 écoles**.

3. PÔLE CITOYENS - ESPACE CHARLEMAGNE

3.1. FAITS MARQUANTS

- Organisation du **2^{ème} « Village des Métiers »**, en collaboration avec le Département de la Formation et de l'Enseignement, le 23 mars sur le site de l'IPES Spécialisé de Micheroux. Des élèves en situation de handicap et des employeurs s'y sont rencontrés pour échanger leurs expériences, leurs attentes et leurs espoirs. Ce salon a regroupé 12 entreprises, 5 centres de formation et l'asbl *Bag'atelle*.
- **12^{ème} édition de la Campagne « Ruban Blanc »** qui a consisté en une organisation, le 26 novembre 2018, d'une journée d'études sur le thème : « *Les violences faites aux femmes dans le cadre de leur parcours migratoire* ». Dans le cadre de cette campagne, une projection-débat a également été proposée le 4 décembre autour du film « *Refugiado* ».



Ce film a été suivi d'un débat en présence du Docteur Sandra PANNIZZOTTO, pédiatre responsable de la cellule maltraitance du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle et de Monsieur Jean-Louis SIMOENS, formateur et Chef de service partenariat en violence conjugale et intrafamiliale au sein du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (asbl CVFE).

- **8^{ème} édition de l'exposition « Pan'Art : un coup de pied aux idées reçues ! »** du 20 au 23 septembre 2018 à la Cité Miroir à Liège. Cette exposition, organisée conjointement avec l'asbl C.E.D.S., a pour but de confronter le grand public au monde du handicap de façon divertissante, à travers l'art, avec une approche positive et humaine. L'édition 2018 a accueilli **55 associations exposantes** et **4 150 visiteurs**.



En collaboration avec l'asbl *Extra & Ordinary People* des séances pédagogiques portant sur la sensibilisation au handicap à l'attention des élèves du primaire, du secondaire et du supérieur ont été organisées.

- **10^{ème} édition du Salon du Volontariat.** Le Salon du Volontariat offre une information précise sur les activités des associations et sur les possibilités concrètes de volontariat existant sur le territoire de la province de Liège. Cette initiative provinciale est organisée en collaboration avec l'asbl C.E.D.S. **91 associations** ont participé à ce 10^{ème} anniversaire et **1 500 visiteurs** ont été accueillis.

3.2. SERVICE ÉGALITE DES CHANCES

En matière de :

- **Promotion de l'Égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et l'accès aux lieux de décision**

En partenariat avec les communes, le monde associatif local et le milieu scolaire, le tout en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie, divers projets sont mis sur pied en vue d'assurer **une véritable cohérence des actions développées et leur coordination sur le territoire provincial**, à savoir, notamment :

- l'élaboration et la diffusion de **publications** et d'**outils pédagogiques** porteurs d'un message « Égalitaire » : bracelets, post-it, blocs-notes, badges, brochure « *La boîte à outils pour elle, la boîte à coudre pour lui... Quand le genre s'éveille à l'autre* » ;
- la collaboration du service dans le cadre du **salon SIEP Liège 2018**, les jeudi 15 et vendredi 16 mars. A l'occasion de la 30^{ème} édition de ce salon, l'accent a été mis sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes et la déconstruction des préjugés en lien avec l'exercice d'un métier ;
- la mise en place d'**animations** à destination d'un public scolaire ;



- le groupe de travail sur le thème de la **lutte contre la traite des êtres humains** : organisation d'une projection-débat, le 17 octobre, à l'occasion de la journée européenne de lutte contre la traite et le trafic des êtres humains à l'attention des étudiants de la section éducateurs de la Haute École de la Province de Liège ainsi que l'organisation de deux séances de sensibilisation à l'attention des professionnels des établissements hospitaliers, des CPAS et de l'asbl *Sūrya* ;
- la collaboration active aux actions initiées par le Collectif Liégeois contre les **Mutilations Génitales Féminines**.
- la gestion et le développement du **Portail Accueil des Enfants**.

On retiendra également que l'édition 2018 de l'opération « **Girls Day, Boys Day. Choisis ton métier sans préjugé** » en province de Liège, s'est concrétisée par la participation de **16 écoles** réparties en **40 classes**, soit **670 élèves**. Les objectifs sont de sensibiliser, principalement les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année secondaire à la notion de genre et de lutter contre les idées préconçues quant à l'exercice de certains métiers atypiques.

- **Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**, le département des Affaires sociales mène des initiatives en collaboration avec les communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin de tendre à une meilleure coordination des services (travailleurs sociaux, police, justice...), poursuite de la réflexion menée au sein des **trois plateformes** correspondant aux arrondissements judiciaires de Huy, Liège et Verviers. Ce mode de fonctionnement permet de **tenir compte des réalités et ressources locales et a permis des concrétisations telles que** : les échanges de bonnes pratiques, l'élaboration d'un protocole de prise en charge des enfants exposés aux violences conjugales...

En parallèle, diverses **actions** sont initiées à l'échelle du territoire provincial :

- **Formations et sensibilisations** :
 - découverte de deux outils d'intervention : un *référentiel* « *Violences au sein du couple : les enfants en souffrance* » et une grille d'évaluation des risques et de la dangerosité liés à une situation de violence intrafamiliale et conjugale ;
 - « *Quels sont les mécanismes utilisés par les manipulateurs pervers narcissiques ? Quelles sont leurs implications dans le cadre des violences conjugales ?* » ;
- **Matinée d'études** : « *Les Family Justice Center et leur approche multidisciplinaire des violences conjugales et intrafamiliales : une réalité en Flandre transposable en Wallonie ?* » ;
- **Représentations théâtrales** : « *Qui a crié au loup ?* » et « *La Ballade de Willy le Ket* » ;
- Poursuite des **permanences à l'attention des victimes de violences conjugales** (écoute, conseils juridiques, orientation) ;
- Soutien aux formations données par les « **Pôles des ressources** », au sujet de la prise en charge des enfants exposés aux VIF, des victimes de VIF et des auteurs de VIF.

3.3. SERVICE DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES À CARACTÈRE SOCIAL

Celles-ci se développent sur **deux axes** :

- **L'octroi de prêts d'études**

Le prêt d'études permet aux jeunes de s'engager dans un cursus scolaire visant à l'obtention d'un diplôme délivré par l'enseignement supérieur ou universitaire, de permettre l'aboutissement d'une spécialisation, ou encore l'apprentissage d'une langue étrangère.

Année scolaire	Nombre de prêts liquidés	Montants payés
2016-2017	39	76 992,72 euros
2017-2018	32	62 558,37 euros

- **L'octroi de subventions aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes**

L'aide provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux personnes porteuses d'un handicap et aux personnes invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24h/24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

En 2018, cette intervention a été fixée à **54,00 euros** par personne et se résume comme suit :

Année	Nombre de bénéficiaires		Montant des aides en euros		
	Téléphone	Télévigilance	Téléphone	Télévigilance	Total
2018*	4 048	1 232	205 150,50	59 530,50	264 681,00

3.4. ALISS

Le Département des Affaires sociales propose une base de données ALISS (Associatif Liégeois Santé Social) qui répertorie gratuitement les structures actives en matière sociale et de santé sur le territoire de la province de Liège.

Cette base de données offre la possibilité d'obtenir des informations concrètes sur plus de **2.400** institutions. En 2018, le site www.aliss.be compte plus de **43.000** visites par mois.

3.5. CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION SOCIALES ASBL

L'asbl C.E.D.S. travaille en complète symbiose avec le Département des Affaires sociales et a pour objectif principal de mettre à disposition des travailleurs psycho-médico-sociaux, divers outils **d'éducation permanente** qui vont d'une large offre de formations continuées et de journées d'informations à la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé dans les matières psychosociales.

Concrètement, le Centre d'Études est un lieu :

- de réflexion et de documentation ;
- de coordination des pratiques professionnelles via la dynamisation de projets et d'un travail en réseaux ;
- d'information via l'organisation de journées d'études et d'un catalogue de formations ;
- de diffusion d'informations via la parution d'une newsletter, d'un site Internet ;
- de sensibilisation à des thématiques sociales via l'organisation d'événements récurrents tels que l'exposition « Pan'Art », le Salon du Volontariat...

3.6. SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2018

Les aides financières du département sont destinées à des associations œuvrant en faveur :

- des personnes handicapées ;
- de la famille ;
- de l'enfance défavorisée ;
- de la détresse sociale et humaine ;
- de l'intégration des personnes d'origine étrangère ;
- ...

En 2018, la Province de Liège a octroyé des subsides dans le domaine du Social pour un montant total de **565.728,45 euros** à environ 130 associations, Communes et CPAS de la province.

En ce qui concerne le **soutien financier à des projets d'intégration des populations d'origine étrangère**, la thématique retenue en 2018 était celle du « **faire ensemble** ». Outre le « faire ensemble », la cible prioritaire était les 15-25 ans et la demande ne pouvait pas porter sur une aide exclusivement matérielle. Les projets visaient à amener une mixité des populations locales permettant ainsi à chacun(e) de dépasser ses *a priori* et ses préjugés.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LES SPORTS

L'ACTIVITÉ SPORTIVE

1. SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente y menée depuis plusieurs années, le service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège et dont la qualité est régulièrement soulignée dans le pays. Cette politique vise à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

L'activité du service des Sports s'organise autour de **6 vecteurs de développements** :

1.1. DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE QUALITÉ

Des infrastructures sportives, équitablement réparties sur le territoire au profit des utilisateurs et dont la Province de Liège assure la gestion ou la cogestion, sont adaptées dans leur mode de fonctionnement afin de les rendre plus accessibles au public, notamment pour personnes à mobilité réduite. L'objectif est d'y proposer une offre étendue, notamment au profit des sportifs amateurs ou individuels et d'accentuer les synergies avec les établissements notamment scolaires géographiquement proches.

1.2. LE PERFECTIONNEMENT SPORTIF

La Province de Liège veille à accentuer ses programmes de perfectionnement destinés aux jeunes sportifs motivés et désireux de progresser. Le but reste de les aider à atteindre un niveau de performance que ne permet pas d'espérer la seule pratique de club. A cette fin, des partenariats avec les Fédérations et Associations sportives provinciales sont conclus dans le but de créer des pôles de perfectionnement en gymnastique, en sports de ballon, en athlétisme, en cyclisme, en tennis, tennis de table ou encore pour le sport adapté.

1.3. L'INITIATION AU SPORT ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SPORTIF

Le Collège provincial souhaite que son offre sportive atteigne aussi un public qui reste en marge des structures de clubs ou un public qui souffre, pour des multiples raisons, d'une forme de « décrochage sportif ». Aussi, il s'agit de poursuivre le soutien aux actions de « sport pour tous » et notamment les joggings, les randonnées cyclotouristiques, les challenges pour jeunes sportifs, etc. En matière de découverte et d'initiation au sport, l'Académie provinciale propose, depuis 2010, avec un succès unanimement salué sur l'ensemble du territoire provincial, en partenariat avec les communes et clubs locaux, une offre sportive unique en Belgique, pour des jeunes de 4 à 11 ans et depuis 2014 pour des adolescents de 12 à 16 ans. Organisée par tranches d'âge et suivant des cycles de plusieurs semaines, elle est accessible à proximité du domicile et à un prix démocratique.

1.4. LE SOUTIEN AUX ACTEURS SPORTIFS LOCAUX

La politique de soutien financier et logistique aux organisateurs d'évènements ponctuels à dimension locale, provinciale, régionale ou nationale assurant la promotion du sport en province de Liège est maintenue et renforcée que ce soit par l'octroi de trophées ou de subventions attribués dans le respect du règlement provincial applicable à la matière.

1.5. LES COMPÉTITIONS DE SPORT DE HAUT NIVEAU

Au-delà des retombées économiques et médiatiques induites par ce type d'évènements à retentissement international, la venue des « grands noms » du sport provoque, auprès de notre population jeune et même moins jeune, par un phénomène de mimétisme bien connu, l'envie de pratiquer le sport, sous quelle que forme que ce soit. Forte de son expertise acquise en la matière, la Province veille donc à soutenir et contribuer à l'organisation de compétitions internationales qu'elles soient ponctuelles ou récurrentes.

1.6. LES ACTIVITÉS DE LA MAISON DES SPORTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

La « Maison des Sports de la Province de Liège » constitue un outil de travail performant où les fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats, équipés des dernières technologies, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat.

2. LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les activités du service des Sports se concrétisent par :

2.1. LES STAGES POUR MOINS VALIDES

Durant les vacances scolaires de printemps et d'été 2018, le service a proposé des stages adaptés pour moins valides. Ceux-ci ont été organisés en collaboration avec différentes communes de la province (Waremme, Malmedy et Visé).

2.2. L'ACADÉMIE DES SPORTS

C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée depuis quelques années.

Durant l'année 2018 (de janvier à décembre), 4.504 enfants en ce compris des adolescents, ont fréquenté l'Académie dans près de 50 communes de la province.

Dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides, une action particulière a été mise en place par le biais de l'équitation adaptée (262 participants).

Depuis juin 2017, l'Académie propose également un volet entièrement dédié aux personnes de plus de 50 ans. Le service des Sports donne ainsi l'opportunité à ces séniors de découvrir notamment le golf et le jogging (227 participants en 2018).



2.3. LES ORGANISATIONS SPORTIVES

2.3.1. LES ORGANISATIONS INITIÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du service telles que :

- la Journée ludique pour personnes moins valides (700 participants), le 11 octobre 2018 au Pôle Ballons de Waremme, en collaboration avec l'AVIQ ;
- le jogging « *La Forme du Cœur* » le 16 septembre 2018 dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège (plus de 1.000 participants) ;
- Le village « *Au Nom du Ballon* » qui s'est déroulé du mercredi 26 au dimanche 30 septembre 2018 sur l'Espace Tivoli à Liège (2.200 participants).

2.3.2. LES ORGANISATIONS PARA-LOCALES SOUTENUES PAR UN PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DES SPORTS ET LES ORGANISATEURS

Le service a collaboré en 2018, à plusieurs dizaines de manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de matériel divers ainsi que par une aide logistique.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- le « Challenge Jogging de la Province de Liège » qui a compté 27 épreuves ;
- la « Cross Cup Internationale de Hannut », le 21 janvier à Hannut ;
- le Marathon de la Meuse dans la région de Visé, le 7 mai ;
- la rencontre de Coupe DAVIS de tennis « Belgique-Hongrie », du 2 au 4 février au Country Hall de Liège ;
- le Week-end ardennais 2018 (Flèche Wallonne Hommes et Dames le 18 avril 2018 et Liège-Bastogne-Liège Hommes et Dames le 22 avril 2018) ;



- la course cycliste « Tour de Belgique » pour élites avec contrat qui proposait en province de Liège, le départ et l'arrivée de l'avant dernière étape à Wanze, le 26 mai ;
- le lancement (1^{ère} étape de la saison) du « Beau Vélo de RAVEL 2018 », qui s'est déroulé le 23 juin à Waremme (Pôle Ballons) ;
- le Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège au complexe sportif provincial de Naimette-Xhovémont, le 18 juillet ;
- le Tour de la Province de Liège pour élites cyclistes sans contrat et espoirs internationaux (57^{ème} édition) qui s'est disputé du 16 au 20 juillet ;
- le Tour de Wallonie pour élites cyclistes avec contrat qui s'est déroulé du 28 juillet au 1^{er} août et qui comportait, en province de Liège, les 2 dernières étapes : « Malmedy - Herstal » et « Huy - Waremme » ;
- l'ITTF Legends Tour de tennis de table organisée le 18 mai au Pôle Ballons de Waremme ;
- le Jumping International de Liège qui s'est déroulé du 29 octobre au 4 novembre à la Foire internationale de Liège ;
- le Rallye du Condroz qui a eu lieu dans la région hutoise les 2,3 et 4 novembre ;
- le 1^{er} tournoi de football en salle « Légia Indoor Challenge de la Province de Liège » qui s'est déroulé sur le site de Liège Expo du 21 au 30 décembre 2018 et du 4 au 6 janvier 2019.

3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du service des Sports se traduit ainsi par :

- l'attribution de trophées

Durant l'année 2018, 108 coupes et trophées ont été attribués à 21 clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de manifestations ponctuelles.

- l'octroi de subventions pour des activités ponctuelles

En 2018, 238 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une somme globale de 471.850€.

- l'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes

Diverses associations sportives ont reçu une aide financière pour un montant total de 148.400€.

- l'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

La FORMATION cible les jeunes, les dirigeants, bénévoles, arbitres, entraîneurs et même les parents de jeunes sportifs. Le service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Dix conventions ont ainsi été conclues en 2018, pour un montant total de 172.000€.

4. L'ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Les prix suivants ont été respectivement attribués pour la saison 2017-2018 :

- Trophée sportif individuel : Nafissatou THIAM (Athlétisme) ;
- Trophée sportif par équipe : Standard de Liège (Football) ;
- Trophée sportif moins valides : Jean-François DEBERG (Handbike) ;
- Prix de l'espoir sportif : M. Arnaud DELY (Duathlon) ;
- Prix du fair-Play : RCS Sart-Tilman (Football) ;
- Prix de la formation : SC Thimister-Herve (Volley-ball) ;
- Prix du public : M. Robin VANDERBEMDEN (Athlétisme) ;
- Prix du cœur sportif : les organisateurs du Festival EUROGYM 2018 (Gymnastique).

Ces prix ont été remis aux lauréats lors d'une réception organisée le 14 septembre 2018 au Palais provincial dans le cadre de l'ouverture officielle des Fêtes de Wallonie à Liège.

5. LE GUICHET DU SPORT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Sa mission consiste essentiellement à conseiller, aider et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport, sur le territoire de la province de Liège en ce compris, la population au sens le plus large du terme.

Les services proposés et les actions mises en place sont destinés à un très large public (fédérations sportives, clubs, étudiants, toute personne désirant pratiquer une discipline sportive, responsables communaux de la province, organisateurs d'événements sportifs,...).

Dans ce cadre, des conventions ont également été établies, avec l'aide de la Maison des Associations d'Amay et la Maison Verviétoise des Sports, l'idée étant outre le fait de mettre au point et organiser une action commune et complémentaire au service de tous les bénéficiaires, de déconcentrer la présence et l'action en quadrillant au mieux le territoire de la province de Liège et ses arrondissements.

6. LA CELLULE ASSISTANCE GAZON DE SPORT

Elle a pour missions :

- L'information via un vadémécum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces des sports gazonnés des communes et des clubs de la province de Liège.
- L'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés.
- La maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même.
- La formation à destination des préposés précités.



7. LES PARTICIPATIONS DU SERVICE

7.1. À LA GESTION DE L'ASBL « MAISON DES SPORTS »

Le service des Sports accompagne la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.

Au 31/12/2018, la Maison des Sports compte 63 membres adhérents.

Au cours de l'année **2018**, elle a accueilli **644 réunions** qui ont rassemblé **12.906 participants**.



7.2. À LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU COMPLEXE PROVINCIAL DE NAIMETTE - XHOVÉMONT

La Province de Liège, assure, via le service des Sports, le service des Bâtiments et notamment sa Régie, la gestion et l'entretien du site de Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et de Liège Rugby ainsi que par un large public scolaire.



7.3. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE LA PISTE D'APPRENTISSAGE CYCLISTE PROVINCIALE D'ALLEUR

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la commune d'Ans, le service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur (Ans).

7.4. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE L'ASBL CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL DE LA REGION WALLONNE (CREF)

Le service des Sports participe, sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF, à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé à l'ASBL « Blegny – Mine »).

7.5. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION DE TENNIS DE HUY

Le service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T, l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP, l'IPES de Huy (section Sport-Etudes Tennis) et plusieurs écoles situées dans les environs du centre (Marchin, Huy, Amay,...).

7.6. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU PÔLE BALLONS DE L'IPES DE HESBAYE

Depuis son inauguration en novembre 2017, le service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Ce Pôle accueille notamment, de manière récurrente, les séances de formation et/ou d'entraînements :

- de la section Sports-études Basket de l'IPES de Hesbaye ;
- de l'Académie provinciale des Sports ;
- des sélections provinciales des Comités provinciaux de volley-ball et basket-ball ;
- du Volley-Ball Club Waremme ;
- du Basket Club Waremme.



8. LES PARTICIPATIONS PROVINCIALES

8.1. DANS LE CENTRE DE FORMATION DE TENNIS DE TABLE DE BLEGNY

En application d'une convention de mise à disposition conclue en 2008, la Province de Liège met ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!! ». Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siège au sein de son conseil d'administration.

8.2. DANS LE COUNTRY HALL DE LIÈGE

La Province de Liège est actionnaire de la S.A « Société de gestion du Bois Saint-Jean » qui bénéficie d'une aide financière provinciale annuelle récurrente de 750.000 €/an durant 20 ans depuis 2005, la Province bénéficiant en échange de 15 jours d'occupation gratuite du site par an. Elle dispose également d'un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration qui en compte 8.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LE TOURISME

1. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL (FTPL)

L'objectif principal de la FTPL vise toujours clairement, et plus que jamais, à **maximaliser l'impact économique du tourisme en province de Liège** (augmentation des nuitées, des recettes touristiques, des retombées directes et indirectes sur l'économie locale ainsi que du volume de l'emploi dans le secteur touristique). Pour atteindre cet objectif, le plan stratégique « 2016-2018 » de la FTPL compte **5 missions** :

1.1. LA COMMERCIALISATION DU TOURISME POUR LES INDIVIDUELS, LES GROUPES ET LE MICE

Les objectifs poursuivis sont :

- Attirer un maximum de touristes en province de Liège ;
- Faciliter leurs choix et les démarches de réservation.

La FTPL a ciblé trois segments porteurs : les touristes individuels, les groupes et les entreprises (MICE ou tourisme d'affaires) :

a) Les individuels

7.102 ventes en ligne pour un montant total de 289.384,54€ soit une progression de plus de 29% du nombre de ventes par rapport à l'année 2017.

161 prestataires touristiques proposent leurs offres en ligne pour un total de **236 offres** réparties comme suit :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| ✓ 110 activités/attractions | ✓ 17 chambres d'hôtes |
| ✓ 89 gîtes | ✓ 5 boutiques |
| ✓ 18 hôtels | ✓ 1 camping |

b) Les groupes

La FTPL propose actuellement 12 produits :

La FTPL a traité 260 demandes pour des excursions et séjours pour 2018 et 2019 (45 en 2017 et 215 en 2018) et **organisé 71 excursions/séjours** (46 en province de Liège et 25 en Ardenne, cette dernière destination incluant la Province de Liège). Par rapport à la même période en 2017, le nombre de demandes a augmenté de 82% (de 118 traitées en 2017 à 215 demandes traitées en 2018) et le chiffre d'affaires réalisé a augmenté de 23% (de 119.457 à 146.202 €). Le nombre de groupes a plus que doublé : 32 en 2017 (1.412 pers.) et 71 en 2018 (2592 pers.). La FTPL a reçu plus de demandes de séjours et organisé plus de séjours que d'excursions, contrairement à l'année dernière.

L'objectif financier 2018 est de 100.000 €. Au 31/12/18, le chiffre d'affaires atteint est de 146.202 €.

Au 31/12/18, il y a 111 prestataires conventionnés. Un démarchage est toujours en cours avec une vingtaine de prestataires supplémentaires sur les différentes provinces partenaires.

La FTPL a constitué un groupe de guides (francophone, néerlandophone, anglophone et germanophone) intéressés par l'accompagnement de groupes sur des circuits de plusieurs jours en province de Liège, en Ardenne et au cœur de l'Europe. 43 conventions de collaborations sont enregistrées au 31 décembre 2018. Une action de formation a été mise en place afin de préparer ces guides à l'offre de nos destinations.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une **collaboration** plus étroite a été mise en place avec les **bureaux étrangers de WBT (BTO) de Cologne, de Flandre, des Pays-Bas et d'Italie.**

Une collaboration avec différents Tour Opérateurs flamands, allemands et néerlandais a été mise en place via la mise en brochure d'excursions et séjours groupes en province de Liège et en Ardenne.

La FTPL s'ouvre aux marchés émergents :

Elle accompagne Wallonie Belgique Tourisme asbl (WBT) afin de mettre en avant les atouts de la province de Liège et de l'Ardenne grâce aux accords avec d'autres provinces (FTLB, FTPN, EISLEK et Charleville Mézières Sedan), territoire commercialisé par ARDENNE INCOMING.

Dans le cadre de la commercialisation sur ces marchés, le positionnement de la FTPL en tant que réceptif, notamment à travers Ardenne Incoming, a rencontré un franc succès auprès des prospects ainsi que des partenaires qui la soutiennent activement.

Les actions opérées ont été les suivantes :

1) Marché chinois

- participation annuelle au « China Workshop » à Paris ;
- participation de 5 prestataires au séminaire « Cotri » : obtention du LABEL QUALITE CHINE ;
- poursuivre la sensibilisation des opérateurs au label QUALITE CHINE ;
- organisation d'1 Fam Trip pour les meilleurs clients (KOL : Key opinion leader) de CATHAY AIRLINES ;
- rencontre avec des sociétés actives sur ce marché pour la création de synergies avec la FTPL (Outpie, Mangui Travel, Hey Belgium, ...)
- présence sur les réseaux sociaux tels que WE CHAT ;
- présence via la cellule du B.R.E.L. à la Foire Internationale de Commerce et d'Investissement à Xiamen (CIFIT).

2) Marché israélien

- rencontre avec des sociétés actives sur ce marché pour la création de synergies avec la FTPL (SN Brussels Airlines, El AL, ...)
- participation au workshop « Speed Dating » destiné aux plus gros tour-opérateurs à Tel Aviv ;
- participation au salon IMTM à Tel Aviv ;
- Eductour ou « site visit » du tour-opérateur Diesenhaus.

3) Marché indien

- création de fiches produits, de vidéo de présentation du réceptif ;
- participation à la mission ministérielle en septembre 2018 en Inde (Mumbaï, Bangalore, Chennai et New Dehli).

c) Le « MICE » (meetings, incentives, congress & events) ou tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires mise sur le développement de 2 pôles d'attractivités ainsi que sur la qualité de l'offre de « Liège, ancienne principauté devenue métropole culturelle et Spa ville d'eau et perle de l'Ardenne. »

Afin de mieux représenter l'offre et les services du Convention Bureau Liège Spa Businessland (CVB), le Club Mice de la FTPL compte actuellement **60 membres.**

Les actions entreprises en 2018 :

- visites d'infrastructures ;
- présence lors de différentes inaugurations et afterwork ;
- participation aux 4 réunions du bureau du Club MICE de WBT ;
- participation aux événements organisés par la CCI Liège-Verviers-Namur ;
- organisation de 2 journées de formation par ADO-Formation à destinations des membres du Club Mice ;
- participation à 9 workshops, rencontres ou salons professionnels ;
- référencement sur les sites internet spécialisés MICE « Eventonline » et « Eventnews » ;
- diverses actions de promotion on et off line ;
- organisation de 1 « Famtrip » ;
- organisation de diverses actions RP (Public Relation) pour nos membres du club MICE et nos clients du CVB (sur le Circuit de Spa Francorchamps, dans le cadre du Festival International du Film de Comédie de Liège, etc.).

Pour 2018, le chiffre d'affaires est de 142.458 €

Traitement de 110 demandes portant sur l'organisation de séminaire, congrès/ incentives qui ont conduit à la réalisation de 42 événements en Province de Liège.

Le taux de conversion de 46% est encourageant en tenant compte que certains clients réservent directement auprès des prestataires au lieu de poursuivre avec le CVB, ce qui signifie que les événements sont réalisés sur notre destination tout de même.

Le CVB a pu noter une augmentation du nombre de demandes de 45% par rapport à 2017 et une augmentation du chiffre d'affaires de 47% par rapport à 2017.

1.2. LE MARKETING STRATÉGIQUE

Le marketing stratégique est un processus centré sur l'analyse, qui consiste à identifier des besoins, donc des marchés, de les segmenter, d'évaluer leur attractivité, de choisir un ciblage et un positionnement et de définir les produits aptes à satisfaire ces marchés.

Les informations collectées doivent permettre d'orienter l'action de la FTPL au niveau promotionnel mais également au niveau des produits touristiques destinés aux touristes. Les travaux d'analyse de la FTPL sont menés à partir des sources d'information suivantes :

- les **baromètres saisonniers** établis par la FTPL ;
- les tableaux « **Arrivées et nuitées annuelles par communes** » réalisés par la Direction Générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral belge ;
- les données de **fréquentation des attractions** fournies par l'Observatoire du Tourisme en Wallonie ;
- les **analyses de fréquentation des attractions** réalisées par « Attractions & Tourisme » ;
- les **études de marché** centralisées par l'Observatoire du Tourisme Wallon (OTW) ou tout autre organisme (Attractions & Tourisme, ...) ;
- la collecte de **données relatives aux actions menées par la FTPL (sharing box, logiciel Webropol, le logiciel Qualifio et Goolge Form) ;**
- **la revue de presse** quotidienne établie par la FTPL ;
- les statistiques **de distribution des brochures** ;
- l'analyse du **site web www.liegetourisme.be** ;
- l'analyse de la **page Facebook « liegetourisme »** ;
- l'analyse du **compte Instagram « ProvincedeLiegeTourisme »** ;
- l'analyse de **l'e-newsletter touristique** émise par la FTPL.

1.3. LE MARKETING OPÉRATIONNEL

Après avoir défini la stratégie (cf. Mission 2 « Marketing stratégique »), il importe que soit mis en œuvre le plan de promotion. C'est là qu'intervient le marketing opérationnel qui porte sur plusieurs volets :

ÉDITIONS

51.000 magazines de l'Été de la Province de Liège
40.000 magazines de l'Hiver de la Province de Liège
57.000 cartes « Insolite »
40.000 cartes « Plaisirs d'hiver »

Projet « DESTINATION ARDENNE »

En 2018, les actions suivantes ont été menées :

- la création de plaquettes Agreta, brochures Ardenne, et collection de cartes touristiques FTPL/Ardenne ;
- le lancement de la refonte du site internet www.visitardenne.com (+préparation de l'extension des routes touristiques créées sur www.visitardenne.com/all-access);
- le lancement de la création de la Plateforme de Marque (pro avec outils) ;
- la création d'une médiathèque transfrontalière + achat de photos issues de reportages pro ;
- la mise à jour de la vidéo de promotion de l'Ardenne ;
- la participation à de nombreux salons grand public, pro du tourisme et e-tourisme ;
- les « Rencontres de l'Ardenne » (atelier/aide aux adhérents M.A., mise en avant des ambassadeurs, etc.) ;
- la réalisation de plusieurs blogs trips (blogueurs FR, BE, NL) ;
- [la création de newsletters pro et de newsletters grand public](#) ;
- [la création et l'animation d'une page FB et Instagram.](#)

Projets Interreg

Les projets sont :

- « **LoM** » (**Land of Memory**) : vise la création d'une Destination « Land of Memory » pour commercialiser l'offre touristique « Mémoire 14-18/40-45 » et promouvoir les offres individuels et groupes auprès des différents publics cibles via :
 - La création de package groupes,
 - La création d'un site web en storytelling,
 - La participation à des salons, events mémoire, ...,
 - La création d'une carte touristique,
 - La conception d'une exposition et d'un spectacle,
 - La création d'un jeu de société mémoire collaboratif,
 - La formation de guides spécialisés sur le sujet ;
- « **Agreta** » (**Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité**) : projet qui finance et est en background de la création de la Destination Ardenne (cf. Supra) ;
- « **Marketing touristique digital pour la Grande Région** » met en valeur les stratégies de communication digitale en Grande Région.

PROMOTION EN LIGNE

- **Site internet** – <http://www.liegetourisme.be>
L'équipe web de la FTPL a travaillé à l'amélioration continue du nouveau site internet avec la correction de légers bugs à la suite de son lancement, l'apport de nouvelles évolutions afin de rendre la navigation encore plus aisée aux internautes et l'ajout de fonctionnalités diverses.

- **Newsletter – Grand-Public** « Les bons plans touristiques en province de Liège » **23.304 personnes** la reçoivent chaque mois via le net.
- **Newsletter – Mice** – Des collaborations avec des organismes spécialisés dans le domaine du tourisme d'affaires ont été mises en place afin de toucher un public spécifique à travers une newsletter spécialement dédiée au Mice. Ainsi plusieurs newsletters ont été envoyées en 2018 via Meeting Advisor, Event News ou encore Event Online.
- **Newsletter – Mice** – Dans le but de faire connaître le service groupes « Ardenne Incoming », plusieurs newsletters ont été envoyées en 2018 aux autocaristes et associations allemands via SMS Tourism et NWO
- **Facebook** – <https://www.facebook.com/provincedeliege.tourisme>
Avec ses **50.194 fans**, la page Facebook de la FTPL est mise à jour quotidiennement. Plusieurs publicités sponsorisées mettant en avant les prestataires touristiques mais également différents projets portés par la FTPL ont été diffusés depuis cette page.
- **Instagram** est devenu le troisième réseau social le plus utilisé au monde, la FTPL y dispose de **250 publications, 2.851 abonnés et 220 abonnements**.

FOIRES ET SALONS TOURISTIQUES

La FTPL a participé à :

- 11 foires et salons « grand public »
- 18 manifestations ou aides logistiques à divers organisateurs d'événements

RELATIONS PRESSE

- Diverses collaborations ont été mises en place de manière récurrente avec la RTBF (Vivacité) – La Meuse – La Libre Belgique – RTC-Télé Liège
- Envoi de 15 communiqués de presse
- Organisation de 3 conférences de presse
- 5 accompagnements de journalistes en reportage
- Organisation de 8 voyages de presse

1.4. L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE

En 2018 la FTPL a avancé sur un ensemble de projets dont :

- **Développer le vélotourisme en points nœuds et la mobilité douce**

Pour rappel, la FTPL et Liège Europe Métropole (LEM) ont clôturé fin 2015 une étude ayant permis d'identifier sur 46 communes de la province, un maillage d'itinéraires à baliser en points-nœuds. Le réseau touche l'ensemble de la province et il appartient en conséquence aux services provinciaux (LEM et STP) d'identifier avec les communes concernées, le maillage sur leur territoire : il s'agit des communes du Condroz et de la partie au sud de la confluence de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOVA) et de la région hesbignonne.

Depuis 2016, 390 km d'itinéraires ont été balisés en points-nœuds (dont 184 km en 2018) dans les zones suivantes : vallée de l'Ourthe (37 km), plateau de Sprimont (85 km), plateau de Herve (44 km), région de Remicourt (40 km), Basse Meuse (45 km), Burdinale-Mehaigne (100 km), liaison Ravel Ourthe-Meuse-ligne 31 (37 km) dans la région de Plombières-Welkenraedt.

Fin 2018, une partie du VELO TOUR (Communauté germanophone) a été « rebalisé » : Ravel L44-L45-Vennbahn (partie Est) (68 km) et Ravel L45-Vennbahn (partie Nord) (170 km). Le reste du réseau reste néanmoins fonctionnel.

Le réseau fonctionnel sur la province de Liège totalise donc **1.240 km** au 31.12.2018.

En termes de **promotion**, la FTPL a pris des mesures en matière de promotion : intégration du réseau sur des sites internet spécialisés (RouteYou et Fietsnet) et mise en ligne d'un outil de planification d'itinéraires sur une page spécifique du site internet de la FTPL.

- **Développer le tourisme fluvial et les infrastructures autour des lacs**

La navette fluviale

L'expérience de la navette fluviale s'étant révélée très positive en 2016 (3 arrêts, 30.000 passagers entre juin et octobre) et en 2017 (6 arrêts, 35.000 passagers entre avril et octobre), le service a été renouvelé en 2018 (6 arrêts dont 2 arrêts modifiés par rapport à 2017, 40.000 passagers entre avril et octobre) via un appel à candidatures lancé dans le cadre d'une concession de service public pour la gestion du service de navette : le marché a été attribué à la société Nautic Loisirs sprl.

Pour une meilleure visibilité des différentes haltes, des portiques d'accueil ont été implantés à chaque arrêt, en ce inclus à la Boverie pour la « Barquerolle » et en aval de la passerelle Saucy pour le « Pays de Liège ».

Un « pôle fluvial touristique » a commencé à être aménagé devant l'Aquarium-Museum de Liège, près de la passerelle Saucy, où le cœur de l'activité fluviale tend à être regroupé.

Les développements au niveau des autres communes mosanes

La Ville de Huy étant désireuse de proposer une navette fluviale durant la saison estivale (Bateau Val Mosan rénové), un portique d'accueil a été placé à l'arrêt « Collégiale » (marché public et financement du STP). La commune de Flémalle et la Ville de Huy ont créé une croisière à bord du « Val Mosan » avec visite du Prehistomuseum (2 dates durant l'été qui ont eu un franc succès).

Les lacs

La thématique nautique dépassant le cadre strict de la Meuse liégeoise et ce type de tourisme étant étroitement lié au tourisme « nature », la FTPL coordonne, en synergie avec le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW+), une étude sur le potentiel de développement des infrastructures et activités touristiques sur et autour des lacs de l'arrondissement de Verviers (Gileppe, Eupen, Robertville, Warfaaz à Spa et Butgenbach). Le marché public a été attribué à la société française SOMIVAL (Clermont Ferrand). La méthodologie de l'étude comporte 4 phases : diagnostic, concept/positionnement, master plan illustré et business model. La 2^{ème} phase a donné lieu à un séminaire (11.12) afin de concerter les acteurs de terrain concernés par la gestion et l'animation des 5 lacs.

- **Améliorer l'accessibilité PMR de la destination**

L'action de la FTPL a porté sur 3 volets :

- **intervention financière de la FTPL dans les audits d'évaluation et rapports de recommandation (certification ACCESS-I)** : la FTPL a octroyé une aide à deux gîtes. Un rapport d'accessibilité relatif au « Pôle Fluvial » à Liège a été réalisé ;
- **kit d'accessibilité** : Bilan: 23 établissements sont équipés ou en cours d'équipement, le budget moyen de l'investissement étant de 500 € avec une intervention de 250 € de la FTPL.

- **le « Jaccede Challenge »** : afin de sensibiliser les prestataires touristiques, un « Jaccede Challenge » a été organisé par la FTPL (septembre). Bilan : 1.009 établissements de la ville et 15.985 informations (critères, photos, commentaires) ont été encodés sur la plateforme JACCEDE.COM.
- **Autres thématiques**
 - **révision des routes touristiques balisées** : un marché public de révision des 13 « Routes touristiques balisées en province de Liège » a été lancé et sera attribué en 2019 à un auteur de projet. Une 14^{ème} route du « Souvenir » sera créée en 2019 avec la MT pays de Liège ;
 - **révision de la signalisation touristique provinciale** : le schéma de signalisation finalisé en 2016, nécessite d'être révisé, notamment en raison de l'aboutissement de la Réforme des Maisons du Tourisme en 2017. Le marché public visant à désigner un auteur de projet sera lancé début 2019 ;
 - **participation aux Comités techniques du CITW+** :
 - suivi des études coordonnées par le CITW+ : « Mise à disposition d'outils de gestion pour les gestionnaires de camping en Wallonie » et « Boite à outils d'optimisation économique et touristique du marché des motor-homes en Wallonie comprenant une proposition de répartition optimale des aires » ;
 - proposition de sujets et suivi d'études touristiques répondant plus spécifiquement aux problématiques du territoire de la province de Liège.

1.5. L'ANIMATION DE TERRITOIRE

L'animation de territoire s'appuie sur le rôle fédérateur et rassembleur d'une fédération du tourisme. Cette mission consiste à mettre en réseau les acteurs touristiques, ou à mettre à leur disposition des services, de manière à mieux valoriser touristiquement leur action. La FTPL apporte un soutien administratif et financier aux différents organismes touristiques de la province de Liège, à savoir :

Les 7 Maisons du Tourisme (MT) et l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) :

Les modalités de subvention des 7 Maisons du Tourisme (MT) sont détaillées dans une convention bilatérale pour l'année 2018, entre la FTPL et chaque MT. Le budget annuel réservé par la FTPL au soutien des MT correspond à un montant global de 150.000 € réparti comme suit :

- 25.000 € à répartir entre 6 MT (exclusion faite de la MT Hautes Fagnes - Cantons de l'Est) en fonction du nombre de communes les composant ;
- 125.000 € en soutien à des projets introduits par les MT dans le cadre d'un appel à projets.

Les subventions sont accordées aux MT afin de financer des projets touristiques, moyennant le respect d'une cohérence entre les actions des MT et la stratégie de la FTPL.

L'octroi du subside annuel à l'ATEB dans le cadre du volet « tourisme » de l'Accord de Coopération entre la Province de Liège et la Communauté germanophone s'élève à 154.000 €.

Projet « Greeters » :

Le réseau lancé fin 2014 compte en 2018 un nombre de 53 bénévoles se situant en province de Liège. Tout au long de l'année 2018, ceux-ci ont encadré et commenté pas moins de 58 visites.

L'appel à projets « Wallonie insolite » :

En février, la FTPL a lancé un appel à projets à l'égard des prestataires touristiques (ou à finalité touristique) de son territoire, publics ou privés. Cet appel à projets s'inscrivait dans la cadre de l'année touristique thématique officialisée par le Ministre wallon du Tourisme pour 2018 : « La Wallonie insolite ».

Il avait pour objectif de soutenir, par le biais d'un subside, les projets touristiques à caractère événementiel et insolite (balades, repas, activités sportives et culturelles...) pouvant s'insérer dans le calendrier touristique de l'année 2018. Au total, 86 projets ont été introduits auprès de la FTPL dont 29 projets soutenus pour un montant total de 71.775 €.

Les 2^{èmes} Rencontres professionnelles du Tourisme (22 mai - Préhistoricum de Flémalle) :

Cet événement *Business to Business* organisé par la FTPL a accueilli quelque 213 professionnels du tourisme de la province parmi lesquels des sites, attractions touristiques, musées, hébergements, organismes officiels, associations professionnelles.

La journée s'articulait autour de la volonté de réseauter les acteurs touristiques mais également autour de 4 conférences thématiques :

- 1) Tendances et panorama du tourisme numérique en Belgique et à l'étranger.
- 2) Comment diversifier son offre de services par la créativité ?
- 3) Aides, recherches de financement et réduction des coûts.
- 4) RGPD : Comment ce nouveau règlement va-t-il impacter vos activités au quotidien ?

Le salon Vert Bleu Soleil du 8 au 11 février 2018 :

L'objectif de cette édition du salon était de promouvoir « les offres insolites » en province de Liège en lien avec l'année à thème touristique « La Wallonie insolite » mais aussi de présenter quelques services proposés par la FTPL (Greeters, MICE, Oufiti, Ardenne Incoming, Marque Ardenne). Pour ce faire, la FTPL a équipé et aménagé de manière insolite un espace de 1.152 m² dans la halle 1 du hall des foires de Liège. Autour de l'estaminet et de son bus anglais, étaient présents l'offre touristique des 7 Maisons du Tourisme, 19 attractions touristiques, les 6 sites touristiques para-provinciaux ainsi que 16 partenaires « insolites » qui ont proposé une offre touristique variée. Durant les 4 jours d'ouverture, le Salon Vert Bleu Soleil a accueilli 20.911 visiteurs.

2. DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT

Nombre de visiteurs et recettes par activités. Comparaison 2017 et 2018 :

	Nombre d'entrées au parc et à la piscine	Recettes HTVA – Buvettes piscine et golf, friterie, golf, canotage, entrées parc et piscine	Nuitées au camping touristique (de passage)	Recettes HTVA
2017	66.889	341.951,89 €	4.963	88.350,13 €
2018	110.857 (+60%)	585.041,53 € (+71%)	6.602 (+33%)	106.951,39 €(+21%)

	Nombre de visiteurs au château (internat et externat)	Nombre de repas servis en internat et externat	Nombre de Classes vertes et nombre de visiteurs CV	Recettes HTVA - Hébergement et repas	Recettes totales HTVA
2017	32.774	62.306	43CV - 1.630	536.309,16€	966.611,18 €
2018	27.731 (-15%)	74.770(+ 20%)	26 CV - 1.161 (-30%)	556.275,76 € (+4 %)	1.248.268,68 € (+29%)

Centre d'hébergement au château

Le nombre de visiteurs a diminué de 15 % avec, néanmoins un nombre accru de repas servis de l'ordre de 20% permettant au final une augmentation du chiffre d'affaire de l'ordre de 4%. La clientèle belge continue de représenter les 8/10^{èmes} des clients en internat.

Parc

La recette de la saison 2018 est en nette augmentation de 71 % par rapport à la saison 2007 avec un taux de fréquentation de plus de 60% de la clientèle grâce à une météo exceptionnelle. Tous les records ont été battus avec plus de 50.000 entrées sur le mois de juillet.

Manifestations « grand public »

7 manifestations entre avril et décembre 2018

Manifestations à vocation pédagogique

- 26 **classes vertes** accueillies en 2018, soit quelque 1.161 enfants et enseignants.
- 12 journées **DPPP** en 2018 (572 élèves et enseignants).

À noter que l'aile sud a été en travaux le premier trimestre empêchant la location d'une soixantaine de lits durant cette période.

Camping touristique 3 étoiles et camping résidentiel

La météo exceptionnellement clémente de l'été 2018 a permis une augmentation de la fréquentation du camping de passage de plus de 33%.

Sécurité

Poursuite de la collaboration avec la police locale et fédérale, le « TEC Liège-Verviers » et une société de gardiennage.

3. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

3.1. DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE (ASBL)

CHÂTEAU DE HARZÉ

	Taux d'occupation des chambres		2018	2017
2018	48 %	Chiffre d'affaires chambres et salles	275.746 €	259.357 €
2017	43%			

La taille de l'infrastructure (nombre de chambres et taille des salles) reste un handicap majeur dans la gestion du Château de Harzé.

DOMAINE DE PALOGNE

En 2018, le secteur muséal a connu une légère hausse de fréquentation alors que le secteur récréatif a lui été en forte diminution au niveau de l'activité kayak.

Outre son offre récréative, sportive et culturelle, le Domaine de Palogne propose une infrastructure en hébergement d'une capacité de 131 lits.

Taux d'occupation des hébergements

Hébergement	Dame Marthe 21 lits		Messire Waleran 60 lits		Lognards 50 lits	
	Nuitées	Nb. de pers	Nuitées	Nb. de pers	Nuitées	Nb. de pers
2018	180	2.632	186	7.560	198	6.926
Taux d'occupation 2018	49,32 % (+0.28 %)		50,96 % (+3,29 %)		54,25 % (+1,10 %)	

Chiffre d'affaires des classes de dépaysement	2018	2017
Nombre de nuitées	10.435	10.561
Chiffre d'affaires	454.575 €	454.961 €

Chiffre d'affaires des activités	2018	2017
Kayak	69.438 €	99.199 €
VTT + E-Bike	38.476 €	36.293 €
Hébergements	82.161 €	77.047 €
Hébergements classes vertes	82.676 €	82.843 €
Taverne	618.529 €	629.684 €
Total	891.280 €* 	925.066 €

*diminution due à l'annulation de 3 classes vertes et à la canicule en ce qui concerne la pratique du kayak

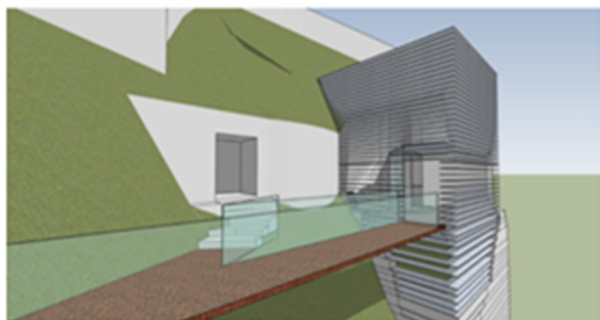
- déploiement du pôle nature des classes vertes :
 - démarrage du projet Feder Noé/Noah de reconnexion écologique avec notamment la création d'un rucher pédagogique ;
 - rénovation et aménagements intérieurs d'une « maison nature » ;
 - remise à niveau des animations nature existantes.

CHÂTEAU FORT ET MUSÉES

Fréquentation	2018	2017
Château fort de Logne	23.605	23.086
Musée de Logne	10.462	10.474
Musée de Harzé	5.726	4.313
Total	39.793	37.873

- travaux scientifiques : fin de l'inventaire, du marquage et et du conditionnement des objets découverts dans les fouilles du puits en prévision de la publication des travaux des fouilles du puits ;

- réalisation via les bureaux Lemaire et Fellin d'un avant-projet d'implantation d'une passerelle d'accès au puits du Château fort de Logne. Cette dernière augmentera sensiblement l'attrait touristique et renforcera le lien entre le Château Fort et le Musée du Château Fort de Logne ;



- réalisation d'audioguides trilingues et d'un parcours enfants au Musée du château fort de Logne.

3.2. BLEGNY-MINE (ASBL)

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION

Année	Mine	Puits-Marie	Trains touristiques	Bateau	Charter	Héberg. Nuités	Classes Taupy	Biotopie Terril	Exposition	Total Visiteurs ¹	Total Attractions ²
2017	65.178	11.664	16.736	13.280	6.236	3.444	1.859	6.466	0	87.790	124.572
2018	62.162	24.752	18.079	16.208	8.401	3.903	1.867	20.223	0	87.466	154.369
Diff.	-3.016	13.088	1.283	1.928	2.165	469	8	13.767	0	-324	29.787
%	-4,63	112,21	7,64	14,52	34,72	13,33	0,43	213,24		-0,37	23,91

^{1.} Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)

^{2.} Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

Autres chiffres :

- 43 manifestations spéciales organisées sur le site (± 28.283 visiteurs au total) ;
- Locations trains miniatures touristiques : 79 locations (18.336,61 € de chiffre d'affaires) contre 67 locations (15.348,15 € de chiffres d'affaires) en 2017 ;
- Locations salles : 25 locations (6.927,48 € de chiffre d'affaires) contre 39 locations (13.899,81 € de chiffre d'affaires) en 2017 ;
- Mobilhomes : 3.247 nuitées recensés en 2018 contre 2.520 nuitées en 2017 ;
- Mines gourmandes : 136 participants en 2018 contre 67 en 2017 ;
- Bateau *Le Pays de Liège* : 182 jours de navigation et 273 croisières organisées contre 163 jours de navigation et 217 croisières organisées en 2017.

COLLECTION « COMTÉ DE DALHEM »

Travaux préparatoires à l'édition d'un ouvrage sur le triage-lavoir rédigé par l'ancien responsable technique du site Louis Vandegar, à l'édition de l'ouvrage « Dalhem-le-Comté - second tome - Ville qui a cessé d'être une ville » de Jacques Detro et à la réédition de l'ouvrage « Les cramignons en Basse-Meuse » (3^{ème} édition) d'Alain Dethise.

CENTRE D'HÉBERGEMENT DU CREF – EXPLOITÉ PAR BLEGNY-MINE

- 2018 : 1.786 personnes et 4.140 nuitées
- 2017 : 1.751 personnes et 3.718 nuitées

CAR « DÉCOUVERTE PÉDAGOGIQUE DU PATRIMOINE PROVINCIAL » (visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne)

182 voyages ont été organisés en 2018, soit une augmentation de 2,75 % par rapport à l'année précédente (177). **8.834 passagers ont bénéficié du transport gratuit**, ce qui représente une diminution de 1,47 % par rapport l'année 2017.

Les transports sont assurés par une société d'autocars privée, la société Généraltour de Herstal.

3.3. COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL (ASBL)

En 2018, le parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a poursuivi les actions initiées dans le cadre du plan de gestion 2016-2026. L'objectif d'assurer un ancrage au niveau local, gage d'une collaboration durable et d'une reconnaissance de « l'outil parc naturel » par les communes et les acteurs du territoire reste essentiel.

En ce qui concerne le personnel, nous avons enregistré 2 congés de maternité, et nous notons l'engagement d'une chargée de mission supplémentaire, dans le cadre d'un nouveau projet INTERREG (soit 29 agents pour 24 ETP).

Au niveau du patrimoine immobilier :

- Mise en service de la nouvelle chaufferie à pellets ;
- Installation d'un lagunage pour améliorer la qualité des eaux rejetées (abaissement des teneurs en Azote et Phosphate), financé partiellement par le Fond Jean VIN (lauréat 2018) ;
- Décision de réaliser des travaux de rénovation et d'isolation des bureaux.

Nature : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel et rural

- Inauguration du sentier didactique adapté aux personnes à besoins spécifiques ;
- Travaux de gestion / journées d'informations à destination des écoles ou associations ;
- Collaboration avec les Contrat de rivière Moselle et Amblève ;
- Suivi des populations de mulettes épaisses dans le bassin versant de l'Our avec le DEMNA ;
- Réalisations d'inventaires faunistiques : libellules, salamandres tachetées, tétras-lyres ;
- Gestion des plantes invasives (balsamine de l'Himalaya et berce du Caucase) par le Parc naturel dans le bassin de l'Our, en collaboration avec les contrats de rivière Amblève et Moselle ;
- Aide à la mise en place et au suivi des plans de gestion différenciée des communes de Raeren, Baelen et Bullange ;
- Projet européens 2018
 - DEFI LAINE : sensibilisation, structuration de l'offre et innovation en matière de laine,
 - AGRETA (Ardenne Grande Région EcoTourisme et Attractivité) : développement durable et écotourisme au travers de la structuration et du développement d'une offre touristique autour de la forêt et l'itinérance douce,
 - BNIP (Belgian Nature Integrated Project) : Projet LIFE Intégré pour la mise en œuvre du Programme d'Actions prioritaires (PAF) au niveau de la Wallonie,
 - LEADER. En partenariat avec le GAL « 100 villages, 1 avenir », projet de protection de la qualité des eaux de surface via la mise en place de projets pilotes de lagunages collectifs,

- FEAMP. En partenariat avec la Division des Cours d'Eau Non Navigables du Service Public de Wallonie, projet au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, intitulé "Etude de faisabilité de levées d'obstacles sur la Warche en vue de restaurer la libre circulation piscicole dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel",
- Partenariat : Life NardUS, Life intégré,
- LEADER HAIES : valorisation des haies par la mise en place de filières d'entretien et de valorisation des produits de la taille des haies,
- Plan de gestion transfrontalier. Elaboration d'un plan de gestion sur l'ensemble du territoire du Parc naturel transfrontalier germano-belge,
- NOE/NOAH. sensibiliser les habitants et visiteurs aux jardins et espaces naturels de la Grande Région.

Agriculture durable et produits du terroir

- Organisation d'une formation en maraîchage agro-écologique à la Maison du Parc à Eupen ;
- Tonte de moutons et collecte de laine ;
- Journée de l'arbre.

Aménagement du territoire et orientation de la gestion des paysages

1. Charte paysagère : La réalisation de la charte paysagère pour le parc naturel Hautes Fagnes Eifel est en cours de réalisation :
 - 1.1. Mise en place du comité de pilotage,
 - 1.2. Consultation de la population (habitants des communes du Parc et usagers),
 - 1.3. Rédaction de la charte (en cours) ;
2. Remise d'avis urbanistiques (100 avis émis par le GT aménagement du territoire) ;
3. Collaboration avec le Parc des 3 Pays dans le cadre d'une étude paysagère INTERREG People to People « dear Landscape » ;
4. Animations sur le paysage (service pédagogique) et rubrique « sensibilisation au paysage » dans le journal du Parc ;
5. Journée « Paysage » et Plateforme Paysage organisées à la Maison du Parc avec la DGO3 et 4-RW ;
6. Actions – Développer le « programme paysages » pour les communes de l'Eifel belge ;
7. Réalisation d'un inventaire d'arbres isolés à caractère notable pour la CLDR de Bullange ;
8. Actions de sensibilisation à la thématique des Paysages via des balades « Paysages », des animations (géocaching...) et des articles ;
9. Soutien des groupements villageois : présentation du projet d'espace public commun lié à une nouvelle urbanisation à l'extérieur du village de Lanzerath (commune de Bullange) dans deux autres villages – collaboration avec le GAL ;
10. Formation Quantum GIS. Journée de formation gratuite au logiciel de cartographie QGis.

Dynamique socio-économique et Développement du tourisme respectueux de l'environnement

- Travaux préparatoires à la saison de ski : mise en place et enlèvement du balisage des pistes de ski de fond, repérage de l'état du socle des pistes et petits travaux d'amélioration ;

- Fréquentation des activités organisées par la Maison du Parc – Botrange.

Activités	Trotinettes	Ski	Vélos élect.	Anim. Péda.	Promenades	Expo Fania	Char à bancs
2018	2286	1570	163	7737	6320	2181	2825
2017	2357	2807	167	7291	4861	2859	2809
2016	2019	1259	149	6895	3938	2975	2637
2015	2383	2269	187	8408	5498	3278	2363

Accueil, éducation et information au public

1. Stage d'été « Mini Guide Nature » pour les enfants des communes du Parc naturel ;
2. Programmation des « balades familles » tous les jeudis des mois de juillet et août ;
3. Participation à différents événements thématiques organisés dans les communes du Parc
4. Expositions (entrées libres):
 - 4.1. En juillet et août : Les traces du passé : autour des avions tombés dans les fagnes pendant la seconde guerre mondiale (exposition, conférence et balade guidée),
 - 4.2. Fête des champignons : exposition de champignons frais, détermination par des mycologues, jeux pour enfants, balades... - premier we d'octobre,
 - 4.3. René HAUSMANN, dessinateur animalier : exposition de dessins et de documents, lecture de contes en musique en novembre et décembre ;
5. Organisation de journées thématiques
 - 5.1. Ciné-club, concert, théâtre (3 activités sur l'année),
 - 5.2. Salon des vins bio en avril et octobre,
 - 5.3. Journée de la tourbe en mai,
 - 5.4. Printemps sans pesticides en avril, dans le cadre du salon des vins bio,
 - 5.5. Culture Nature en mai à la Maison du Parc pour faire découvrir aux spectateurs, la diversité culturelle régionale : transhumance de moutons, exposition sur la laine, inauguration du sentier didactique,
 - 5.6. Journée de l'arbre en novembre,
 - 5.7. L'Hiver en Fête à la Maison du Parc le 1^{er} we de décembre,
 - 5.8. Winter Music Festival – les weekends du 24 novembre au 16 décembre ;
6. Publication de 3 éditions du Journal du Parc ;
7. Publication d'un agenda événementiel.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



L'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE

1. PRÉSENTATION

La Direction générale transversale (plus connue sous l'acronyme DGT) est non seulement le cœur de l'administration de la Province de Liège mais elle assure aussi la gestion de diverses compétences dites transversales.

Elle regroupe les départements des affaires générales, des finances (budget et marchés publics), des ressources humaines, des technologies de l'information, des relations publiques et de la communication.

Ce sont plus de 300 agents qui travaillent en étroite collaboration afin de rencontrer les besoins des services extérieurs ou décentralisés.

Elle instruit notamment au travers de dossiers, toutes les propositions formulées par les autres directions générales auprès du Collège provincial ou du Conseil provincial, et opère donc, dans ce cadre, toutes les vérifications techniques, administratives ou juridiques requises. Elle exerce en quelque sorte le rôle de relais entre les différents secteurs provinciaux et ses autorités.

Le présent rapport expose les activités menées par la Direction générale et propres aux compétences examinées en 3^{ème} Commission. Il regroupe les actions initiées par les départements « Ressources humaines » et « Systèmes d'Information », mais aussi par les autres services, offrant ainsi au lecteur une vue d'ensemble des travaux réalisés par la Direction Générale. Dans cet ordre seront détaillés les départements ou services suivants :

- Affaires Générales ;
- Finances et Budget ;
- Ressources humaines ;
- Systèmes d'Information ;
- Traduction.

Enfin, comme l'année dernière, trois matières gérées par les services de la DGT feront l'objet de 2 rapports d'activités spécifiques et distincts. Pour rappel, il s'agit des thèmes suivants :

- La Communication et les Relations publiques (2^{ème} Commission) ;
- Les Relations extérieures (1^{ère} Commission).

1.1. COORDONNÉES

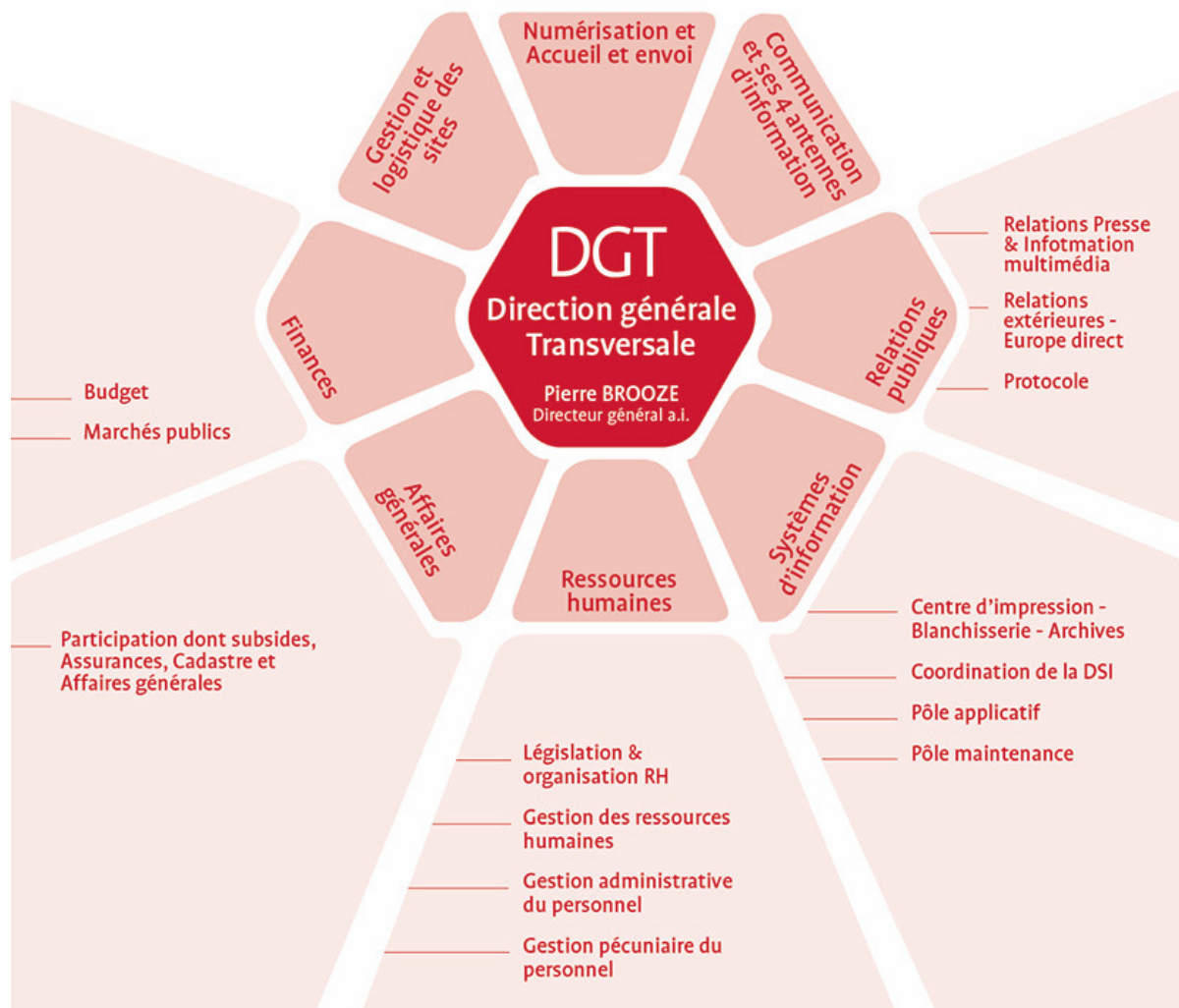
Direction Générale Transversale

Rue Georges Clémenceau, 15, à 4000 Liège.

Pour tout contact avec la direction :

04/279.21.48 | 04/279.21.00 | Dgt.Secretariat@provincedeliege.be

1.2. ORGANIGRAMME



Quelques chiffres en 2018 :

{

 4.185 → Affaires générales

 + 2.256 → Finances (et Budget)

 + 4.350 → Ressources humaines

 10.791 **dossiers** présentés en

 2018 au Collège provincial

 }

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES GÉNÉRALES

1. PRÉSENTATION

En tant qu'interface administrative vers laquelle toutes les directions générales doivent transmettre leurs rapports au Collège, le département Affaires générales instruit tous les dossiers non spécifiques aux marchés publics ou au personnel, de manière transversale permettant ainsi aux Autorités de prendre leurs décisions en toute connaissance de cause.

Le département est subdivisé en plusieurs bureaux dont les principales matières sont les suivantes :

- Le bureau « affaires générales » prend en charge les matières non spécifiques aux autres services de la DGT, ainsi que la matière « cultes et laïcité ».
- Le bureau « participations » traite des matières relatives à la participation de la Province en qualité d'associé de sociétés et aux asbl et fondation auxquelles elle participe. Les dossiers subventions y sont par ailleurs dorénavant traités, car ceux-ci étant pris en compte lors de l'évaluation des contrats de gestion notamment, ce rassemblement permet ainsi une meilleure vision de la matière.
- Le bureau « assurances » est devenu, depuis le recours à un marché public global, l'interlocuteur central avec la compagnie d'assurances et gère l'ensemble des polices ainsi que tous les sinistres constatés dans les établissements provinciaux.

Le département prend ainsi en charge de nombreux dossiers extrêmement variés et a traité plus de **4.185** rapports en 2018, dont par exemple :

- **65** relatifs à l'évaluation 2017 des contrats de gestion conclus avec les partenaires
- **3.368** octrois de subside
- **17** relatifs à la matière relevant des cultes reconnus.

DÉPARTEMENT FINANCES ET BUDGET

1. BUDGET ET OPTIMISATION

1.1. PRÉSENTATION

A l'inverse vraisemblablement d'autres divisions de la Direction générale transversale, on peut remarquer que la quantité du travail réalisé par la division Finances (Budget) ne pourra être mesurée par le nombre de dossiers rédigés à l'attention des Autorités.

En effet, la division émet principalement des avis techniques sur les dossiers destinés aux Autorités et ayant un impact budgétaire.

Elle instruit uniquement les dossiers relatifs à la présentation du budget initial, des modifications budgétaires y liées, aux régularisations de dépenses afférentes aux exercices antérieurs, à l'exécution du budget provincial (mise en réserve et prélèvement), aux dispositions de l'article 10 de l'AR du 2/06/99 portant le règlement général de la comptabilité provinciale (Transfert Autorisé par le Conseil/Transfert Articles de Réserve), aux règlements tarifs, à la mise en annulation d'erreurs matérielles, aux rapports d'audit de l'Institut Médico Pédagogique, soit annuellement une quarantaine de rapports. Toutefois, la division du budget revêt de nombreux rôles, et les principaux pour lesquels les deux services de la division collaborent étroitement peuvent être synthétisés comme suit :

1.1.1. RECHERCHE, GESTION ET ANALYSE D'INFORMATIONS

Il est primordial pour le Service de veiller au recensement de toutes les informations utiles d'une part, et à l'analyse de celles-ci en temps opportun d'autre part. Ce travail se fait en fonction d'un calendrier budgétaire arrêté et à la lumière des dispositions légales et réglementaires applicables. On peut relever à ce sujet, que la circulaire budgétaire 2019 intégrait divers changements (référence au compte pour indexation des dépenses de fonctionnement, changements calculs balises investissements, nouvelles annexes à fournir...).

1.1.2. EXÉCUTION DU BUDGET ET SUIVI TECHNIQUE

Lorsqu'un budget devient exécutoire, il est impératif de respecter divers mécanismes pour permettre sa mise en œuvre, tant en recettes qu'en dépenses. Pour ce faire, le service du budget est, quotidiennement, consulté pour émettre des avis techniques et rédiger des analyses de dossiers aussi divers que variés, pour préciser si les recettes et/ou dépenses projetées sont bien prévues et suffisantes. Le Service est également chargé de réaliser les manipulations techniques nécessaires via le logiciel SAP.

Relativement à ce logiciel, 2018 aura été une année chargée. En effet, en collaboration avec le prestataire de services et les Services de Monsieur le Directeur Financier, une nouvelle version du logiciel SAP a été développée pour être rendue opérationnelle début 2019. *Cette nouvelle interface plus dynamique et intuitive a été rendue nécessaire notamment en raison d'une obsolescence annoncée à l'horizon 2025 de la version qui était jusque-là utilisée.*

1.1.3. GESTION DE LA DETTE PROVINCIALE

La gestion de la dette provinciale exige l'élaboration et le suivi de la comptabilité des droits constatés des recettes extraordinaires (emprunts) de l'année en cours et des années antérieures, ainsi que les états des sommes à recouvrer au 31 décembre (tableau de tête du B.E.). Cela implique également le suivi des charges d'emprunts (emprunts conventionnels ou billets) ainsi que le calcul des charges d'emprunts propres à certains établissements provinciaux. Enfin, l'étude et l'analyse de la situation de la dette revêtent également dans le contexte actuel un caractère important. Il en découle l'élaboration des tableaux relatifs à son profil, son évolution et sa stabilisation avec étude de l'évolution des taux d'intérêts.

1.1.4. OPTIMISATION

Le travail de cette cellule a considérablement évolué au gré du nombre toujours plus important de projets subsidiés auxquels souscrivent les différents services provinciaux, mais également en conséquence du développement de nouvelles cellules telles que la « Cellule FSE » et la « Cellule Gestion du Département Enseignement-Formation ». En effet, la cellule « Optimisation » était initialement chargée de l'ensemble de la gestion et du suivi des projets subsidiés et a, peu à peu, évolué vers un rôle d'interface entre les chefs de projets provinciaux et les divers services de la DGT.

Elle assume également certains contacts entre lesdits chefs de projets et les pouvoirs subsidiant respectifs. Elle continue également à assumer le suivi de l'ensemble des perceptions des recettes résultant de ces projets puisqu'elle garde un regard sur le compte bancaire concerné.

Par ailleurs, comme stipulé ci-dessus, cette cellule apporte son soutien à l'élaboration des budgets et modifications budgétaires puisqu'elle dispose des informations financières liées aux projets. Elle constitue également un support logistique en participant à l'élaboration de l'aspect technique de la NPG. Enfin, cette cellule gère également l'ensemble des règlements tarifs et est donc responsable de leur révision.

1.1.5. TRANSVERSALITÉ/APPUI

Au-delà de ces tâches, la division « Finances - Budget » est, à l'instar des autres divisions de la DGT, au service de l'ensemble des départements provinciaux. Au quotidien, ces derniers prennent contact afin d'obtenir les conseils utiles à la bonne instruction de leurs propositions ainsi qu'à la bonne gestion de leur budget de fonctionnement. Le service du budget s'attèle à leur remettre des avis techniques quant à la conformité de leur demande et au respect du budget qui leur est alloué.

2. MARCHÉS PUBLICS

2.1. PRÉSENTATION

Au vu de la complexité des matières gérées par le service des marchés publics, celui-ci a été divisé en deux branches distinctes mais complémentaires, permettant à chacune de se spécialiser dans ses activités.

2.1.1. SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE ET GESTION DU PARC AUTOMOBILE (2.2.1.)

Le service a pour mission de présenter au Collège provincial des dossiers finalisés portant sur l'organisation et l'attribution des marchés publics de fournitures ou de services pour l'ensemble des établissements provinciaux en veillant au respect de la législation en matière de marchés publics.

Il apporte, aux services extérieurs, en cas de besoin, sa collaboration et son aide à la rédaction des cahiers des charges ainsi que lors de l'attribution des marchés.

En collaboration avec l'Inspecteur des véhicules, ledit service s'occupe également de tout ce qui concerne la gestion du parc automobile.

2.1.2. SERVICE CONSEIL JURIDIQUE ET GESTION DE LA CENTRALE D'ACHAT (2.2.2.)

Le service, composé de 4 personnes est spécialisé dans certaines thématiques.

En 2018, les missions de ce service ont été principalement les suivantes :

- Gestion de la centrale d'achat : le service a poursuivi la gestion des adhésions et a assuré la communication des informations relatives aux marchés en cours via la page Internet de la Province à laquelle les adhérents peuvent avoir accès ;
- Organisation et gestion de marchés stocks destinés à répondre aux besoins des services provinciaux et des adhérents à la centrale d'achat : le service a repris la gestion de certains de ces marchés courant 2018, il a dès lors finalisé quelques attributions et relancé plusieurs marchés ;

- Participation à l'organisation et à la gestion de marchés complexes : au cours de l'année 2018, le service a notamment attribué le marché relatif à la désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail et a lancé le marché des services postaux qui devrait être attribué prochainement ;
- Études des nouvelles thématiques et participation à un certain nombre de groupes de travail : une réflexion sur les marchés alimentaires durables a été initiée et le service a également participé à l'élaboration des nouvelles délégations de compétences en matière de marchés publics ;
- Suivi, étude et analyse de la législation relative aux marchés publics : le service a poursuivi la veille législative, a assuré la mise à jour de documents types et a suivi plusieurs formations abordant différentes thématiques des marchés publics ;
- Soutien au service Gestion administrative et Gestion du parc automobile pour les problèmes juridiques spécifiques.

Véritable atout en termes de « supracommunalité », la centrale d'achat 2018 c'est :

- 254 adhérents :
 - 84 communes
 - 74 CPAS
 - 10 intercommunales
 - 17 zones de police
 - 6 zones de secours
 - 13 régies communales autonomes
 - 27 personnes morales de droit public
 - 20 ASBL
 - 2 fabriques d'église
 - 1 association de copropriétaires
- Une quinzaine de marchés stocks.

Les adhérents, qui sont tous des pouvoirs adjudicateurs situés sur le territoire provincial, peuvent, sans respecter les contraintes d'une procédure de marché public, participer aux marchés provinciaux lancés par la centrale d'achat. Ainsi, en fonction de leur date d'adhésion, les adhérents peuvent bénéficier des mêmes conditions que la Province.

DÉPARTEMENT PERSONNEL ET ORGANISATION

1. PRÉSENTATION

Au sein de la Direction Générale Transversale, le Département Personnel et Organisation a pour missions de (d') :

- assurer la gestion complète des carrières administratives et pécuniaires du personnel provincial non enseignant et enseignant non subventionné et d'établir, en principe avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, tous les actes individuels de désignation, nomination, promotion, congés et disponibilités du personnel enseignant subventionné ;
- organiser les examens par appel public et par promotion pour l'ensemble du personnel provincial non-enseignant ;
- développer une politique qualitative en matière de gestion du personnel.

Au 31 décembre 2018, les données statistiques du personnel provincial (non enseignant et enseignant non-subventionné), dont la Direction des Ressources Humaines assure la gestion complète des carrières administrative et pécuniaire, sont les suivantes :

Nombre d'agents : **3.298**
ETP de désignation : **3.281,34**
ETP payé : **2.950,00**

Parmi les 3.298 agents provinciaux, on comptabilise 170 membres du personnel enseignant ou assimilé soumis au statut provincial et rémunérés par la Province. Le personnel statutaire représente 62,31 % de l'effectif désigné.

La Direction des Ressources Humaines établit en outre, en synergie avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, tous les actes individuels de désignation, nomination, promotion, congés et disponibilités du personnel enseignant subventionné (3.041 enseignants correspondant à 2.667 ETP de désignation).

À noter qu'en 2018, 1.549 collaborateurs occasionnels ont presté dans différents secteurs d'activité, dont 394 professeurs invités à la Haute École de la Province de Liège.

La masse salariale réelle 2018 (arrêtée à la date du 31/12/2018) s'élève à 176.361.591,59 € (traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, cotisations patronales pensions, frais de transport).

A la date du 31/12/2018, les recettes liées au personnel (subventions, remboursement de personnel détaché) se sont élevées à 8.120.529,40 €.

Enfin, en séance du 14 décembre 2017, le Conseil provincial a décidé de confier la gestion des pensions du personnel provincial dans un système «Full Gestion» à Ethias. Les services provinciaux n'assument dès lors plus les responsabilités liées au calcul du droit et du montant des pensions allouées aux agents provinciaux mais jouent le rôle d'interface entre ces derniers et Ethias pour toutes les questions liées aux pensions.

1.1. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES EN 2018

1.1.1. MISE EN PLACE D'UN ORGANIGRAMME UNIQUE DU PERSONNEL PROVINCIAL

En 2017, de nouvelles missions dévolues aux différents services provinciaux avaient justifié une réorganisation des moyens humains aboutissant à réformer les cadres et organigrammes de l'institution. La mise en place du cadre unique - à la place des 76 cadres préexistants - a constitué un élément important de simplification administrative et permis d'envisager la mobilité du personnel avec plus de souplesse mais également de s'engager objectivement dans des politiques d'intégration au cadre dans les liens de contrats à durée indéterminée et de nominations définitives.

En 2018, les services provinciaux ont travaillé à la création d'un organigramme unique du personnel provincial qui permettra non seulement de connaître le positionnement de chaque agent au sein de la structure provinciale, mais également de gérer les autorisations et/ou accès à différentes applications telles le pointage informatisé, Ulis Web, la GED, Caddie ...

1.1.2. ORGANISATION DES EXAMENS DE RECRUTEMENT ET DE COMITÉS DE SÉLECTION

Dans la foulée, en vue d'une part d'atteindre les objectifs de maintien du nombre d'emplois statutaires et d'autre part, afin de faire face aux besoins fonctionnels, l'accent a été mis depuis 2017 sur l'organisation des examens de recrutement par appel public ou par promotion ainsi que sur la constitution de comités de sélection ponctuels pour aider à la détermination du (des) meilleur(s) candidat(s) potentiel(s) lorsqu'un profil bien spécifique était recherché.

Dans ce cadre, 746 candidatures ont été instruites en 2018. De plus, la Cellule recrutement et sélection a traité 2.657 candidatures spontanées durant cette même année.

Voici un aperçu des examens de recrutement lancés en 2018 :

- personnel enseignant : inspecteur-coordonateur ;
- personnel administratif : chef de Bureau ;
- personnel culture, jeunesse et sports : agent surveillant des bassins de natation, attaché-conservateur, chef de division, employé de bibliothèque, gradué en tourisme ;
- personnel ouvrier : contremaître, contremaître en chef ;
- personnel technique : agent technique en chef spécialité infographie, gradué dans 4 spécialités (agronomie, graphisme, laboratoire, maintenance et logistique) ;
- personnel de soins et d'assistance : premier Directeur-médecin PSE.

La Cellule processus RH prend en charge l'accompagnement des membres du jury dans l'objectivation des systèmes d'évaluation des épreuves. Le principe de cet accompagnement est de proposer des outils permettant de vérifier l'adéquation entre les questions, les exigences des statuts et le descriptif de fonction et d'objectiver la manière d'évaluer les candidats quels que soient le nombre et l'origine des membres du jury (création de grilles d'évaluation tendant vers plus d'objectivité, aide à la rédaction de questions claires, ...).

En 2018, **192** agents lauréats d'examens, toutes autres conditions devant être réunies ont été nommés à titre définitif dans le contexte du plan pluriannuel de nomination définitive du personnel non enseignant.

Par ailleurs, la Cellule processus RH est intervenue en soutien des Directions lors de la constitution de comités de sélection, pour aider à la détermination du (des) meilleur(s) candidat(s) potentiel(s) lorsqu'un profil bien spécifique était recherché. Pour ce faire, elle a contribué à la mise en place d'une méthodologie visant à l'objectivité du processus de sélection par l'intermédiaire de l'utilisation de divers outils (tri des CV, contacts téléphoniques avec les candidats, canevas d'entretien basés sur la fiche de poste et le descriptif de fonction, grilles d'observation, rencontres individuelles, etc.).

En 2018, **9** comités de sélection ont été organisés. **3** d'entre-deux concernaient des missions de **concierger** et les **6** autres concernaient l'octroi des fonctions supérieures de **brigadier**. De plus, dans le contexte de la création du **Carrefour Santé Social (CaSS)**, la Cellule processus RH a participé au recrutement d'un attaché (niveau A1sp) et de 3 gradués (niveau B1) en personnel de soins et assimilé.

A noter également que la Cellule recrutement et sélection est venue en soutien du Gouverneur en vue de sélectionner un chef de projet (29 candidatures), un juriste (10 candidatures) et un assistant administratif (171 candidatures) dans le cadre du Programme INTERREF-VA (Projet Euregio-Meuse-Rhin-Eyes).

Le Service GRH a également participé à un groupe de travail relatif à la **modernisation de la procédure d'attribution des titres de Doyen d'honneur et de Lauréat du Travail pour le personnel provincial et communal** par l'Institut Royal des Elites du Travail qui a pour mission de stimuler la formation et le perfectionnement professionnel, à tous les degrés de la hiérarchie, ainsi que la promotion intellectuelle, professionnelle, morale et sociale des travailleurs. Il s'agit d'un Institut qui met à l'honneur les connaissances et mérites professionnels de tout un chacun et qui promeut la reconnaissance des talents et efforts individuels par l'attribution de distinctions honorifiques. La procédure d'attribution a été totalement repensée afin de la rendre plus flexible et de mettre davantage en valeur les qualités professionnelles des candidats. Au terme de la procédure, 157 lauréats du travail ont été sélectionnés par le comité pour l'ensemble des pouvoirs locaux belges visés. En ce qui concerne la Province de Liège, un seul agent avait posé sa candidature et a obtenu le label : « Force d'entraînement et de changement » avec l'insigne d'argent.

Enfin, la Cellule processus RH, lors de la semaine « **bourse à l'emploi** » organisée en novembre 2018 au Campus 2000 par la Haute Ecole de la Province de Liège, a été invitée, d'une part, à participer à une matinée de speed coaching durant laquelle les étudiants ont pu s'exercer à passer des entretiens d'embauche et d'autre part, à présenter l'Institution provinciale en tant qu'employeur aux futurs bacheliers de la section Economique. Lors de cette présentation, les étudiants ont notamment été informés sur les perspectives d'emploi à la Province de Liège, sur l'organisation d'examens par appel public, et sur les différents canaux disponibles pour déposer sa candidature spontanée.

1.1.3. FORMATION EN MANAGEMENT HUMAIN ET COMMUNICATION

C'est dans le cadre de la Mission Envol qu'avait été mise en lumière la nécessité de « former les managers aux techniques de management humain et à la communication ».

En effet, l'amélioration des performances de l'administration passe également par le renforcement des capacités de management humain et de communication de ses cadres.

Ces formations n'avaient jusqu'à présent visé que les cadres moyens et supérieurs de l'institution titulaires d'un grade de niveau A, cette catégorie de personnel étant régulièrement confrontée à la gestion d'équipe ou encore à la gestion de projets.

Or, bon nombre de collaborateurs provinciaux non titulaires d'un grade de niveau A sont, eux aussi confrontés aux réalités managériales sur le terrain professionnel, sans pour autant disposer des outils permettant de les gérer comme il se doit. Ce sont des gestionnaires d'équipe(s) hors niveau A et ce, toutes catégories de personnel confondues (échelles barémiques B, C et D).

C'est pourquoi, en séance du 30 mai 2018, dans la continuité du projet ENVOL, le Collège provincial a marqué son accord sur la mise en place d'une nouvelle session de formation dédiée à ce personnel afin de répondre à ses besoins concrets et de lui permettre d'assumer pleinement son rôle managérial.

Un groupe de travail transversal constitué de membres de l'Ecole provinciale d'Administration, du Service Appui organisationnel et contrôle interne, de la GRH et du Département des Systèmes d'Information a été mis sur pied afin de déterminer le contenu de cette formation.

Ce cycle de formation continue, dite « au vert » (du même type que celle dispensée au Domaine provincial de Wégimont pour les cadres provinciaux) se déroule en 5 journées, par groupe de ±10 personnes constitués de manière hétérogène et transversale, au sein d'un site provincial, en l'occurrence, à l'Espace Belvaux, ce qui permet de maximiser les interactions entre les différents protagonistes.

Les thèmes de cette formation axée sur la gestion d'équipe sont les suivants : le cadre provincial, l'accueil des nouveaux agents, la gestion d'équipe, le bien-être au travail et une synthèse construite par le groupe vue sous l'angle de l'absentéisme.

51 responsables hiérarchiques (hors niveau A) ont déjà pu bénéficier de cette formation en 2018 à laquelle des agents de la Cellule processus RH participaient en tant que formateurs.

Au terme de chaque session une évaluation est demandée aux participants afin d'en améliorer le contenu d'une fois à l'autre. Certains participants, nonobstant leur appréhension de départ, ont manifesté explicitement leur enthousiasme au terme de la session. Il ressort en effet de ces évaluations, que les agents sont très satisfaits d'avoir eu l'opportunité de suivre ces formations qui leur ont apporté non seulement des outils pratiques utiles dans leur travail quotidien mais aussi l'opportunité de rencontrer des collègues d'autres secteurs provinciaux.

1.1.4. ÉVALUATION DU PERSONNEL PROVINCIAL NON ENSEIGNANT – MISE À DISPOSITION DE NOUVEAUX OUTILS ULIS WEB

Un autre projet important au niveau de la gestion des ressources humaines est l'optimisation du système d'évaluation des agents pour tous les niveaux hiérarchiques.

En 2015, un nouveau processus d'évaluation est entré en vigueur. Même si certains évaluateurs menaient déjà très bien le processus de l'évaluation, il était nécessaire d'harmoniser le modus operandi de l'évaluation afin de tendre vers une certaine égalité de traitement. Outre le but de déterminer les aptitudes professionnelles de l'agent, l'évaluation est un outil important pour une gestion efficace des ressources humaines. En éclairant l'agent sur ses points forts et ses points à améliorer, celle-ci permet de le faire progresser.

En 2018, toujours dans un souci d'optimisation du processus, **deux nouveaux outils** ont été développés au sein de notre logiciel de gestion du personnel ULIS Web afin d'une part, de fournir aux Directions des Etablissements et Services provinciaux un accès direct à l'information et d'autre part, de faciliter la planification de l'évaluation du personnel provincial placé sous leur responsabilité. En effet, le nouvel onglet « évaluation » disponible sur la fiche personnelle de l'agent permet de visualiser l'historique détaillé de toutes les évaluations effectuées depuis la mise en place du nouveau système au 1^{er} janvier 2015 : grade dans lequel l'agent a été évalué, date de début et de fin de validité de l'évaluation, mention globale, présence ou non de critère(s) au moins réservé(s), date de fixation par le Collège. Par ailleurs, sur la page d'accueil, dans le menu « consultation de fichiers préétablis et de rapports », il est désormais possible aux Directions d'extraire un rapport reprenant, pour les agents placés sous leur responsabilité, la dernière évaluation encodée.

Pour rappel, trois types d'entretien font partie intrinsèque du processus d'évaluation, à savoir l'entretien de fonction, l'entretien de fonctionnement et l'entretien d'évaluation.

Ce processus d'évaluation nécessite une formation des évaluateurs. Les sessions de formation en « Management humain et Communication » destinées au personnel d'encadrement abordent ce thème. Une formation plus pratique avec mises en situation est organisée depuis 2015 par l'Ecole Provinciale d'Administration pour les évaluateurs provinciaux, la Cellule processus RH intervenant en soutien. Cette formation a été suivie par **34** agents provinciaux en 2018. Au 31 décembre 2018, dans le contexte du nouveau modus operandi, **799** évaluations ont été fixées par la Collège provincial et **148** interventions écrites ont été effectuées par la Cellule processus RH en soutien de la ligne hiérarchique.

1.1.5. L'ANALYSE DU CAHIER DES CHARGES RELATIF À LA DÉSIGNATION D'UN SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL

Depuis 1980, la Province de Liège était affiliée au Service externe de préventions et de protection au travail SPMT. En 2014, le SPMT-Arista, né de la fusion entre les asbl SPMT et Arista, a repris à sa charge l'ensemble des conventions précédemment conclues entre la Province de Liège et le SPMT, dont la convention qui avait été approuvée par la Députation permanente du 12 avril 2011.

Cette convention prévoyait que le SPMT accomplirait les prestations conformément aux prescriptions légales et réglementaires en la matière tandis que la Province de Liège acquitterait le montant des coûts des actes et prestations conformément aux dispositions légales en matière de tarification obligatoire minimum. En 2015, la Direction générale transversale, à l'occasion d'une étude, a mis en évidence que les relations contractuelles n'étaient plus conformes en raison de l'évolution de la législation en vigueur en matière de marchés publics et qu'il y avait désormais lieu de mettre en concurrence les différents prestataires de services en matière de services médicaux. En séance du 17 décembre 2015, le Collège provincial a notifié au SPMT-Arista sa demande de résiliation de la convention précitée datant du 12 avril 2011. Ladite convention prévoyait un préavis de 3 ans qui a donc débuté le 1^{er} janvier 2016 et a pris fin au 31 décembre 2018.

Afin de préparer au mieux cette fin de contrat, un **groupe de travail pluridisciplinaire**, composé de représentants du SIPP, de la DGEF et de la DGT (Service des Marchés publics et Département Personnel et organisation), a été constitué avec pour mission l'élaboration d'un cahier spécial des charges permettant de lancer un marché public de services ayant pour objet la désignation d'un Service Externe de Prévention et de Protection au Travail, pour l'ensemble des Services de la Province de Liège et pour toutes les populations concernées.

En séance du 14 septembre 2018, le Collège provincial a marqué son accord sur l'organisation d'un marché de services, comportant un lot unique, par voie de procédure ouverte avec publicité européenne, visant à la désignation d'un Service Externe de Prévention et de Protection au Travail pour l'ensemble des services de la Province de Liège et approuvait notamment le projet de cahier spécial des charges.

En séance du 6 décembre 2018, le Collège provincial prenait notamment acte du procès-verbal d'ouverture et de lecture des offres du 8 octobre 2018 attestant du dépôt de 4 offres émanant des asbl suivantes : CESI de Bruxelles, IDEWE de Louvain, SPMT-Arista de Bruxelles et MENSURA de Bruxelles. En cette même séance, toutes conditions étant réunies, le marché a été attribué à l'Asbl MENSURA, qui présentait l'offre économiquement la plus avantageuse, pour une durée de 4 ans.

1.2. FOCUS SUR LES PROJETS GRH

De façon non exhaustive, les pratiques mises en œuvre par la GRH pour administrer, mobiliser et développer les agents provinciaux sont listées ci-dessous :

- descriptifs de fonction et fiches de poste ;
- séances d'accueil des nouveaux agents provinciaux ;
- accueil personnalisé du nouvel agent provincial (non enseignant) au moment de la signature de son contrat de travail à la Direction Générale Transversale (DGT) ;
- formations continuées (à destination du personnel provincial fonctionnant en cuisine et des chauffeurs poids lourds) ;
- demandes de réorientation professionnelle et/ou de transfert ;

- charge psychosociale occasionnée par le travail ;
- lutte contre les assuétudes ;
- axe intégration des travailleurs handicapés ;
- axe genre ;
- Initiatives en matière culturelle et sportive.

DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

1. PRÉSENTATION

Le Département des Systèmes d'Information (ci-après DSI) dépend de la Direction générale transversale (DGT) et regroupe les équipes informatiques (évoquées dans le rapport d'activité relatif à la transition numérique), mais aussi le Service des Archives, le Centre d'impression et la Blanchisserie (évoqués dans ce rapport d'activité relatif à l'Administration).

Département des Systèmes d'Information

Rue G. Clémenceau, 15 - 4000 LIEGE

Pour tout contact avec la Direction : 04/279.25.00 | informatique@provincedeliege.be

1.1. SERVICE DES ARCHIVES

Archives

Rue d'Othée, 121 – 4430 Ans

Pour tout contact avec l'Archiviste (qui est aussi Déléguée à la protection des données depuis mai 2018) : 04/279.76.82 | archives.secretariat@provincedeliege.be

Quelques chiffres en 2018 :

- 1.985 boîtes (238 mètres linéaires) ont été versées aux Archives par 18 services provinciaux ;
- 587 boîtes ont été transférées (70 mètres linéaires) vers les Archives de l'Etat à Liège ;
- Des autorisations d'élimination ont été accordées pour 32 mètres linéaires d'archives ;
- 274 demandes de recherche ont été adressées au Service des archives (dont 66% émanant des services provinciaux).

En 2018, le Service des archives a réalisé l'inventaire de plusieurs séries, certaines datant de plus de 30 ans et pouvant dès lors être transférées dès que possible vers les Archives de l'Etat, d'autres devant encore être conservées à Ans quelques années. Au total, ce sont plus de 1.800 boîtes qui ont été traitées (tri si nécessaire, conditionnement, encodage dans un bordereau).

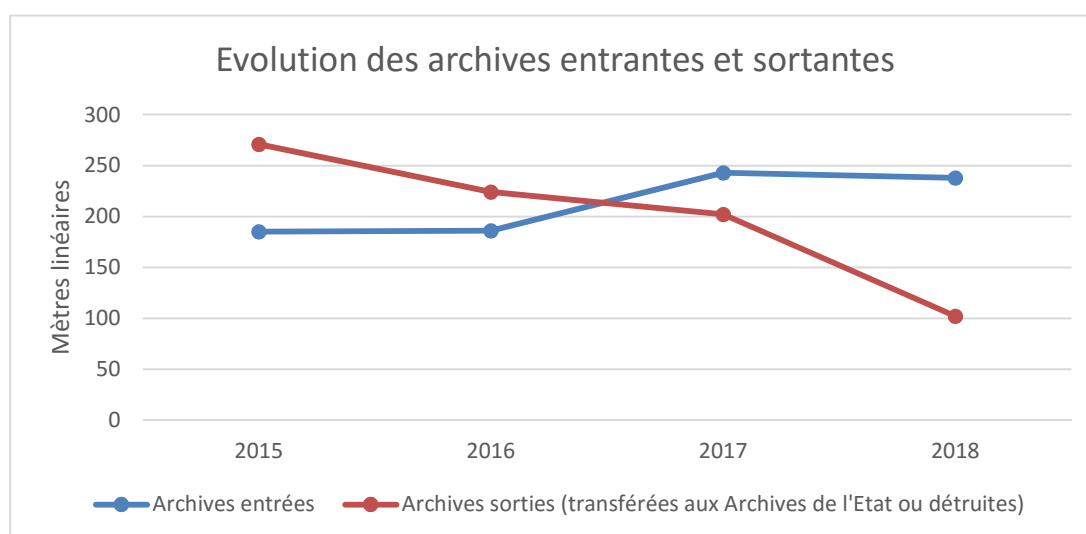
Exemple d'archives avant traitement (dépoussiérage, tri, reconditionnement) :



Et après reconditionnement... :



Tous ces mouvements mettent en avant le défi quotidien de ce service : la problématique de l'espace disponible, imposant de maximiser l'espace de rangement disponible en fonction du nombre d'archives entrantes et sortantes, dont voici l'évolution en 2018.



1.2. CENTRE D'IMPRESSION

Centre d'Impression de la Province de Liège

Grand Route, 317B - 4400 Flémalle

Pour tout contact avec le responsable du Centre d'impression et du Traitement du linge :
04/279.36.42 ou 43 | Htsarts.Secretariat@provincedeliege.be

Pour la prise en charge d'une demande d'impression :
04/279.35.45 | CentreImpression.Compo@provincedeliege.be

Le Centre d'impression assure la production et la livraison des divers imprimés correspondant à l'ensemble des besoins de la Province de Liège (ainsi qu'en faveur de certaines ASBL, avec l'accord du Collège provincial), avec une dynamique orientée « Clients ». Il assure également, plus spécifiquement, l'ensemble de la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL).

Quelques chiffres en 2018 :

- 10.784 travaux d'impression, dont 70,11 % pour des besoins internes, 26 % pour les syllabus de la Haute école et 3,89 % pour des tiers (avec l'accord du Collège provincial) ;
- En nombre de pages, ceci représente au total plus de 78 millions de pages
 - dont 68,05 % pour des besoins internes, 8,08 % pour les syllabus de la Haute école et 23,87 % pour des tiers
 - dont 34,16 % réalisées avec la technologie digitale et 65,84 % avec la technologie offset.

La création d'un Centre d'Impression centralisé avait aussi pour but de « réinternaliser » l'ensemble de la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL). Cette « réinternalisation » avait comme objectif de diminuer les coûts de production (en effet, la production des syllabus pour la HEPL était réalisée dans le secteur privé par l'intermédiaire d'un marché public).

2018 aura été la troisième année de réinternalisation de la production des syllabus de la Haute école de la Province de Liège, avec un bilan très positif et à la totale satisfaction de nos clients.

Exemples de travaux réalisés en 2018

<p>Les syllabus de la Haute école de la Province de Liège</p> 	<p>15 août à Liège</p> 	<p>Ouvrage sur la fin de la guerre 14-18</p> 	<p>Centre d'expression et de créativité</p> 
<p>Reciprocity</p> 	<p>La bande dessinée – C'est quoi pour toi le handicap ?</p> 	<p>Liège Europe Métropole</p> 	<p>Le journal du Parc</p> 

1.3. CENTRE DE TRAITEMENT DU LINGE

Centre de Traitement du linge - Maintenance

Parc d'activités économiques (Zone 1)
4^{ème} avenue, 136 - 4040 Herstal

Pour tout contact avec le responsable du Centre d'impression et du Traitement du linge :
04/279.51.70 | Htsarts.Secretariat@provincedeliege.be

Pour prise en charge d'un problème technique lié au Traitement du linge :
04/279.51.79 | aline.deroitte@provincedeliege.be

Pour prise en charge d'un problème technique lié à la Maintenance – Transport :
04/279.51.92 | christian.bourdoux@provincedeliege.be

Quelques chiffres en 2018 :

- 90.989 Kilos traités en 2018, dont 84,58 % pour les services provinciaux, 8,04 % pour les vêtements feu du Centre de formation à Amay (un chiffre qui a quasi doublé depuis 2017) et 7,38 % pour des tiers.

Le matériel vieillissant et la nécessité d'entretenir des tenues de pompiers du Centre de formation à Amay nécessitent un redéploiement des technologies et une refonte complète du mode de fonctionnement de notre centre de traitement du linge (le pourcentage des tenues « feu » au sein de nos travaux a déjà doublé entre 2017 et 2018, et ce chiffre est amené à augmenter encore dans les années à venir). C'est pourquoi le Collège provincial a marqué son accord sur le fait d'entamer une étude de redéploiement du Centre du traitement du linge avec l'aide d'un consultant spécialisé dans le domaine pour venir en aide à nos services.

RAPPORT D'ACTIVITÉS



LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

1. DESCRIPTIONS DES TÂCHES DU SERVICE

1.1. HISTORIQUE DES FONDEMENTS LÉGAUX

1.1.1. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Depuis 1999, les communes ont la capacité de prévoir des peines ou des sanctions administratives (appelées SAC) pour tout acte portant *atteinte à l'ordre public* ou constitutif d'une *incivilité*.

Dès 2001, les communes ont pu solliciter la mise à disposition de fonctionnaires sanctionneurs provinciaux pour poursuivre et sanctionner les infractions (aux textes communaux) commises sur leur territoire.

Cette matière est aujourd'hui régie par la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (ci-après loi SAC) et ses arrêtés d'exécution.

1.1.2. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales (similaire à celui des SAC alors en place).

Certaines de ces infractions environnementales (réparties en quatre catégories en fonction de leur degré de gravité) peuvent être sanctionnées au niveau communal.

1.1.3. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES INFRACTIONS DE VOIRIE

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Ce régime a créé de nouvelles infractions punissables par voie d'amende administrative (par exemple, la dégradation de voirie). Il a également intégré dans son champ d'application un certain nombre d'infractions précédemment traitées exclusivement de manière administrative dans le cadre de la loi SAC et leur a appliqué un régime spécifique (par exemple, l'occupation privative de la voie publique ou l'affichage illicite).

1.2. LE RECOURS AU FONCTIONNAIRE SANCTIONNATEUR PROVINCIAL ET SES AVANTAGES

Le **fonctionnaire sanctionneur** (ci-après FS) est désigné par le Conseil communal pour infliger des amendes administratives en cas d'infraction à ses règlements et ordonnances.

Conformément aux différentes législations en matières de sanctions administratives communales, le FS provincial (ci-après FSP) est désigné par le Conseil communal, sur proposition du Conseil provincial, moyennant rémunération pour les prestations du personnel provincial.

Le recours à un FSP offre les avantages suivants :

- le FSP est extérieur à la commune, ce qui garantit son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tant de la législation que de la pratique, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;

- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;
- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (sauf pour les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement où le supplément de 30% n'est pas appliqué).

A la clôture de l'année 2018, **62 communes** recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. La grande majorité d'entre elles ont également accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie.

Cette compétence dote la Province de Liège d'une image moderne et dynamique, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de difficultés à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.

1.3. LE PAYSAGE ACTUEL DES SAC EN PROVINCE DE LIÈGE

Aujourd'hui, le Service SAC est soumis à trois législations principales :

- I. la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- II. la Partie VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement ;
- III. le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur base de ces *trois textes*, il applique *cinq régimes* de sanctions administratives pour le compte des communes partenaires (un régime par type d'infraction).

Les sanctions administratives communales en Wallonie		
I Loi relative aux sanctions administratives communales	II Code de l'Environnement	III Décret relatif à la voirie communale
1 Infractions administratives <i>Incivilités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	4 Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans la réglementation communale</i>	5 Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes</i>
2 Infractions mixtes <i>Infractions pénales ET reprises dans la réglementation communale</i>		
3 Arrêt et stationnement <i>Infractions au Code de la route ET reprises dans la réglementation communale</i>		

1. Les infractions administratives sont visées uniquement dans un règlement communal. À titre d'exemple, on peut citer : la divagation de chiens, le non entretien de terrain, le tapage diurne. Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.

2. Les infractions mixtes sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives. Elles peuvent être divisées en 2 sous-catégories :

- Les infractions mixtes lourdes : coups et blessures volontaires, destructions de véhicules et injures publiques.
- Les infractions mixtes légères : tapages nocturnes, voies de faits et violences légères, dégradations mobilières ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

Ces deux premiers types d'infractions, peuvent faire l'objet :

- D'une amende administrative infligée par le FS (maximum 350€ pour les majeurs et 175€ pour les mineurs à partir de 14 ans). Des mesures alternatives à l'amende sont également possibles : la médiation locale et la prestation citoyenne.
- D'une suspension administrative ou d'un retrait administratif d'une autorisation ou permission délivrée par la commune, ou encore d'une fermeture administrative d'un établissement à titre temporaire ou définitif, décidé(e) par le Collège communal (ou le Bourgmestre dans l'urgence).

3. Les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement sont visées à la fois par le Code de la route et par la réglementation communale.

La procédure tend à calquer le système pénal des perceptions immédiates applicables en matière de roulage, tel que pratiqué dans le cadre des excès de vitesse. Ainsi, la seule sanction possible pour ces infractions est l'amende administrative d'un montant fixe et prédéfini en fonction de la catégorie à laquelle le fait appartient

4. Les infractions environnementales sont des infractions mixtes créées par le Code wallon de l'Environnement, telles que les dépôts de déchets, l'incinération de déchets ménagers, etc. Pour ces infractions, *la procédure pénale a priorité sur la procédure administrative*. Des mécanismes ont donc été mis en place à cette fin. En outre, un régime de compétence résiduaire du FS régional garanti une possibilité de traitement de l'infraction dans tous les cas de figure.

La sanction pour ces infractions consiste en une amende dont le montant dépendra de la classification de l'infraction concernée au regard de sa gravité :

- 2^{ème} catégorie (dont font partie les abandons de déchets) : de 50 à 100.000€ ;
- 3^{ème} catégorie : de 50 à 10.000€ ;
- 4^{ème} catégorie : de 1 à 1.000€.

En outre, une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.

5. Les infractions de voirie sont également des infractions mixtes. Elles ont été créées par le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Il s'agit notamment des dégradations de voirie, de l'utilisation privative de la voie publique, de l'affichage illicite, etc. Comme pour les infractions environnementales, *la procédure pénale est prioritaire*, imposant au FS un délai de latence pour permettre au procureur du Roi de se positionner sur les suites qu'il accordera à l'affaire.

Selon le cas rencontré, ces infractions sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000€ ou de 50 à 1.000€.

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction, mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.). Il est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

1^{er} niveau : Les verbalisants envoient leurs procès-verbaux/constats au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.

2^{ème} niveau : Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

1.4. AUTRES ACTIVITÉS DU FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Sur demande des communes, il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants.

Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

Les FSP participent, en qualité de chargés de cours, à la formation des nouveaux FS et celle des médiateurs (formations dispensées à l'EPA). Ils participent également à différentes plateformes et groupes de réflexions (Groupe de travail « délinquance environnementale » de différents contrats rivières, plateforme SAC du Ministère de l'Intérieur, etc.).

1.5. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.103.745 habitants¹.

A l'heure actuelle, 62 communes ont fait appel au FSP. La proportion de communes partenaires (74 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (41 %).

Ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales. **Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.**

2. COORDONNÉES ET COMPOSITION DU SERVICE

Service des Sanctions administratives communales

Palais provincial

Place Saint-Lambert, 18A

B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/279.32.21 – 24 – 29

Fax : 04/279.58.64

sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be

Le Service SAC relève désormais de la Direction financière provinciale.

¹ Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2018 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet www.uvcw.be/communes/.

A ce jour, le Service comprend 8 personnes :

- 1 chef de Division, agent définitif à temps plein
- 1 attachée, agent définitif à temps plein
- 2 attachées, agents temporaires à temps plein
- 3 employées d'administration, agents définitifs à temps plein
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif à temps plein

3. RAPPORT SUR LA GESTION

3.1. ACTIVITÉS DU SERVICE

3.1.1. INTRODUCTION

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordination. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tendent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux). Il s'inscrit pleinement dans l'accomplissement d'un des axes prioritaires de l'institution provinciale, **la supracommunalité**.

Le service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

3.1.2. ACTUALITÉS

En 2018, le Service SAC poursuit sa contribution à la formation des nouveaux Fonctionnaires sanctionneurs par la mise à disposition d'un de ses agents désigné Chargé de cours (1 formation dispensée en 2018).

Le nombre de dossiers traités par le Service SAC a considérablement augmenté. Cette augmentation provient principalement de la poursuite des infractions en matière d'arrêt et de stationnement. Il est important de réaliser que ces infractions doivent impérativement être traitées **dans les 15 jours de leur réception**, postposant *de facto* le traitement des autres dossiers !

Au vu de cette réalité, il s'est avéré nécessaire d'acquérir un nouvel outil informatique permettant de faciliter et d'accélérer le suivi administratif des dossiers. L'outil acquis en 2016 est performant. Sa programmation et le développement des différentes fonctionnalités ont toutefois pris du temps et touchent à leur fin. En effet, il a dû non seulement être adapté à la réalité provinciale, mais aussi être décliné en services accessibles aux communes (partenaires ou non). D'autre part, cette tâche s'ajoute à l'importante augmentation de la charge de travail du Service (2100 dossiers de plus en 2018) et des adaptations de celui-ci (accueil et formation de nouveaux agents).

Par ailleurs, la gestion des sanctions administratives nécessitant la collecte de données comptables dans les entités partenaires, et vu qu'un certain nombre d'entre elles sont connectées sur le réseau Publilink/Explore (propre à Proximus), nous avons dû mettre en place une connectivité similaire au sein de notre institution afin de pouvoir nous interconnecter de façon sécurisée avec nos partenaires.

3.1.3. BILAN GLOBAL DES DOSSIERS TRAITÉS EN 2018

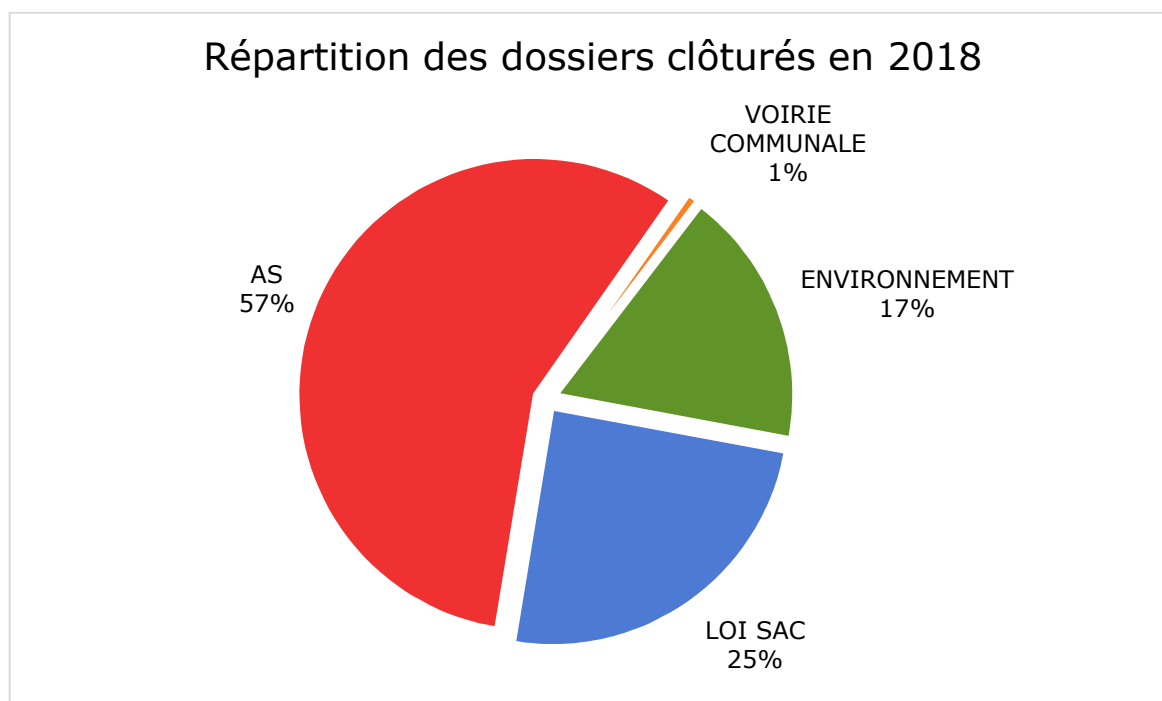
Total des dossiers - Infractions administratives et mixtes :	1221
Total des dossiers - Arrêt & Stationnement :	2822
Total des dossiers - Infractions Environnementales :	866
Total des dossiers - Infractions de voirie :	33
Total des dossiers clôturés en 2018 :	4942

Total des dossiers en cours au 31/12/2018 :	1170
---	------

Total des cas problématiques :	378
--------------------------------	-----

Total Général des dossiers traités par le service SAC en 2018 :	6490
--	-------------

A titre de comparaison, ce total général s'élevait à 2249 en 2016 et à 4391 en 2017. Ainsi, **la charge de travail** relative au seul traitement des infractions soumises au Service **continue de croître de manière significative**.



_Abattage d'arbres	9
_Accès aux lieux publics & privés	2
_Affichage	12
_Alcool	74
_Animaux	12
_Arrêt & stationnement	2818
_Arrêté de police	6
_Bien-être animal	6
_Chiens	83
_Chiens dangereux	22
_Coups et/ou blessures volontaires	84
_Cours d'eau non navigables	1
_Débits de boissons (& assimilés)	18
_Dégradation de la voirie communale	8
_Dégradations immobilières	128
_Dégradations/destructions mobilières	180
_Dépôt illicite	825
_Destruction de clôtures	6
_Destructions de véhicule	11
_Eaux usées	1
_Entretien de terrain/haies/plantations	93
_Entretien de trottoirs & accotements	15
_Feux	31
_Injures - insultes	16
_Lac de Butgenbach	17
_Manifestation publique en lieu clos et couvert	9
_Manifestation publique en plein air	2
_Manifestation sur la voie publique	6
_Mendicité	1
_Modalités de collecte des déchets ménagers	96
_Night-shops	3
_Numérotation de maison	2
_Souillure	13
_Tags & graffitis	4
_Tapage	32
_Tapage nocturne	72
_Trouble à l'ordre public	7
_Utilisation privative de la voie publique	12
_Voies de faits	20
_Vol simple	167

3.1.4. AMENDES ADMINISTRATIVES PRONONCÉES EN 2018

Amendes hors arrêt & stationnement	151.090,00 €
Amendes arrêt & stationnement	201.070,00 €
Total des amendes infligées en 2018	352.160,00 €

Quelques illustrations d'infractions rencontrées :

À la loi du 24 juin 2013

Divagation de chien



Modalités de collecte des déchets ménagers



Arrêt et stationnement



Au décret environnement

Dépôt illicite



Feu de déchets ménagers



Au décret relatif à la voirie communale

Utilisation privative de la voie publique



Dégradations de la voirie



RAPPORT D'ACTIVITÉS



LES INFRASTRUCTURES & L'ENVIRONNEMENT

1. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adresse : Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement
Boulevard de la Sauvenière, 77
4000 Liège

Téléphone : 04/279.30.50 – 04/279.71.00

Fax : 04/279.58.52

E-mail : dgstp.secretariat@provincedeliege.be



Site Fond Saint-Servais

Rue Fond Saint-Servais 12 à 4000 LIEGE



Site Sauvenière

Boulevard de la Sauvenière 77 à 4000 LIEGE



Site Grâce-Hollogne

Rue de Wallonie 30 à GRACE-HOLLOGNE



Site Darchis

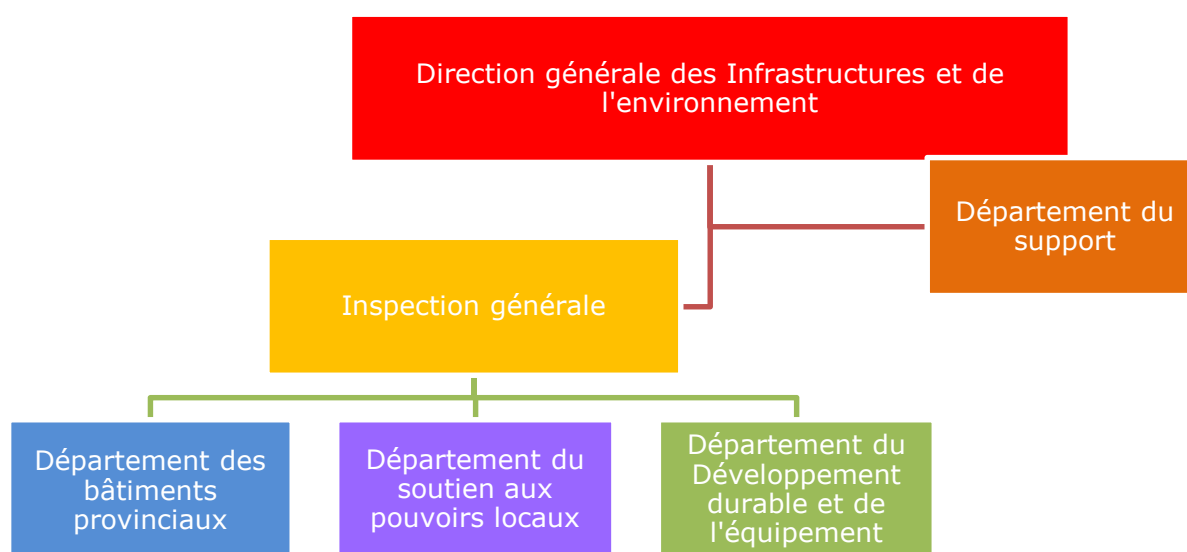
Rue Darchis 33 à 4000 LIEGE

Instituée en 1995, la Direction générale des Infrastructures et de l'Environnement chapeaute, selon le cadre unique approuvé par le Conseil provincial le 15 juin 2017, le Département des bâtiments provinciaux, le Département du développement durable et de l'équipement.

Au niveau du personnel, la direction générale des Infrastructures et de l'Environnement s'est efforcée, en regard des missions qui lui incombent, de faire correspondre son effectif réel au cadre approuvé, dans le but de mettre à la disposition des citoyens et des pouvoirs locaux une structure performante et des services de qualité.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des services représente un total de 285 agents effectifs.

Le budget global 2018 de la Direction générale est de l'ordre de grandeur de 58.500.000 €.



2. OBJECTIFS

Le Département Infrastructures et Environnement s'est attaché à mener et à poursuivre une réflexion durable et intelligente dans la conception des travaux en matière de bâtiments, de voiries et cours d'eau. Il a privilégié, tant au niveau des études entreprises que des actions réalisées, le développement territorial durable.

2.1. SUPRACOMMUNALITÉ ET SOUTIEN AUX COMMUNES

- L'opération "**Province Communes partenaires pour l'hiver**" a été reconduite pour la 8ème année consécutive. Aujourd'hui, le projet compte 86 municipalités adhérentes dont 77 entités en province de Liège et 9 en province de Luxembourg.
- **La centrale de marchés de fourniture de gaz et d'électricité** a été attribuée en novembre 2018 pour la période allant de 2019 à 2021. Le nombre total de partenaires s'élève à près de 150 dont 64 communes.

- **la centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicules électriques** a été mise en place dès 2015. Dans ce cadre, le subside initialement prévu de 2.500,00 € octroyé aux communes pour la première borne de rechargement installée sur le domaine public a été porté à 75% plafonné à 15.000,00 € du coût total d'acquisition et des travaux d'installation.

Suite à cette modification, une trentaine de communes ont entrepris des démarches pour installer une borne sur leur territoire. Des bornes sont actuellement fonctionnelles sur les communes d'Ans, d'Aywaille, de Bassenge, de Hannut, de Waimies et de Wanze. Les intercommunales comme la CILE et Intradel, la SPI et l'Université de Liège ont installé ou installeront prochainement un total de 13 bornes sur leurs sites. Des sites provinciaux sont également équipés comme le Domaine de Wégimont, le Château de Jehay, l'IPES de Hesbaye et la Maison de la Formation pour un total de 5 bornes.

- **Le Réseau points-nœuds** a vu son développement s'accroître par la réalisation de parcours supplémentaires (160 km et 847 panneaux pour le réseau Points-Nœuds et 138 km et 609 panneaux pour le réseau Vélotour);
- **L'équipement d'aires d'atterrissages nocturnes de l'hélicoptère médicalisé de Bra-sur-Lienne** a fait l'objet d'une opération ciblée, concrétisée par l'octroi d'un subside de 40.000 € destiné à équiper 20 terrains. Cet hélicoptère médicalisé permet d'intervenir rapidement dans des zones rurales, parfois éloignées de tout service d'urgence et difficilement accessibles à des véhicules traditionnels. Afin de rendre son service encore plus efficace, le Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne a marqué son intérêt pour l'installation d'un système d'éclairage nocturne d'aires d'atterrissage.

Chacune des Villes et Communes ont donc été contactées afin de leur proposer un subside de 2.000 € par terrain, couvrant 75% du coût de l'installation, chaque commune pouvant solliciter un soutien pour deux terrains maximum. Ce soutien de la Province aux communes, réparties sur l'ensemble du territoire, permet à ces dernières de fournir à leurs citoyens un service d'urgence dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

38 communes ont marqué leur intérêt pour cette proposition de la Province et 23 terrains situés sur 20 communes différentes ont été retenus. Devant le succès rencontré par cette opération, le subside initial de 20.000,00 € a été porté à 40.000,00 € par le Collège provincial.

- **Le Service de cartographie** met son savoir-faire au service des Pouvoirs locaux. C'est dans cet esprit qu'un accord a été conclu avec les Provinces de Luxembourg et de Namur, pour bénéficier du travail réalisé, depuis une dizaine d'années, par le Groupement d'Informations Géographiques (GIG). 50 Villes et Communes de la province utilisent les outils cartographiques de cette asbl dont 47 ont confirmé leur adhésion en signant une convention. Le Collège provincial s'est engagé à soutenir financièrement le projet jusqu'en 2018 et prend en charge un montant de 1.551,10 € par entité et par année dans le coût des souscriptions. De plus, la Province met à la disposition des projets du personnel technique (deux équivalents temps-plein) affecté exclusivement aux missions de soutien aux Villes et Communes.

- **L'écomobilité** a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation à destination des citoyens. Des affiches et des panneaux présentant des Conseils pour rouler "écologique" mais aussi "économique" ont été réalisés. Dans ce cadre, des panneaux de type routier de 90 cm sur 60 cm ont été offerts aux communes engagées dans le Plan Climat, ayant réalisé un parking d'EcoVoiturage sur leur territoire. Des affiches présentant le même visuel ont été imprimées et distribuées à l'ensemble des communes du territoire.
- Le projet pilote de constitution d'un Pool d'**Indicateurs experts**, subventionné par la Région wallonne pour une période de 3 ans a pris fin le 31 octobre 2018. La subvention octroyée à la Province pour l'ensemble de cette période s'élevait à 93.750,00 € par an. La Région étudie actuellement la possibilité de renouvellement de la subvention et les conditions d'une éventuelle reconduction sur l'ensemble de son territoire.



Visuel des panneaux et
affiches distribués
aux Villes et Communes

Les Indicateurs-Experts continuent leurs missions au sein des 9 communes adhérentes. Pour rappel, celles-ci consistent en la communication à l'Administration de la documentation patrimoniale (cadastre) de toutes modifications apportées aux différents biens.

A la fin de la période concernée, l'encodage des permis d'urbanisme dans toutes les communes est à jour. Les résultats des dossiers complets déposés au cadastre dans le cadre du contrôle des incohérences sont désormais assez nombreux pour valider la moyenne de 500,00 € d'augmentation du revenu cadastral non indexé par dossier traité.

2.2. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

- **Le développement de la pratique du covoiturage** a été concrétisé par le biais d'un partenariat qui a été proposé à chacune des 84 communes de la Province, afin de réaliser une opération unique en Wallonie. La réflexion menée consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage. Le processus d'adhésion au partenariat se poursuivant en 2018, le nombre de communes ayant répondu favorablement à la réalisation concrète de projets d'aménagement des parkings d'EcoVoiturage s'élève à 36. La Province prend en charge une partie de l'investissement par le biais de subsides aux Villes et Communes à hauteur de 75 % des coûts du projet avec un maximum de 100.000,00 € T.V.A. comprise par projet. 239 places de parking dont 8 places accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créées en 2018. Trois infrastructures sont actuellement en chantier et devraient être accessibles dans les prochains mois. Les études portent, quant à elles, sur la création potentielle de 16 sites. Le concept d'EcoVoiturage est présenté sur le site internet de la Province de Liège et est associé à un outil de cartographie dynamique. Ce portail interactif permet de visualiser les parkings d'EcoVoiturage répartis sur le territoire de la province de Liège et de faire la distinction entre les différents états d'avancement : réalisés, en travaux ou en projet. En un simple clic, les principales caractéristiques des parkings réalisés sont ainsi disponibles.

- **Covoit'Stop**, un réseau d'utilisateurs permettant l'auto-stop en toute sécurité, est également développé sur le territoire de la Province. A ce jour, 42 communes ont adhéré au système pour un total de 587 arrêts Covoit'stop.

- **Le Plan Climat de la Province de Liège**, initié en 2015, permet, notamment, de fédérer un grand nombre d'actions au sein d'un projet territorial structuré. Ses finalités principales sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux effets du changement climatique. Le caractère de soutien aux communes du projet est renforcé par la mise en place d'une méthodologie

PROVINCE DE LIÈGE, BELGIQUE
Soutenir les communes pour l'évaluation
de leur vulnérabilité climatique



© A.Savin, Wikimedia Commons

Cette province située dans le sud de la Belgique a réalisé une étude sur les risques et les vulnérabilités liés au changement climatique sur son territoire, notamment sur la manière dont le changement climatique affecte - et affectera - la santé, la biodiversité, la disponibilité de l'eau, les inondations et l'approvisionnement alimentaire. Cette évaluation n'a pas seulement été réalisée au niveau provincial, mais

aussi au niveau des villes, accompagné d'un catalogue de mesures individuelles possibles parmi lesquelles les villes signataires peuvent choisir celles qui conviennent le mieux à leur situation. Par ailleurs, la province a également élaboré un Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC), soutient ses signataires dans l'élaboration de leurs PAEDC individuels et apporte diverses mesures de soutien telles que des séminaires et des outils pour les villes.

Article paru dans la brochure "Se préparer aux inondations, vagues de chaleur et autres impacts du changement climatique"

et d'un accompagnement permettant de le décliner à chacune des Villes et Communes du territoire. Il se traduit par la participation de la Province aux campagnes POLLEC 2 et POLLEC 3, qui rassemblent au total 60 Villes et Communes, par une collaboration avec la convention des Maires auprès de laquelle elle est reconnue en tant que coordinateur, ainsi qu'une adhésion à Energy Cities. Une page Facebook a également été créée.

Au cours de l'année 2018, le soutien aux communes s'est traduit par :

- 35 réunions de comité de pilotage généralement organisées en soirée auxquelles une personne du Service assiste pour modérer ou présenter l'exposé ;
- 66 réunions de travail technique dans les Villes et Communes organisées à la demande de celles-ci afin d'établir des plannings de travail, de quantifier les gains de CO₂ de certaines actions, d'encoder les plans sur le site de la Convention des Maires, préparer les réunions de comité de pilotage ainsi que des événements communaux en lien avec leur propre plan climat, etc.
- **Le Projet Bricker** qui constitue une référence et une vitrine en matière de nouvelles technologies dans la gestion énergétique des bâtiments a été poursuivi par le département Infrastructures et Environnement. Ce projet vise l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'école d'ingénieurs, située Quai Gloesener à Liège, en recourant à des techniques innovantes, il bénéficie du soutien de la Commission européenne. Un monitoring de l'installation va permettre de mesurer précisément l'impact des travaux pour servir de référence en la matière. Le montant total des travaux entrepris s'élève à près de 3.300.000,00 € TVA comprise. Les subsides de la Commission Européenne sont de 954.120,00 € et les subsides complémentaires UREBA s'élèvent à 108.521,00 €.
Les modules de ventilation mécanique décentralisés fonctionnent dans les différentes classes concernées depuis le printemps 2018, une évaluation de l'impact sur la qualité de l'air sera réalisée en 2019.
- **Les aspects énergétiques** revêtent également une importance primordiale dans le cadre du développement territorial durable.
Des outils de travail ont été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique provincial selon deux méthodes :
 - la méthode de Cadastre énergétique mise au point par la division Energie de l'Université de Mons-Hainaut : cette méthode de calcul prend en compte la rigueur climatique et la consommation moyenne pour déterminer le coefficient énergétique E ;
 - le cadastre énergétique simplifié : la consommation spécifique exprimée en kWh/m².an consiste à diviser la consommation normalisée de chaque bâtiment par la surface de plancher chauffé (Ach), on obtient un ratio de consommation par unité de surface ;
- établissement d'un classement énergétique sous forme de label ;
- contrôle de l'image globale du bâtiment par thermographie ;
- la signature énergétique qui fait le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat ; elle permet de réaliser une visualisation graphique de l'évolution des consommations d'un bâtiment en fonction de la rigueur climatique ;
- amélioration des caractéristiques énergétiques et intégration des critères environnementaux en fonction de la nature des travaux et de leur contexte (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, amélioration des installations techniques ...) ;
- recours aux énergies renouvelables : les bâtiments provinciaux sont équipés au total par près de 400m² de panneaux solaires thermiques et de près de 1.000m² de panneaux photovoltaïques.

En 2014, la Province de Liège a répondu à l'appel à projets lancé par le GRE Liège relatif à la rénovation énergétique de bâtiments publics, dans l'objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre et de soutenir l'économie locale.

En 2015, le Conseil provincial décidait d'adhérer au projet du GRE et d'approuver la convention d'adhésion à la centrale de marchés « **Renowatt** », en vue de la conclusion de contrats de performance énergétique (CPE) d'une durée de 15 ans.

Après analyse, 6 sites scolaires sont intégrés au projet Renowatt il s'agit de l'Ecole polytechnique de Seraing, l'Ecole polytechnique de Huy, l'I.P.E.S. de Hesbaye, l'Internat de Seraing, l'Ecole polytechnique de Verviers et l'I.P.E.A. La Reid. Ceux-ci représentent environ 102.000 m² de surfaces chauffées, correspondant à 27 % des consommations d'énergie de la Province.

En ce qui concerne le volet "exploitation – maintenance", les travaux ont débuté par le site de l'EP Verviers en décembre 2017 et par le site de l'EP Seraing en janvier 2018. Dans un premier temps, il s'agit principalement d'isolation de toitures et de remplacement de châssis.

Les travaux d'enveloppe de l'EP Seraing (remplacement de châssis) se sont clôturés en septembre 2018.

Les travaux de l'EP Huy ont débuté en 2018 et sont actuellement encore en cours pour ce qui concerne le remplacement de châssis du bâtiment central, Meuse et Promotion sociale. L'isolation des façades du bâtiment Hall de sports et du bâtiment Récollets est terminée ainsi que les travaux sur les systèmes techniques. Le remplacement de châssis et l'isolation des toitures de l'IPES Hesbaye ont également débuté en 2018 et se prolongeront durant le 1^{er} trimestre 2019.

A l'EP Verviers, les travaux d'enveloppe sont en cours sur le Bâtiment administratif tandis que ceux du bâtiment promotion sociale viennent de se clôturer. Les travaux ont également débuté sur le site de La Reid où des toitures ont été isolées.

- **La gestion du patrimoine immobilier provincial** est optimisée par le nouvel outil informatique Atal et son application e-Atal qui ont été mis en production à disposition des techniciens de la Direction générale des Infrastructures et de l'Environnement. Les objectifs sont de disposer d'une carte d'identité de chaque bâtiment, tendre vers une gestion prévisionnelle à long terme du patrimoine, offrir une vision analytique globale des réalisations passées, ainsi que des opérations en cours et à venir, disposer de fardes de sécurité électroniques pour chaque service provincial. Le logiciel e-Atal vient compléter le programme Atal en proposant une solution web de gestion des demandes avec guichet unique mis à disposition des gestionnaires de bâtiments dans les différents services. Il engage une démarche de proximité avec traçabilité et retours d'informations auprès des demandeurs.

Les projets dressés par le Département des Bâtiments provinciaux visent systématiquement l'amélioration des caractéristiques énergétiques mais intègrent aussi les critères environnementaux de la manière la plus étendue possible, en fonction de la nature des travaux et de leur contexte.

- **Le Service des Cours d'eau**, pour l'ensemble de ses actions, veille tout particulièrement à prendre en compte l'environnement, la biodiversité et la protection de la nature, ce qui répond aux critères imposés par l'Europe. En outre, le Service des Cours d'eau a mis en place une nouvelle aide aux Villes et Communes qui prévoient de réaliser des travaux d'entretien sur leurs cours d'eau de troisième catégorie et souhaitent bénéficier d'un soutien technique pour la préparation de leur marché de travaux.

Dans cette perspective, un marché de services a été organisé en 2018, en collaboration avec la Province du Luxembourg, pour des études destinées à déterminer comment la télédétection, et en particulier, l'usage des drones, peut être utilisée pour aider le gestionnaire dans ses missions, notamment par la détection des problèmes sur les cours d'eau et l'identification des travaux à réaliser.

Ces études s'étaleront sur une durée de 4 ans et devraient se traduire par la création d'une méthodologie et d'outils informatiques de traitement des données dont la Province pourra disposer. L'étude devrait également permettre d'identifier et solutionner les problèmes annexes découlant de l'utilisation du drone à des fins de gestion du cours d'eau (difficultés d'accès dus au couvert végétal et aux canalisations, aspects juridiques, impacts sur la faune et la flore, etc.).

- **L'acquisition d'un drone**, décidée en 2017, s'est concrétisée, en juillet 2018, par l'obtention de l'autorisation de vol en classe 1A. Des conventions de collaboration visant à l'établissement d'une cartographie du cimetière et de gestion des voiries communales par survol du drone ont été proposées aux villes et communes. Au total, 11 communes ont d'ores et déjà pu bénéficier de ces services.

2.3. LES GRANDS THÈMES DE LA POLITIQUE PATRIMONIALE PROVINCIALE

2.3.1. LES INVESTISSEMENTS D'AUJOURD'HUI SERONT LES ÉCONOMIES DE DEMAIN

C'est dans un souci de pérennisation du patrimoine que des travaux d'amélioration, d'entretien, de sécurité et d'économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine provincial sont réalisés de façon récurrente.

Des interventions régulières et rapides évitent souvent des besoins de restauration et de conservation plus onéreux.

Par ailleurs, le travail des techniciens s'est métamorphosé au cours des dernières années, avec des évolutions dans le domaine de l'énergie, ce qui a changé fondamentalement la manière de concevoir les projets et les détails d'exécution.

Après les chantiers des Campus de Verviers et de La Reid, bâtiments emblématiques parce qu'ils constituaient les premiers bâtiments passifs étudiés par le département, ce sont à présent les chantiers de la phase 3 de la Maison de la Formation, de la phase 3 du Campus 2000, de la Maison ERASMUS, du Pôle ballons et du hall de sports à Jemeppe qui sont réalisés avec des techniques identiques : celles-ci exigent un degré de finition supérieur à celui d'une construction traditionnelle ; les détails ne peuvent pas être approximatifs et le travail en équipe est indispensable pour intégrer tous les aspects de l'architecture, des techniques spéciales, énergétiques et hygrothermiques.

2.3.2. DYNAMISATION DU PATRIMOINE CULTUREL CLASSÉ

Inscrit au patrimoine exceptionnel de Wallonie, le Château de Jehay est un bel exemple de la « Renaissance mosane » en province de Liège. Depuis 2013, suite au constat de dégradations de l'édifice, plusieurs études préalables et dégagements ont été effectués afin de cerner l'origine des problèmes constatés.

A présent, la restauration des maçonneries, de la charpente et la stabilité du gros-œuvre sont en cours, avec le soutien financier de la Division du Patrimoine de la Wallonie.

Ces ouvrages s'inscrivent logiquement dans le développement de ce pôle touristique majeur.



*Château de Jehay
Placement d'un échafaudage en vue de la restauration*

2.3.3. CONSTRUCTION DE NOUVEAUX COMPLEXES

Les différentes politiques menées depuis de nombreuses années par la Province de Liège dans des domaines divers rencontrent un succès grandissant et nécessitent la construction de nouvelles infrastructures.

En 2018, **les secteurs de l'Enseignement et de la Formation** ont, une nouvelle fois, été porteurs de grands projets et de réalisations d'envergure.



SERAING- Maison Erasmus à Jemeppe

En bord de Meuse, à Jemeppe, **la Maison Erasmus**, inaugurée en juin a ouvert ses portes pour accueillir 35 étudiants étrangers dès la rentrée de septembre. Ce chantier qui s'est déroulé sur deux ans a permis la restauration et transformation de l'ancien hôtel de ville de Jemeppe, pérennisant de la sorte un édifice reconnu de notre patrimoine architectural.

A l'occasion de ce chantier, le projet "Verdir les toitures" a vu le jour. Ce projet, réalisé en concertation avec les secteurs de l'Agriculture et de la Santé, vise à expérimenter le développement des potagers en milieu urbain et industriel.

Ce projet à caractère expérimental regroupe donc une équipe pluridisciplinaire qui s'inspire des projets déjà existants dans les grandes métropoles afin de permettre à la Province de Liège de s'inscrire dans cette dynamique environnementale.

La **phase 3 du Campus de Jemeppe** le long du quai des Carmes est en voie d'achèvement. Le gros œuvre a été fermé en fin d'année 2018, le parachèvement sera terminé pour le printemps 2019. Le bâtiment caractérise l'angle de la rue de la Meuse par sa façade vitrée sur 4 niveaux et revêtue de plaquettes photovoltaïques. Le chantier du hall de sports a débuté en septembre 2017 et a été clôturé en fin d'année 2018. Ce bâtiment agrandit la propriété provinciale et permettra à la Haute Ecole de pouvoir bénéficier d'une salle parfaitement équipée sur le site même de leur école.

Le projet de construction d'un **immeuble de kots** pour 14 personnes, dont un spécialement étudié pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, a débuté en fin d'année 2018, rue Haut Vinave à Jemeppe. La démolition de la bâtisse insalubre se trouvant sur le site est en voie d'achèvement et la nouvelle édification débutera dès le printemps 2019.

Dans l'arrondissement de Huy-Waremme, la réalisation d'un **nouveau bâtiment scolaire à l'EP Huy** a débuté en fin d'année.

Le premier coup de pelle a été donné en septembre et les fondations sont à présent terminées. Le chantier va se dérouler sur les années 2019 et 2020 avec la perspective d'une occupation en septembre 2020. Pour rappel, ce bâtiment comprendra un atelier de mécanique automobile, des auditoriums et des classes banalisées pour y dispenser les cours théoriques.

Le terrassement nécessaire à l'édification du **hall de sports pour l'institut spécialisé de Micheroux** a commencé.

Ce hall sportif sera spécialement équipé pour les élèves handicapés qui pourront bénéficier sur le site même de l'institut d'un outil performant et indispensable à leur développement.

La **Ferme pédagogique à Jevoumont** s'inscrit davantage dans l'apprentissage des métiers de la ferme pour les étudiants de l'IPEA de La Reid. Les chantiers de construction de vestiaires et d'un local de préparation alimentaire à base de produits issus de la ferme se sont concrétisés en 2018. En 2019, ce site verra naître également un nouveau bâtiment destiné à la transformation du lait. Ce nouveau local va permettre aux étudiants de fabriquer des yaourts, du fromage frais, du beurre ou encore de la glace au départ du lait produit au sein de la ferme.

La **troisième phase de la Maison de la Formation** à Seraing a été inaugurée en septembre 2018. Elle est destinée à permettre aux étudiants de réaliser des simulations d'interventions physique ou virtuelle.

L'édifice comporte un hall de 14 mètres de haut permettant la simulation des interventions en grandeur réelle en accédant à des façades sur 3 étages au moyen de la grande échelle d'un camion de pompiers. Il permet aussi l'apprentissage de l'escalade ou du rappel.



Seraing – Phase 3 de la Maison de la Formation

Le site comprend également une salle de sports et un dojo pour la pratique des combats. Parallèlement, l'étude de la phase 5 de cette maison de la Formation, sur le site d'Amay, a été menée à terme. Les travaux consistent en la construction d'un bâtiment principal, sur deux niveaux, comprenant, au rez-de-chaussée, les locaux d'accueil, un ensemble de vestiaires, des magasins de stockages de matériel, des laboratoires de reconditionnement du matériel et un atelier. A l'étage on trouvera 6 classes, un réfectoire étudiants et un réfectoire personnel, des locaux sanitaires, des vestiaires et une conciergerie. Ce bâtiment sera accompagné de 2 halls, l'un servant aux exercices d'entraînement et l'autre pour les véhicules.

Dans le secteur de la culture, le projet majeur de la législature est bien évidemment le nouveau **Pôle des Savoirs** sur le site de Bavière, auquel est associé une Pépinière d'entreprises. Les études de ce projet complexe se sont achevées début de l'année et les attributions des dossiers de construction du bâtiment et de terrassement et d'assainissement de sol ont pu être finalisées dans le courant du second semestre.

Le permis d'urbanisme a été octroyé début mars, ce qui a permis d'exécuter une première phase de terrassements et d'assainissement des terres lors de l'été. Ce premier chantier s'est clôturé en septembre.

De plus, une étude d'incidences sur l'environnement a été lancée et la demande de permis d'environnement introduite en novembre. L'enquête publique a débuté en décembre.



LIEGE – Vue du projet Bavière partie Nord

Parallèlement à cette étude, se poursuit le projet de transformation des locaux de la bibliothèque itinérante à Grâce-Hollogne. Il permettra de transférer la majeure partie des collections de livres des Chiroux vers Grâce-Hollogne.

Ceci a été rendu possible grâce à la rationalisation des infrastructures provinciales sur ce site et une nouvelle distribution des locaux au profit du Service de la Régie, la bibliothèque itinérante et le Service itinérant de promotion de la Santé.

Toujours dans le secteur de la culture, le projet de déménagement du studio d'enregistrement du site des Croisiers-Chiroux vers le futur Pôle musical Ougrée-Marihaye est à présent en bonne voie, puisque le marché de travaux est à présent attribué.

En ce qui concerne le **secteur de l'agriculture**, un projet de réalisation d'un **abattoir de volailles** a été adjugé en fin d'année. Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une carence de ce métier observée en Wallonie.

Ce nouvel outil, implanté dans des locaux en location dans le zoning industriel de Grâce-Hollogne, va permettre aux petits éleveurs de la province de Liège de bénéficier de l'abattage et la découpe des volailles dans des conditions répondant aux normes AFSCA. Il s'agit là d'une part, de soutenir les métiers et les petites structures d'élevage et d'autre part, de s'inscrire dans une logique écologique en limitant les distances de transport.

Le **secteur Social** de notre institution a développé une nouvelle initiative qui a vu le jour en 2018.

Il s'agit de la création du Carrefour Santé Social dénommé CaSS.

Ce **CaSS, Carrefour Santé Social**, a été installé dans une partie des bâtiments du Quartier Saint-Laurent à Liège. Les études de deux marchés de travaux ont débuté en janvier. Elles ont été présentées au conseil provincial de février et ont été adjudgées en avril afin d'aboutir à une occupation après travaux au mois d'octobre.

Ces travaux se distribuent sur deux ailes du Quartier Saint-Laurent. L'aile Monulphe, située au premier étage au-dessus de la crèche de la caserne, est destinée à l'urgence sociale sur une surface de 550 m². Le service accueille les familles en détresse et peut leur apporter les aides logistique et administrative nécessaires. Cette aile comprend également un cabinet vétérinaire de 50 m² pour y prodiguer des soins aux chiens des personnes sans-abris.



Cabinet médical du CaSS

L'aile Vivier, au cœur du quartier, permet de recevoir les personnes sans-abri afin de leur apporter une aide sur l'aspect sanitaire et psychologique.

Au rez-de-chaussée sur 650 m², des douches et des machines à laver le linge y sont à leur disposition.

Un cabinet médical et gynécologique permet d'y dispenser les soins que ces personnes requièrent.

A l'étage sur une surface identique, les bureaux des services sociaux gèrent l'aspect administratif de leur dossier personnel.

Enfin, dans le **domaine du Tourisme**, l'ASBL "Domaine touristique du Vallon de la Lembrée" a sollicité la Province de Liège afin d'acquérir et rénover un ensemble d'immeubles sis à Vieuxville, appartenant à la Commune de Ferrières, situé à proximité immédiate de la Ferme de la Bouverie, pour y aménager un centre d'hébergement principalement destiné au tourisme scolaire et familial.

Ladite ASBL bénéficie déjà, sur le site concerné, de la mise à disposition de la Ferme de la Bouverie et du site de Logne, composé des ruines du Château-Fort, de l'Auberge de Logne et de terrains non constructibles.

L'ensemble des trois immeubles a été acquis en 2017 et le projet de transformation en centre d'hébergement a été étudié et attribué en 2018.

Il permettra, dans un premier temps, de rénover les bâtiments et d'aménager les locaux du rez-de-chaussée en pièces de vie et le 1^{er} étage en logement pour une trentaine de personnes.

Une seconde phase, à réaliser ultérieurement, augmentera la capacité d'accueil d'une vingtaine de lits. Ces travaux permettront, à terme de développer l'activité touristique et de disposer, à moyen terme, d'un hébergement supplémentaire dont la capacité d'accueil et l'équipement serait plus adapté à la fréquentation des groupes scolaires impliquant une augmentation générale de la fréquentation des sites gérés par l'ASBL et, par conséquent, des activités de cette dernière.

* * * * *

Afin de répondre aux grands défis de demain en matière de développement durable, le Département Infrastructures et Environnement devra faire preuve d'ambition, de créativité et d'excellence pour s'inscrire dans la continuité de création d'une « Smart Province », porteuse d'innovations dont le développement d'un urbanisme durable et vert au sein des villes (gestion des déchets, système de drainage, réseaux d'eau et gestion du territoire), la gestion équilibrée des ressources naturelles et patrimoniales et la diminution de la pollution ainsi que le développement d'une gestion énergétique intelligente (énergie renouvelable et réseaux d'énergie).

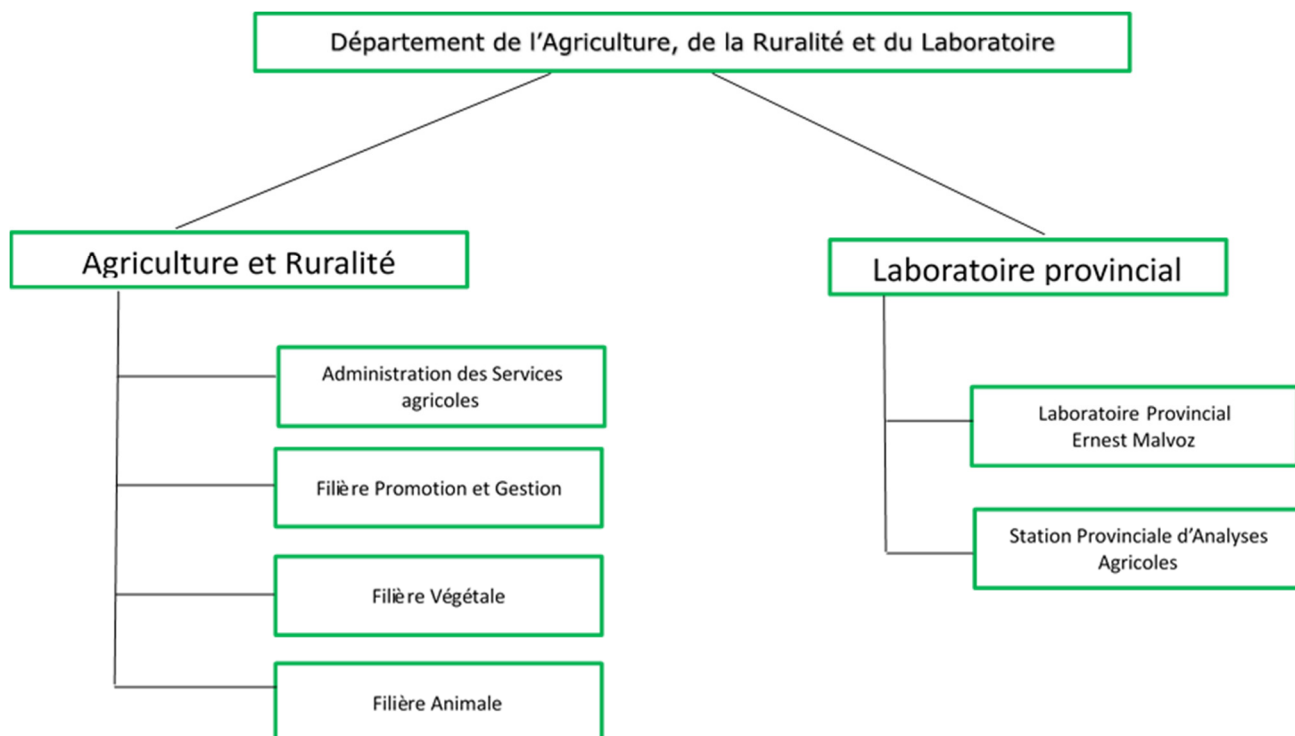
RAPPORT D'ACTIVITÉS



L'AGRICULTURE & LA RURALITÉ

1. INTRODUCTION

Organigramme



2. FAITS MARQUANTS

En 2018, les services agricoles ont poursuivi leurs actions en matière de supracommunalité et/ou réalisées au bénéfice du secteur agricole, notamment par l'encadrement du secteur porcin via le Centre d'Insémination Artificielle Porcine, CIAP.

Deux projets phares ont été développés, l'un consistant en l'inscription des Services agricoles dans le cadre partenarial d'un projet transfrontalier Interreg V A, l'autre visant la création d'un abattoir de proximité pour volailles.

Des actions de communication et de promotion des services proposés ont été menées, à l'attention des professionnels et du grand public, via la participation à des foires et l'organisation d'évènements.

En 2018, la Province de Liège a continué à soutenir le développement de l'**agriculture biologique**, via le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères, CPL-VÉGÉMAR, et par la fourniture d'un accompagnement vétérinaire à une quinzaine de fermes.

La Province a également assuré, via son Laboratoire, le suivi de la qualité de parcelles et l'évolution de prairies sur lesquelles un **poulailler mobile** – outil de diversification par la production d'œufs et/ou de volailles d'une qualité supérieure – a été mis en œuvre.

Le soutien de **groupements d'encadrement d'agriculteurs** s'est poursuivi : 31 d'entre eux ont reçu une aide financière et 6 ont été encadrés par des techniciens. Douze **fermes pédagogiques**, proposant des activités éducatives aux enfants afin de leur faire découvrir l'agriculture d'aujourd'hui et le milieu rural, ont reçu une aide financière.

3. L'AGRICULTURE

3.1. PROJET TRANSFRONTALIER INTERREG V A

Les Services agricoles se sont inscrits dans le cadre partenarial du projet Interreg V A « NOE / NOAH », approuvé par les autorités européennes le 13 septembre 2018.



Ce projet met en œuvre un réseau transfrontalier de partenaires porteurs d'actions partagées favorisant une inclusion citoyenne, participative et sociale forte ainsi qu'un développement durable du territoire de la Grande Région.

Les actions concernent les thématiques retenues, à savoir : l'éducation, la citoyenneté, les utopies écologiques et sociales, la création et l'innovation.

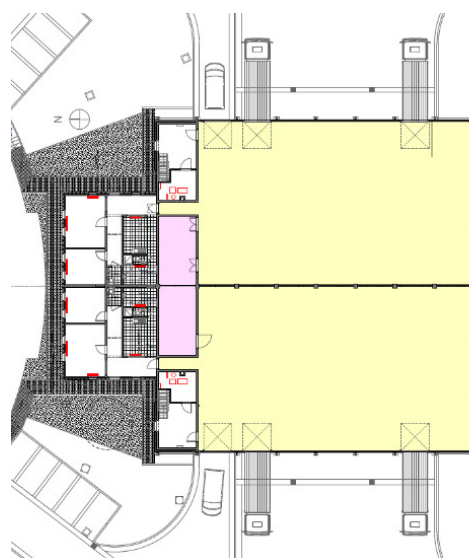
3.2. ABATTOIR DE VOLAILLES

L'absence d'abattoir pour volailles en province de Liège depuis 2006 et la fermeture, en 2018, d'un abattoir situé à Andenne rendent difficile l'accès à des capacités d'abattage pour les producteurs de volailles fermières, de canards gras, etc.

Cela constitue un frein pour la création et le développement de productions de type court en province de Liège et menace la continuité de l'activité de certains producteurs locaux.

La Province de Liège a mis en place et piloté un **groupe de travail** associant ses Services agricoles, l'intercommunale ECETIA, la SPI (agence de développement économique pour la province de Liège), la Wallonie, les pouvoirs locaux, etc.

Suite aux réflexions menées, et notamment en concertation avec les acteurs du secteur avicole, la Province a décidé de pousser plus avant l'étude du projet de création d'un nouvel établissement d'abattage et a déterminé l'opportunité de son implantation dans un bâtiment relais de la SPI, situé dans le zoning industriel de Grâce-Hollogne.



Bâtiment relais de la SPI

Deux études de faisabilité, une technique et une économique, ont été commandées. Elles ont confirmé le choix de l'implantation du futur abattoir de proximité pour volailles, défini les budgets prévisionnels de réalisation et les perspectives de fonctionnement d'un tel outil.

Le bâtiment retenu est constitué de 2 ailes, d'une surface de 600 m² chacune, l'activité d'abattage n'en occupera qu'une partie et une réflexion est menée pour affecter l'espace restant à des activités de découpe puis à certaines **activités de transformation** réalisées par les producteurs.

Un **marché public de travaux** de rénovation du bâtiment a été mis en œuvre par le Département Infrastructures et Environnement.

3.3. LE CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE PORCINE

En 2018, plus de **7 000 doses de semence** porcine ont été vendues et une quarantaine de visites échographiques, correspondant à environ **1 200 truies**, ont été effectuées.

Le cheptel du Centre d'Insémination Artificielle Porcine, CIAP, a été constitué, en 2018, d'une quarantaine de porcs, certains dont il est propriétaire, d'autres hébergés pour le compte d'autrui ou dans le cadre du programme « Belgian Pietrain ».

Plusieurs exploitations ont bénéficié des services du CIAP, une dizaine de l'encadrement sanitaire des vétérinaires du centre et 22 du service comptabilité et gestion proposé.

En 2018, la Province de Liège a poursuivi le partenariat avec la Province du Brabant Wallon et l'Association Wallonne de l'Élevage (AWE), en vue d'assurer la sauvegarde de la race porcine Piétrain.

Dénoté « **Belgian Pietrain** », ce programme poursuit les objectifs de regrouper les élevages wallons de porcs Piétrains autour d'un schéma compétitif face aux Piétrains étrangers, d'assurer la sauvegarde à long terme du patrimoine Piétrain, de réaffirmer l'origine du porc Piétrain et d'assurer une promotion attractive et moderne de cette race.

Les verrats sont sélectionnés par la Commission Piétrain de l'AWE puis placés dans la Station de Quarantaine Porcine du Brabant Wallon. Quelques semaines plus tard, ils sont acheminés vers le CIAP où leur semence est récoltée. Une partie de cette semence est conservée sous forme congelée afin de constituer une cryobanque du patrimoine du porc Piétrain wallon.

La collaboration entre la Province de Liège et la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège (ULiège) pour l'encadrement d'étudiants s'est poursuivie. Des étudiants de l'IPEA de La Reid et de l'Institut Provincial d'Agriculture de Ciney ont également pu bénéficier de l'expertise du CIAP.

3.4. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

Les actions de communication concernant les services proposés, tant aux professionnels qu'aux particuliers, ont été renforcées en 2018, notamment par la participation à davantage d'événements et la promotion des nouveaux projets.

3.4.1. FOIRE AGRICOLE DE LIBRAMONT

Les Provinces de Hainaut, du Brabant Wallon, de Namur et de Liège se sont à nouveau rassemblées sous un même chapiteau et ont communiqué, aux visiteurs, une **brochure interprovinciale**, réalisée en concertation, renforçant la visibilité des actions menées au sein de chaque Province pour soutenir le secteur agricole et mettre en évidence leurs spécificités.

Les services proposés par le Laboratoire et le projet d'abattoir de volailles ont également été présentés.

3.4.2. FOIRE AGRICOLE DE BATTICE

Pour la 29^e édition de la Foire Agricole de Battice, l'accent a été mis sur la présentation des services rendus par le département de l'Agriculture et le Laboratoire provincial pour augmenter la visibilité de l'**accompagnement pluridisciplinaire**.

Un chapiteau de 600 m² a été consacré à la présentation de la totalité des services proposés par la Province de Liège ayant trait à l'agriculture ou à la ruralité.

La communication était articulée autour de la thématique « **Tous connectés** » qui a mis en évidence la complémentarité des services en proposant aux visiteurs de suivre le parcours de deux personnages fictifs, Julie et Jérôme, dans chacune des étapes de la création de leur projet agricole.



Province de Liège LA PROVINCE EST LÀ POUR JÉRÔME & JULIE

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ? ENTREZ !

JÉRÔME
21 ans

Il est en dernière année de Bachelier en Agromécanique, orientation techniques et gestion agricoles à l'ULB, Liège.

Il souhaiterait reprendre la ferme de ses parents et veut mettre toutes les chances de son côté pour réussir sa vie professionnelle.

JULIE
30 ans

Depuis l'obtention de son CES, elle a accepté de nombreux petits boulots (nettoyage, COO, etc.).

Elle souhaiterait créer sa propre entreprise.

3.4.3. JOURNÉES DE LA CHASSE ET BELGIAN FOREST DAYS

Les Services agricoles, en coordination avec le Service Environnement, ont participé aux Journées de la chasse, organisées à Verlainne, les 18 et 19 août 2018, et aux Belgian Forest Days, organisés à Ster/Francorchamps, les 15 et 16 septembre 2018.

Outre la présentation de services proposés par la Province de Liège, des producteurs locaux ont été mis en évidence.

3.4.4. CONCOURS DU BEURRE DE FERME AU LAIT CRU



La 3^e édition du « Concours de beurre de ferme au lait cru de la Province de Liège » s'est déroulée lors de la Foire Agricole de Battice.

Cette année, il faut noter la participation de la Province de Hainaut. C'est donc à la suite de présélections organisées par les deux Institutions provinciales que les lauréats de chaque concours ont été invités à participer à la **finale inter-Provinces**.

Le jury composé de passionnés et de professionnels du milieu de la gastronomie, a départagé les 12 beurres de ferme doux au lait cru finalistes sur base de critères très stricts.

La première et la troisième place du concours sont occupées par des producteurs issus de la province de Liège, tandis que la seconde revient à une productrice de la province de Hainaut.

3.4.5. ABATTOIR DE VOLAILLES

La communication sur le projet de création d'un nouvel abattoir de volailles a permis d'informer le grand public et de proposer aux parties prenantes de s'associer aux réflexions menées.

Un fascicule d'information et des panneaux explicatifs ont été développés et présentés lors de la participation à plusieurs foires et événements.

Des publications ont été effectuées dans la presse quotidienne, le magazine de la Foire agricole de Battice et le média provincial « Notre Province ».



3.4.6. CONFÉRENCE « LE BREXIT : REALITE OU FICTION ? »

Les Services agricoles ont organisé, le 16 mai 2018, une conférence sur le thème « *Le Brexit : réalité ou fiction ?* ».

Des questions sur l'avenir agricole des Européens et des Britanniques y ont été exposées par un orateur de renom international.

3.4.7. « SAVEURS DE CHEZ NOUS »

En partenariat avec RTC Télé-Liège, les Services agricoles ont développé l'émission de télévision « *Saveurs de chez nous* ».

En 2018, **41 émissions** ont été diffusées sur RTC Télé-Liège. Des producteurs locaux ont été présentés ainsi que des actions en faveur de l'environnement et du développement durable en province de Liège.

3.5. SUPRACOMMUNALITÉ - RÉCOLTE DES PNEUS

De nombreux agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qui ont été utilisés pour la couverture de leurs silos.

Les Services agricoles soutiennent les communes qui réalisent la récolte de ces pneus usagés dont il est difficile de se défaire.

En 2018, cette action a concerné **23 communes**, pour un total de **20 198 pneus récupérés**.



Couverture d'un silo (© Getty Images 2018)

4. LA RURALITÉ

4.1. APICULTURE

Les Services agricoles ont poursuivi leurs actions en faveur de l'apiculture, des apiculteurs, des abeilles et des insectes pollinisateurs.

- Les Services agricoles et le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation collaborent pour la gestion de **ruchers didactiques** et la bonne utilisation de la **Miellerie Mobile**.

Cette dernière permet aux apiculteurs, qui ne disposent pas du matériel ou des infrastructures adéquates, de réaliser l'extraction de leur miel dans le respect des Bonnes Pratiques d'Hygiène.



Régénération du pré fleuri d'Argenteau

- Dans le cadre du **projet Maya**, un subside a été obtenu de la Wallonie et a permis l'achat de semences pour la régénération des prés fleuris d'Argenteau, Blegny et Tinlot.
- La Province de Liège a participé aux groupes travail – rassemblant une cinquantaine d'**apiculteurs germanophones** représentant environ **300 ruches** – relatifs à la lutte contre différentes pathologies apicoles et aux suivis sanitaire et législatif de la délivrance de traitements.

4.2. CONSERVERIE SOLIDAIRE

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation en partenariat avec les Services agricoles a développé un **atelier itinérant** de sensibilisation et de formation aux techniques de conservation des fruits et légumes : la Conserverie Solidaire.

En 2018, elle a continué de proposer des ateliers de formation visant à l'éducation aux Bonnes Pratiques d'Hygiène et Bonnes Pratiques de Fabrication (BPH/BPF) ainsi qu'à l'apprentissage des diverses techniques de transformation et de conservation, hors chaîne du froid, des légumes et des fruits.

4.3. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

4.3.1. AGRICHARME

Les opérations « Agricharme » s'adressent aux enfants des **écoles primaires** afin, notamment, qu'ils prennent conscience de l'interdépendance entre les agriculteurs et les consommateurs et de l'importance fondamentale de l'agriculture dans notre société.

En 2018, **6 opérations** « Agricharme » et une opération « Apicharme » ont été organisées. **755 élèves** issus de **19 écoles** y ont participé.

4.3.2. « RAT DES VILLES, RAT DES CHAMPS »

La télévision locale liégeoise est un excellent vecteur pour communiquer sur les projets menés par la Province de Liège afin de promouvoir et développer la qualité de la vie en milieu rural.

En 2018, dans le cadre d'une convention liant la télévision liégeoise RTC et la Province de Liège, **11 capsules télévisées**, mettant en évidence une thématique spécifique de la ruralité, ont été réalisées et diffusées.

5. LE LABORATOIRE PROVINCIAL

En 2018, le Laboratoire provincial a poursuivi ses activités, organisées autour de 5 axes principaux, dans le respect des impositions liées aux agréments et certifications dont il dispose.

Le développement de certaines activités-support, liées à la métrologie, la coordination ou la mise en place d'une interface commerciale s'est poursuivi.

5.1. AXE 1 : ANALYSE DES SOLS ET CONSEIL EN MATIÈRE AGRICOLE ET DOMESTIQUE

Un large public – acteurs académiques et du secteur agricole, particuliers – bénéficie des analyses, des conseils et des propositions de suivi propres à chaque situation.

En 2018, le Laboratoire provincial a notamment réalisé l'analyse de :

- **9 133** échantillons de sol dans le but de proposer des conseils de fumure ;
- **6 131** échantillons de sol pour l'établissement de profils nitrates ;
- **827** échantillons de sol et 325 de légumes pour la recherche de métaux lourds.

5.2. AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES PETITS PRODUCTEURS ET CIRCUITS COURTS

Cet axe concerne l'aide aux petits producteurs, aux responsables des cuisines de collectivité publiques ou privées, etc. leur permettant d'accéder à un encadrement global depuis la réalisation et l'interprétation d'analyses jusqu'à la formulation de conseils et recommandations.

En 2018, **1 308 analyses microbiologiques** de denrées alimentaires ont été effectuées, pour des CPAS, des entreprises, des particuliers, des intercommunales ainsi que pour les Institutions provinciales et régionales.

Le Laboratoire a également mis son savoir-faire en œuvre pour la réalisation de **46 déclarations nutritionnelles**, la vérification de **30 étiquettes** ainsi que la rédaction de **4 plans d'autocontrôle**.

5.3. AXE 3 : ANALYSES DES MILIEUX INTÉRIEURS ET DE L'AIR

Dans le cadre de cet axe, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI) intervient à la demande d'un médecin qui suspecte que le logement de son patient soit la cause d'un problème de santé.

Le SAMI effectue alors une visite du domicile, réalise des mesures et des prélèvements et communique les résultats au médecin demandeur qui peut ainsi éventuellement établir un lien avec les symptômes de son patient.

En 2018, **124 visites** de domiciles ont été réalisées, toujours sur base d'une demande médicale.

Le SAMI est également actif dans le **dépistage du radon**. Pour la campagne 2017-2018, 231 détecteurs ont été retournés par les citoyens qui en avaient fait l'acquisition. Après analyse, les résultats, accompagnés de recommandations, leur ont été communiqués.

5.4. AXE 4 : FAUNE SAUVAGE, ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

L'axe 4 concerne la recherche de **perturbateurs endocriniens**, tels que les métaux lourds et certains pesticides, dans les foies et reins de sangliers et de chevreuils, ces espèces étant les plus présentes sur le territoire wallon et représentatives de leur environnement.

Dans ce cadre, des partenariats sont établis avec la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège et le Département Nature et Forêts de la Wallonie.

En 2018, le Laboratoire provincial a analysé :

- 393 échantillons de reins ;
- 391 échantillons de foies.



Analyse des foies

5.5. AXE 5 : ANALYSES ET CONSEILS DANS LE DOMAINE DE L'EAU

La législation belge impose un contrôle de la qualité de l'eau suivant l'usage qui en est fait. Le Laboratoire provincial a développé une expertise et des compétences spécifiques en la matière afin de répondre aux différents besoins.

En 2018, le Laboratoire provincial a réalisé 74 955 analyses réparties sur **6 557 échantillons** d'eau.

6. LES ASBL PROVINCIALES

La Province de Liège a confié la réalisation de certaines missions spécifiques à des ASBL provinciales.

6.1. LA FILIÈRE PROMOTION ET GESTION

6.1.1. COMPTABILITÉ ET GESTION AGRICOLE

Le service de comptabilité et de gestion encadre les chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et dans leurs choix stratégiques de développement.

Les techniciens se rendent dans les exploitations autant de fois que la situation l'exige. Ils collectent les données économiques et restituent les résultats de leurs analyses à l'agriculteur.

En 2018, ce service a encadré **110 agriculteurs** répartis sur l'ensemble du territoire de la province.

6.1.2. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Les objectifs de ce département sont de :

- rester à l'écoute et analyser les nouveaux besoins ;
- développer les outils spécifiques permettant de répondre aux nouveaux défis ;
- diffuser ces instruments au sein des filières de production et des organismes d'encadrement spécialisés ;
- former à l'utilisation de logiciels développés par les services.

En 2018, le Département Informatique a poursuivi le développement de l'outil de gestion des circuits courts, notamment en automatisant un certain nombre de procédés, et un **nouveau portail Web** a été mis à la disposition des producteurs locaux.

Le développement de la base de données reprenant les valeurs nutritionnelles des aliments, utilisées dans le cadre des calculs de déclarations nutritionnelles a également été poursuivi. Ces déclarations sont devenues obligatoires depuis le 13 décembre 2016 pour toutes les denrées alimentaires.

6.1.3. DÉPARTEMENT PROMOTION



Rayon « produits locaux » dans une grande surface

Depuis 2012, le Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion, CPL-PROMOGEST, met en avant les produits locaux en province de Liège.

Afin de toucher un maximum de citoyens tout en minimisant les coûts de commercialisation, CPL-PROMOGEST s'est orienté vers des modes de commercialisation existants, c'est-à-dire la moyenne et la grande distribution.

À ce jour, **109 points de vente partenaires** ont ouvert leurs portes aux produits des artisans liégeois.

CPL-PROMOGEST organise, en collaboration avec chaque magasin, des foires aux produits locaux. En 2018, ce sont **11 foires gustations individuelles** qui ont eu lieu.

6.2. LA FILIÈRE VÉGÉTALE

6.2.1. RÉSEAUX D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Le service d'avertissement vise à réduire l'usage des moyens de lutte, essentiellement chimiques, au strict nécessaire, en informant les agriculteurs de l'importance du risque de présence, dans leurs parcelles, de ravageurs ou de maladies.

En 2018, **26 sites** ont été surveillés et ont permis d'alimenter les messages d'avertissement diffusés aux agriculteurs pour un total de **9 maladies** et ravageurs. On soulignera également la participation à deux autres réseaux d'avertissement par le suivi de **49 sites**.

6.2.2. ENCADREMENT DES PRODUCTEURS

L'encadrement est réalisé dans une grande variété de domaines : technique, agronomique et administratif.

6.2.2.1. CONSEILS D'IRRIGATION

Chaque semaine, les producteurs transmettent au CPL-VÉGÉMAR la pluviométrie journalière enregistrée sur leurs parcelles et les irrigations effectuées. Le CPL-VÉGÉMAR traite ces informations et renvoie aux agriculteurs le calendrier des irrigations à réaliser pour la semaine à venir.

En 2018, **36 agriculteurs** ont bénéficié du service de conseil en irrigation pour 191 parcelles totalisant une surface de 1 887 ha.

6.2.2.2. AVERTISSEMENTS PERSONNALISÉS

Le service d'avertissements personnalisés délivre des avis aux producteurs sur la situation propre à leurs parcelles. En 2018, 18 parcelles de choux de Bruxelles ont été suivies pour **10 producteurs** et 23 parcelles de carottes pour **19 producteurs**.

6.2.2.3. ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS POUR LA CERTIFICATION

Le CPL-VÉGÉMAR accompagne les agriculteurs dans la préparation à la certification de différents cahiers de charges leur permettant de se différencier et de mieux valoriser leur production.

En 2018 :

- **45 producteurs** ont bénéficié d'un encadrement pour le respect du **cahier des charges international Global GAP**, stimulant les bonnes pratiques agricoles afin de garantir de manière optimale la sécurité des aliments que les supermarchés proposent ;
- **5 producteurs** ont bénéficié d'un encadrement pour le respect du **Guide sectoriel/Standard VEGAPLAN** qui est un cahier des charges assurant la qualité des produits livrés au sein de la filière végétale et permettant à l'agriculteur d'assurer le respect des obligations légales, de répondre aux demandes des acheteurs et aux attentes des consommateurs.

6.2.2.4. ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS BIO OU EN RECONVERSION

Le CPL-VÉGÉMAR a poursuivi son activité d'accompagnement des producteurs bio et en reconversion à l'agriculture biologique.

Pour ce faire, il participe activement à la recherche d'informations sur les techniques et pratiques culturelles adaptées à l'agriculture biologique. À la demande des agriculteurs, il se rend également chez eux pour répondre aux questions et dégager avec eux des pistes de solutions.

Ce service proposé aux producteurs est très large : les informations données dépendent du niveau d'expérience du producteur dans le bio et peuvent avoir trait à la recherche de nouveaux débouchés, à la gestion des ravageurs et maladies, à l'explication des démarches administratives, etc.

6.2.2.5. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES CETA BIO ET CETA BIO 2

Le CPL-VÉGÉMAR a poursuivi, en 2018, le suivi technique du CETA Bio et fait la synthèse des enseignements qui ressortent des réunions au cours desquelles sont traités de nombreux sujets techniques (fertilisation, désherbage, intercultures, etc.).

6.2.2.6. ENCADREMENT DES MARAÎCHERS BIO

Un encadrement technique est organisé à destination des maraîchers bio. Cette année, **72 maraîchers** bio ou en phase de lancement ont été encadrés par un technicien du CPL-VÉGÉMAR.

6.2.3. EXPÉRIMENTATION ET VULGARISATION

En province de Liège, les conditions de culture varient très fortement entre la Hesbaye, le Condroz ou encore la région herbagère. Il est donc important de pouvoir tester, dans ces conditions spécifiques, de nouvelles variétés, de nouvelles techniques et d'informer les agriculteurs des résultats obtenus.

Les essais sont mis en place, généralement en réseau, et ils concernent l'évaluation variétale, la réduction d'intrants, etc. Ils sont réalisés sur des cultures de froment, maïs, des prairies, etc.

6.2.4. SUPRACOMMUNALITÉ - ENCADREMENT DES JARDINS COLLECTIFS

Le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères, CPL-VÉGÉMAR, a organisé, en collaboration avec les Centres Publics d'Action Sociale, CPAS, et les Plans de Cohésion sociale, PCS, des ateliers thématiques à l'attention des citoyens et des usagers des jardins collectifs.

Ces ateliers théoriques et pratiques ont eu lieu mensuellement dans les **11 projets de jardins collectifs** et ont concerné plus de **150 personnes** en 2018.

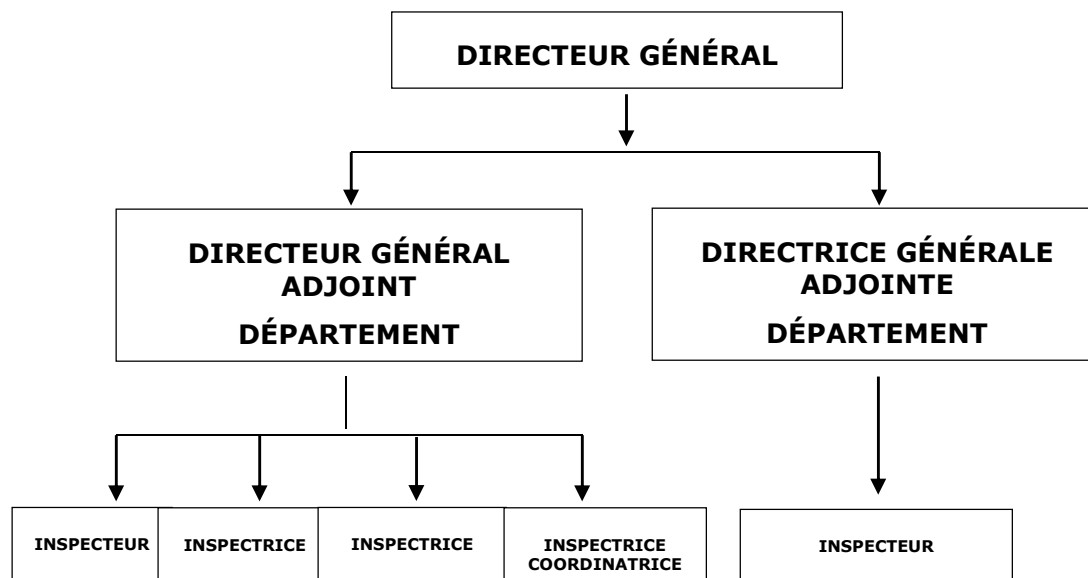
RAPPORT D'ACTIVITÉS



L'ENSEIGNEMENT & LA FORMATION

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

1.1. ORGANIGRAMME



1.2. SERVICE SUPPORT

La fusion des départements « Enseignement » et « Formation » a engendré une réorganisation des services et, notamment, l'apparition d'un service support commun. Ce service, composé de 4 pôles, remplit les missions suivantes :

- *Gestion administrative, juridique et des ressources humaines* : suivi juridique et administratif des dossiers relatifs aux départements Enseignement et Formation, rédaction et mise à jour des différents règlements et circulaires provinciaux, veille législative, suivi de la carrière de l'enseignant, mise en place du personnel, élaboration des cadres et organigrammes, gestion du personnel enseignant et non enseignant... ;
- *Gestion des services financiers et généraux* : vérification et validation des bons de commande, vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services, analyse des études de gestion, support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics, traitement des dossiers liés aux assurances, gestion des équipements, coordination des infrastructures, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion et modernisation du parc de matériel administratif, développement et maintenance de l'Ecole Virtuelle, développement de l'outil GIHEP... ;
- *Gestion de la Promotion et de la Communication* : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège et des activités du Département Formation, conception et réalisation de stands pour divers foires et salons, réalisation de brochures, invitations et autres affiches promotionnelles, gestion de la publicité en presse écrite et à la radio, organisation et coordination logistique de divers événements, prises de vue photographiques et vidéo, gestion rédactionnelle du site internet et gestion et modération des différentes pages Facebook...

- *Le Centre des Méthodes Pédagogiques* : participer aux projets favorisant la réussite scolaire, le bien-être à l'école et l'accrochage scolaire, assurer la gestion pédagogique et l'opérationnalisation de la formation continue du personnel enseignant, en concertation avec le Service de gestion des ressources humaines, assurer une veille dans le domaine des innovations pédagogiques, notamment au niveau des TICE, et mettre en œuvre différents projets, apporter des avis techniques sur tous les dossiers relevant de sa compétence soumis au Collège, être force de proposition dans l'amélioration et/ou la simplification des processus existants dans les services.

1.3. MISSIONS EXTÉRIEURES

Outre ces activités, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Organe de gestion de la Haute Ecole, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...)

2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

2.1. UN BREF HISTORIQUE

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

- *dans l'Enseignement secondaire* : adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), adoption de la « Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage » (CPU), renforcement de l'approche orientante auprès des élèves du 1er degré, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation du cours de philosophie et citoyenneté, mise au point de plans de pilotage...;
- *dans l'Enseignement de Promotion sociale* : développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnement, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation de son enseignement supérieur aux exigences européennes, projet de déploiement de tablettes numériques, organisation de formations en blended-learning, modification de l'enseignement supérieur pour le mettre en adéquation avec le Décret « Paysage », adaptation à un enseignement inclusif... ;

- *dans l'Enseignement supérieur : diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création de la Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales, organisation de deux Masters en alternance (« Master en Facility Management » et « Master en Gestion de production »), intégration au Pôle académique Liège-Luxembourg, création du Centre FORMA +...;*
- *au niveau transversal : création d'outils novateurs (Techni Truck, Technosphère, bateau-école, le « Province de Liège I et II » et le Centre de Technologie Avancée en industrie graphique), mise en œuvre des projets de Campus à Verviers et à La Reid, participation au projet européen BRICKER, aménagement de la Maison « Erasmus », travaux d'agrandissement du Campus 2000, création d'un pôle « ballons » à l'IPES Hesbaye, intégration et aménagement de la Ferme de Jevoumont, construction d'un nouveau bâtiment pour l'EP Huy...*

2.2. LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.3.1. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE (13 INSTITUTS)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2018, plusieurs sections ont vu le jour. Citons la 7^{ème} année « Coiffeur manager » et la 7^{ème} année « Complément en électricité de l'automobile » à l'EP Huy, la 3^{ème} année « Sport-études Judo » à l'IPES Hesbaye, la 5^{ème} année « Electronique-informatique, la 7^{ème} année « Cuisiniste » et la 7^{ème} année « Complément en maintenance d'équipements techniques » à l'EP Seraing et 7^{ème} année « Agent médico-social » à l'IPES Verviers.

2.3.2. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE (4 CENTRES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

Une nouvelle section a été créée. Evoquons la 5^{ème} année « Batelier » au CEFA Huy.

2.3.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE PLEIN EXERCICE (1 INSTITUT)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.

2.3.4. DES PROJETS EN RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS

Dès l'année scolaire 2013–2014, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase organique, de la Certification Par Unités (CPU) pour plusieurs sections (« Mécanicien d'entretien automobile », « Mécanicien polyvalent automobile », « Esthéticien », « Coiffeur » et « Couvreur-Etancheur »).

Après avoir élaboré, par section, un projet de mise en œuvre de la CPU, les établissements concernés ont dû élaborer des dossiers individuels d'apprentissage, modifier les bulletins et documents officiels, réaliser des lettres d'information à l'intention des parents et mettre en place une commission pédagogique.

Cette Commission organise des groupes de travail afin de créer des nouveaux outils (le programme de soutien d'apprentissage, le programme complémentaire d'apprentissage individualisé).

Conformément à la circulaire 6339, depuis le 1^{er} septembre 2018, la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) s'organise dans un dispositif expérimental en vue d'implémenter des options de base groupées dans le régime de la CPU en 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années.

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier, permet aux élèves du 1^{er} degré de choisir une option qui leur convient. En 2017, la collaboration avec l'UMons a été renouvelée autour de 2 axes : formation des nouvelles directions et sous-directions sur les concepts d'approche orientante et création de deux outils orientants, l'un pour le cours de mathématiques, l'autre pour le cours de sciences. Les outils créés ont été testés et mis à disposition des professeurs et élèves.

Une commission pédagogique sur la thématique de l'approche orientante a continué à se réunir périodiquement. Deux manuels ont été édités.

Les plans de pilotage, définis lors de la modification du Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, visent à redéfinir le pilotage des établissements scolaires dans une démarche hautement réflexive et collaborative. La finalité de ces plans est de rassembler les équipes pédagogiques, administratives, éducatives et ouvrières autour du projet porté par l'école. Pour ce faire, elles doivent se doter d'objectifs à atteindre pour améliorer à la fois leurs propres performances et résultats et les résultats globaux de l'enseignement francophone de Belgique.

Les écoles de la Province de Liège sont réparties en « trois vagues » du pilotage. La première (EP Huy, EP Herstal, AP Flémalle, EP Verviers), déjà engagée dans la démarche depuis janvier 2018, devra proposer les plans de pilotage au DCO d'ici le 30 avril 2019 pour une mise en œuvre en septembre 2019.

2.4. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2017, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : la section « Opérateur en système d'usinage » à l'IPEPS Huy-Waremme, la formation « Secourisme et premiers soins appliqués au secteur psychosocial et pédagogique appliqué au secteur psycho-social » à l'IPEPS Herstal, l'unité d'enseignement « Recherche scientifique appliquée aux soins infirmiers » à l'IPEPS Liège, la section « Technicien commercial » à l'IPEPS Seraing orientation générale et économique, la section « Secrétariat médical » à l'IPEPS Seraing orientation technique, l'unité d'enseignement « Connaissance de la flore » à l'IPEPS Verviers orientation commerciale...

2.4.1. DES PROJETS EN RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels.

Dans ce cadre, évoquons à titre d'exemple, la section « Technicien commercial » en collaboration avec le Forem d'Heusy, les projets de création d'entreprise en collaboration avec l'asbl ALPI, les formations répondant aux besoins du Forem, les formations organisées en milieu carcéral, les formations d'alphabétisation à destination des migrants, la formation en usinage en convention avec Technifutur...

2.5. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISÉ EN HAUTE ÉCOLE

Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS (European Credits Transfer System), dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

2.5.1. DES PROJETS EN RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices : « Approche d'une nutrition équilibrée », « Enseigner à l'aide des TICS », « Expert en écologie », « Art-thérapie et méditation », « Mindmapping », « Musicothérapie », « Permaculture », « Pharmacologie pour sages-femmes »...

Par ailleurs, du 15 au 19 octobre, la Catégorie Economique de la Haute Ecole a organisé une semaine de séminaires (« Entreprendre pour apprendre »), d'exposés et de modules de formation relatifs à la création de projets entrepreneuriaux notamment au travers de l'opération « Young Enterprise Project » (YEP).

La 4^{ème} édition du Job Day « Sciences & Technologies » a eu lieu le 7 mars. Il s'agissait d'un espace de rencontres entre les étudiants de dernière année et les entreprises et institutions à la recherche de jeunes talents qui se décomposait en 4 ateliers thématiques simultanés.

Le Job Day de la Catégorie Economique a pris la forme d'une bourse à l'emploi organisée le 26 avril.

2.5.2. LE NOUVEAU PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2.5.2.1. L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES)

Créée dans le cadre du Décret paysage du 7 novembre 2013, l'ARES est une instance regroupant tous les établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont la mission est, outre le soutien et la coordination de ces établissements, de susciter des collaborations entre eux.

2.5.2.2. LE PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

La redéfinition du paysage de l'enseignement supérieur en FWB a entraîné le regroupement des établissements en 5 pôles académiques. La HEPL et les IPEPS sont membres du Pôle académique Liège-Luxembourg. Différentes commissions œuvrent dans le but d'accomplir la principale mission de cette asbl, à savoir la promotion de la collaboration entre ces membres dans le but d'offrir aux étudiants des services de qualité.

2.5.2.3. L'AGENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AEQES)

Rappelons que l'enseignement supérieur de Promotion sociale est, au même titre que l'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole, pleinement concerné par les différentes réformes liées au Processus de Bologne visant à mettre en place progressivement un Espace européen de l'enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus, conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Évaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES).

2.5.2.4. LES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES ET LES PROFILS D'ENSEIGNEMENT EN HAUTE ÉCOLE

L'élaboration des profils d'enseignement s'est poursuivie en 2018 pour concerner l'ensemble des cursus de la HEPL.

Durant l'année 2018, la Cellule Qualité-Compétences HEPL a accompagné les enseignants dans la définition de leurs acquis d'apprentissage (AA) et dans l'établissement des liens entre ces derniers et le référentiel de compétences de leur section.

2.5.2.5. LA MOBILITÉ DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Haute Ecole de la Province de Liège a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2017-2018, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 61 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 70 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 165 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 96 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours étudiantins, ces derniers ont assuré 15 missions d'enseignement dans les institutions partenaires de la HEPL.

Par ailleurs, il faut souligner la réalisation de 3 partenariats stratégiques au sein du programme Erasmus + : les projets « CREEA – Création d'un Espace européen de la médiation pour l'inclusion sociale », « Unifors - Universities for Future Work Skills 2020 » et « Upgrade - UP skillinG Refugees And aDult Educators ».

2.5.3. LIFELONG LEARNING

Depuis l'année académique 2010-2011, le concept de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) qu'elle soit personnelle et/ou professionnelle, tend à se développer au sein des Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un groupe de travail mis en place au niveau du Conseil Général des Hautes Ecoles (CGHE) a ainsi déterminé les procédures harmonisées pour permettre aux Hautes Ecoles d'appréhender pleinement la notion de VAE.

La valorisation des acquis de l'expérience peut mener :

- à l'obtention de dispenses de cours, accompagnées d'une éventuelle réduction de la durée minimale des études ;
- à l'accès à des études de 2^{ème} cycle ;
- à l'établissement d'un programme spécifique.

2.6. LES POPULATIONS SCOLAIRES

7.877 élèves ont été comptabilisés au 1^{er} octobre 2018 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 526 dans les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance et 108 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2017-2018, 8.511 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

9.264 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 245 dans la catégorie agronomique, 1.209 dans la catégorie économique, 3.947 dans la catégorie paramédicale, 803 dans la catégorie pédagogique, 1.541 dans la catégorie sociale et 1.519 dans la catégorie technique.

Pour l'année civile 2018, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 10.984 élèves (pour un total de 31.404 inscriptions).

2.7. LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2018 par 866 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- la mise en place d'une Démarche Qualité ;
- la mise en place d'un espace dédié aux programmes de l'enseignement secondaire ;
- les supports pédagogiques (1000 acquis en 2018) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2018, a traité 1.543 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 338.503,39 €).

2.8. DES ACTIVITÉS EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

2.9. FOCUS SUR

2.9.1. LE COCKTAIL DE RENTRÉE



Début octobre avait lieu, à l'Athenée provincial Guy Lang de Flémalle, la 16^{ème} édition du « Cocktail de Rentrée de l'Enseignement de la Province de Liège ». Mme Murielle Brodure-Willain, Députée provinciale en a profité pour faire le bilan de l'évolution du Département Enseignement et a également remis le prix « EPL Excelle ».

2.9.2. LES RÉCOMPENSES ET PRIX OBTENUS PAR LES ÉTUDIANTS DE L'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix. Citons par exemple :

- de nombreuses médailles obtenues au championnat belge des métiers organisé par WorldSkills Belgium et une Médaille d'excellence dans la catégorie « Conception mécanique DAO » au Championnat Européen des Métiers Euroskills à Budapest ;
- le prix « Stijn Simaey » au concours organisé lors du « Happening floral » de Bilzen ;
- Trois finalistes issus de la HEPL à la finale internationale des « Négoçiales » à Epinal ;
- la sélection du projet de l'IPES Herstal par le jury du « Concours des Ecoles » lancé par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- la 2^{ème} place au concours « Faites le Pont » pour des étudiants du bloc 3 de la formation de « Bachelier en construction » ;
- la participation au concours « Mecatronic Contest » par des élèves de l'Ecole Polytechnique de Seraing ;
- la participation au Championnat de Belgique des grimpeurs élagueurs par les élèves de 7^{ème} année « Arboriste : Grimpeur - Élagueur » de l'IPEA La Reid ;
- la participation à « La dictée Liège-Bastogne-Liège » pour de nombreux élèves dont certains classés parmi les 175^{er} participants ;
- la place de finaliste pour l'équipe du projet *Beaway* au YEP Challenge ;
- la participation à la finale des « Francolympiades de mathématiques » pour une élève du Lycée Jean Boets ;
- la 3^{ème} place du « Prix des enfants » à l'Exposition « Pan'Art 2018 » pour l'IPES Micheroux ;
- la 5^{ème} place au « Hackaton Smart City » pour des étudiants de la section informatique de la HEPL ;
- ...



2.9.3. QUELQUES PROJETS PARTICULIERS DE MOBILITÉ

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre des expériences enrichissantes.

Dans ce cadre, plusieurs projets ont été réalisés :

- grâce à leur participation au projet européen « Better Food, Good Youth », les élèves de 6^{ème} et 7^{ème} années de la section « Hôtelier-Restaurateur » de l'IPES Seraing se sont rendus à Margherita di Savoia et les élèves de l'IPES Hesbaye ont participé à un stage à Arcachon ;
- les Ecole Polytechnique de Herstal et de Seraing ont intégré le projet européen « Le travail de la pierre naturelle ». Cela a permis aux élèves d'effectuer un stage soit à Isles-sur-la-Sorgue soit à Morcenx ;
- le projet « Welcome ! » offre la possibilité aux étudiants en accueil et tourisme de l'IPEPS Jemeppe de réaliser un stage de pratique professionnelle au Royaume-Uni ;

- les élèves de la section « Ouvrier qualifié en construction - Gros œuvre » de l'EP Huy et ceux de la section « Aide familial » de l'IPES Huy se sont déplacés au Luxembourg le 31 mai afin de participer à la cérémonie de clôture du projet « Training Without Borders » ;
- un professeur et 2 élèves de l'IPEA La Reid ont participé au « Concours européen des jeunes jardiniers horticulteurs » dans le cadre du projet «Bio-Alternativ » ;
- quelques élèves de 7^{ème} année en puériculture du Lycée Jean Boets ont eu l'opportunité de faire un stage dans la ville de Jyväskylä en Finlande grâce à leur participation au projet « Pas à pas ». D'autres élèves sont partis à Pistoia en Italie dans le cadre du même projet ; dans le cadre du projet européen « Inclusion-Insertion », une élève de forme 2 et une de forme 3 de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux ont suivi un stage de deux semaines dans l'Entreprise de Travail adapté « La Lumière ».

2.9.4. LE TECHNI TRUCK ET LA TECHNOSPHERE

Durant l'année 2018, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.

Il a parcouru plus de 8000 km, a visité environ 150 écoles et près de 4000 élèves y ont réalisé les manipulations proposées dont la nouvelle concernant la robotique et effectuée grâce à des LEGO®. Il a participé à plusieurs salons spécialisés dans le domaine de la formation et/ou de l'emploi.

Depuis son inauguration officielle, le 26 mars 2018, la Technosphère, ce projet qui vise, à l'aide d'une activité multimédia faisant intervenir la réalité augmentée et virtuelle, à promouvoir les formations scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur auprès des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire prioritairement du qualifiant, sillonne le territoire provincial. Cette nouvelle activité réalisée avec le soutien du Fonds Social Européen est à destination des écoles et des enseignants qui le souhaitent sur le territoire de la province de Liège.

En 2018, la Technosphère représente 18 établissements, plus de 1100 élèves, plus de 100 enseignants, plus de 220 heures d'activité et 110 boîtes à outils distribuées.

2.9.5. LES MINI-VILLAGES



Durant l'année scolaire 2018, l'opération « Mini-villages » a été reconduite dans les établissements d'enseignement provinciaux. Parmi les nombreuses démonstrations et animations présentées cette année, on peut citer : électricité industrielle, soudage, mécanique automobile, cariste, couvreur, chimie, arts, bioesthétique, hôtellerie, cuisine et salle, automation, optique, sciences, sport, comptabilité, aide-familial, coiffure, menuiserie, construction, informatique...

L'événement a une nouvelle fois attiré un grand nombre d'élèves à chacune de ses étapes.

2.9.6. LES PROJETS CULTURELS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL PROVINCIAL

- IPES Verviers : « Réalisation d'un banc en matériaux de récupération »

- IPES Herstal : « Création de fresques murales pour décorer l'école »
- IPES Seraing : « Réalisation d'une fresque décorative pour le restaurant »
- Lycée Jean Boets : « Fresque de l'humanité »
- EP Herstal : « Fresque « les Droits de l'Homme » »
- IPESS Micheroux : « Projet artistique : décoration du couloir central de l'école avec des fresques rectangulaires disposées en portrait. Ces fresques réalisées avec différentes techniques montreraient le savoir-faire des élèves des différentes formes de l'Institut »
- AP Guy Lang de Flémalle : « Déclaration de l'Homme dans notre quotidien »
- IPES Huy : « Ecole citoyenne : la Déclaration des droits de l'homme »
- IPES Hesbaye : « Réalisation d'enveloppes en forme de cœurs avec à l'intérieur un dessin illustrant les articles de la Déclaration Universelle »
- IPES Paramédical Liège- Huy- Verviers : « Faisons tomber les murs de l'intolérance »
- EP Huy : « Les droits de l'homme par les élèves du différencié (capsules vidéos) »
- EP Seraing : « Aménagement de la cour en continuité avec la fresque citoyenne »
- IPEA La Reid : « L'arbre souvenir »
- EP Verviers : « Fresques des Droits de l'Homme »

2.9.7. LE JARDIN CINERAIRE

La Ville de Seraing, en collaboration avec certains élèves de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, des Ecoles Polytechniques de Herstal et de Seraing, a créé le premier jardin cinéraire de Wallonie au cimetière de la Bergerie. Cet espace vert est composé d'un jardin avec des bancs, des arbres au pied desquels il est désormais possible de répandre les cendres des défunts, des pelouses ainsi que des fleurs et une pergola. L'inauguration s'est déroulée le mercredi 3 octobre dernier.



2.9.8. STAGE DE CUISINE À L'AMBASSADE DE BELGIQUE À MOSCOU

Quatre élèves en hôtellerie des Instituts Provinciaux d'Enseignement Secondaire de Herstal et de Hesbaye ont été invités à Moscou par l'Ambassadeur de Belgique en Russie. A l'occasion des matches des Diables Rouges, les 23 et 28 juin, ils ont mis leur savoir-faire pour régaler les papilles des nombreux convives de l'Ambassade. Ils ont intégré la « brigade » dirigée par un grand chef belge pour démontrer leurs compétences.

2.9.9. LES COURSES AUTOMOBILES 24H SERIES

Sélectionnés sur base de leurs résultats, quatre élèves en mécanique automobile de l'Ecole Polytechnique de Herstal ont été invités à faire partie du team professionnel *Speed Lover Racing* aux 24 Heures de Dubaï en janvier. Une fois sur place, ils ont réalisé l'entretien de l'une des Porsche 911 GT3, qui nécessitait des réparations suite à une autre compétition. Après quelques essais et manipulations, le team a confié aux quatre jeunes le remplacement des roues pendant la course. Quelques mois plus tard, au vu des excellentes performances précédentes, 3 autres élèves de l'Ecole Polytechnique de Herstal ont été à nouveau invités à intégrer l'équipe belge *Speed Lover* aux 24 Heures Cota, du 16 au 18 novembre au Texas.



2.9.10. LA REPRODUCTION D'UNE FAÇADE DU CHÂTEAU CMI



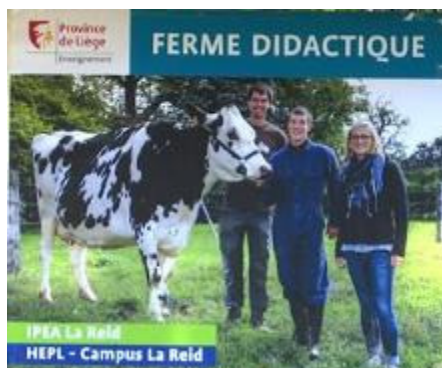
Après avoir visionné le documentaire « John Cockerill, toute une histoire ! », les professeurs de construction et d'histoire à l'Ecole Polytechnique de Seraing ont allié leurs connaissances pour concevoir une reproduction d'une des façades du château Cockerill et organiser une exposition. Elle est constituée de blocs de béton cellulaire recouverts d'un crépi et de pierres de taille offertes par la carrière de Sprimont. Cette maçonnerie a été effectuée par les élèves des sections en construction, encadrés par leurs professeurs. Les châssis ont été réalisés par les sections en menuiserie. Quant à l'exposition, les panneaux didactiques ont été réalisés par le professeur d'histoire et ses élèves.

2.9.11. LA BIENNALE THÉÂTRALE ET MUSICALE

A l'occasion de ce grand spectacle, chaque école secondaire était représentée par un groupe d'élèves créatifs et passionnés. Les saynètes se sont succédées le 19 mai après-midi sur la scène de la salle de spectacle de l'IPES Hesbaye pour le plus grand plaisir du public venu en masse pour l'occasion. Le sujet central de la Biennale se rapportait au phénomène des « Fake news ». Celle-ci se composait d'une suite savoureuse de petites pièces aux noms évocateurs mêlant humour et mise en garde (« So fake news, just fake news! », « Les réseaux sociaux » – SLAM, « Fake news : Info ou in-faux ? », « The Fake Show »...).



2.9.12. LA FERME DIDACTIQUE DE JEVOUMONT



La ferme de la Haye à Jevoumont est devenue une ferme didactique en rejoignant le giron de l'Enseignement de la Province de Liège en 2017. L'objectif est de renforcer l'apprentissage sur le terrain des élèves de l'IPEA La Reid et des étudiants de la catégorie agronomique de la Haute Ecole de la Province de Liège. La ferme couvre un domaine de 80 hectares, héberge environ 120 vaches laitières et autant de génisses, et produit annuellement environ 1.000.000 de litres de lait. Afin de rencontrer les besoins pédagogiques du Campus agronomique provincial de La Reid, la Province de Liège a consenti de nombreux

investissements pour adapter la propriété agricole. Ce sont ainsi près de 900.000€ qui ont été investis à la fois dans les infrastructures et locaux (classes, logements pour les élèves en immersion, sanitaires, vestiaires, cuisine didactique, nouveau bâtiment pour la transformation du lait pour un total de 752.000€ TVAC), dans le matériel (tracteur et andaineur pour un montant de 140.000€ TVAC) et enfin dans les moyens humains (3 enseignants).

2.9.13. LA RENTRÉE ACADÉMIQUE

La 11^{ème} rentrée académique de la HEPL s'est déroulée le 25 septembre au Campus 2000. Sous le signe du développement entrepreneurial et industriel, l'invité d'honneur était M. Bernard Serin, Président-Directeur général de la société CMI. Il a commencé par rappeler les origines de Cockerill et sa position dans le monde économique. Il a ensuite évoqué les grands défis, actuels et à venir, de ses ingénieurs : l'énergie solaire, l'hydrogène et les simulateurs. Il a conclu son intervention en insistant sur le fait que l'ingénieur de demain devra être « polycompétent ».



La première partie a débuté dans l'après-midi avec un colloque dédié à la Cellule étudiant-entrepreneur de la HEPL s'adressant aux enseignants et aux étudiants, mais aussi à des invités extérieurs, aux entreprises et aux associations professionnelles partenaires.

2.9.14. LE BAL DES DIPLÔMÉS



Pour sa 3^{ème} édition, le Bal des diplômés de la HEPL a une fois de plus rencontré un vif succès. La soirée a débuté par la remise des prix de la Députée provinciale (récompensant le civisme et le fair-play), du Conseil provincial (récompensant le meilleur résultat) et de l'Enseignement de la Province de Liège (récompensant la plus grande aptitude professionnelle) aux étudiants méritants. A 23h, après une séance de photos de groupe et la prestation de jeunes artistes talentueux issus de la Haute Ecole, le Bal a démarré. Pas moins

d'un millier d'étudiants, diplômés, membres du personnel de la Haute Ecole et invités ont vibré et dansé au son des DJ jusqu'aux petites heures.

2.9.15. ECOMOTION

Le 15 mai dernier avait lieu la présentation d'EcoMOTION 8 à ses partenaires. Pour l'occasion, toutes les générations successives des équipes depuis la naissance du projet avaient également été conviées à venir constater le résultat de la compilation de leurs travaux. Le journaliste Jean Marc Hardy (« L'Avenir »), Isabel (pilote EM) et Sarah ont retracé l'histoire du prototype. Leur présentation s'est achevée avec l'intervention à distance de Medhi, le tout premier team leader, qui travaille maintenant en tant qu'ingénieur piste sur presque tous les circuits de la planète pour le compte d'AER, un motoriste anglais. Sarah s'est offert ensuite quelques tours de l'agora du campus 2000 en guise de démonstration. A noter que cette année, l'équipe a terminé à une honorable 7^{ème} place sur 29 concurrents à l'Eco-marathon de Londres à la fin du mois de mai. Elle est parvenue à parcourir une distance de 1.136 kilomètres avec 1 litre de bioéthanol. Enfin, il faut préciser que le grand public est régulièrement invité à découvrir le prototype et rencontrer ses concepteurs par le biais de salons, d'exposition, de foires, etc.



2.9.16. LES PROJETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Cette année, 5 projets de recherche et développement menés par la HEPL ou auxquels elle est associée ont été retenus dans le cadre du programme wallon *FIRST* et de l'appel à projets de *Logistics in Wallonia* :

- A2D2 : projet visant à développer une méthodologie de conception d'une intelligence artificielle capable d'interagir avec son environnement pour l'extraction, la classification automatique et l'évaluation de données.
- MITOPLUS : projet visant à étudier les modifications du volume du chondriome dans le but d'établir une corrélation prédictive entre celui-ci et la production d'une protéine d'intérêt par des cellules animales et humaines.
- DEAMON : projet qui vise à amortir les vibrations d'une structure complexe grâce à un circuit électronique non linéaire passif.
- ORVAMU : projet dont l'objectif est la mise au point d'une plateforme logicielle permettant la création d'outils informatiques utilisant les technologies de réalité virtuelle et réalité augmentée en vue d'améliorer les perspectives de formation dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente.
- E.PICK 2.0 : projet qui a pour but de développer une plateforme informatique mutualisée de services d'interconnexion en temps réel entre entrepôts et transporteurs.

2.9.17. LA CELLULE ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR



La Haute Ecole a mis en place une Cellule étudiant-entrepreneur qui informe les étudiants (sur le statut, le dispositif, le *VentureLab*...) et les accompagne dans leur projet. En plus de ses activités d'accompagnement individuel, la Cellule étudiant-entrepreneur a organisé un colloque sur le développement entrepreneurial dédié aux étudiants de la HEPL dans le cadre de la Rentrée académique de la Haute Ecole.

2.9.18. LA MAISON ERASMUS

Dès le mois de septembre, la Maison Erasmus s'est animée avec l'arrivée de près de 35 étudiants provenant des quatre coins du monde, ainsi que des services administratifs de la Haute Ecole de la Province de Liège. Deux ans de travaux et un budget total de 6.341.000€ (dont 1.000.000€ pour l'acquisition) ont été nécessaires pour la modernisation des infrastructures et l'installation de techniques spéciales de réduction des consommations énergétiques. Le bâtiment se compose de 5 niveaux : le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, qui accueillent l'administration de la Haute Ecole de la Province de Liège sur 1.800 m², puis les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} étages, où la Maison Erasmus à proprement parler héberge 35 étudiants sur environ 1.240 m². La toiture plate a permis d'installer une terrasse végétalisée, bel exemple de réinsertion de biodiversité en pleine ville. Diverses espèces de fruits et légumes y ont été plantées dans le but d'étudier la pratique des potagers urbains et leurs conditions de culture très spécifiques.



2.9.19. LE PROJET DE CAPSULE VIDÉO À L'IPEPS VERVIERS ORIENTATION COMMERCIALE

En 2017, l'IPEPS de Verviers orientation Commerciale avait déposé le projet « Capsules Vidéo : Réalise qui tu es ! » dans le cadre de l'appel « École numérique ». Le projet avait été retenu, avec à la clé du matériel audiovisuel pour le mener à bien. Il a donc pu se concrétiser cette année. Il s'agissait, grâce à du matériel professionnel d'enregistrement vidéo de fournir aux enseignants de l'école l'opportunité d'enregistrer et montrer diverses activités réalisées dans certains cours. Le visionnage de ces images constitue un outil précieux, tant pour le professeur que pour les étudiants, qui ont la possibilité de s'autoévaluer et s'autocorriger.



2.9.20. LE PROJET RADIOTEUR/RADIOTEUSE À L'IPEPS HUY-WAREMME

Lauréat de l'appel « École numérique » 2018, le projet pédagogique « Radioteur/Radioteuse » de l'IPEPS de Huy-Waremme est destiné à favoriser la mise en place d'une radio scolaire pour les étudiants des sections « Langues » et « Alphabétisation ». Cet outil pédagogique favorise la maîtrise de la langue. C'est également l'opportunité de s'intéresser à l'actualité, afin d'alimenter le contenu des interventions radiophoniques mais aussi d'oser prendre la parole et d'être attentif à son élocution et sa prononciation. Enfin ce projet pluridisciplinaire favorise, par sa programmation comme par sa production, l'émergence du sens de la responsabilité, du respect et de la citoyenneté.



3. LE DÉPARTEMENT FORMATION

3.1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

La Formation s'inscrit dans les axes prioritaires de la Province de Liège définis par le Conseil provincial, axes dans lesquels l'Institution provinciale, par son niveau supra-communal, apporte sa plus-value. Guidée par les principes de cohérence et d'efficacité, la Province de Liège apporte, pour la formation, un potentiel important en matière de soutien et de solidarité, et ce, grâce à la proximité qu'elle entretient avec tous les pouvoirs locaux. Cette solidarité est tournée vers les villes et les communes, mais également vers les citoyens et les entreprises. Grâce à ses actions de partenariat et de maillage des opérateurs, le département Formation s'inscrit résolument dans le soutien au redéploiement économique et social.

En 2002, le Conseil provincial décidait de réunir au sein d'un seul département les divers opérateurs provinciaux existants et actifs dans le domaine de la formation. Le département Formation était né. Il est au service de tous les opérateurs de formation et d'enseignement de tous les réseaux, tant privés que publics, des pouvoirs locaux et également des entreprises. Sa vocation est de contribuer au redéploiement économique par des actions concertées de formation avec toutes les parties prenantes sur le territoire de la Province de Liège.

Ses missions se déclinent en quatre points :

- Soutenir la qualité par l'innovation pédagogique dans la formation et l'enseignement, en partenariat avec les services publics et les entreprises ;
- Assurer une politique cohérente de formation des personnels des services au public pour soutenir la modernisation de ces services ;
- Soutenir l'orientation scolaire et professionnelle en favorisant les approches pluridisciplinaires ;
- S'inscrire dans une dynamique d'organisation de formations qui favorise le redéploiement économique et apporter une assistance technique en formation aux milieux professionnels.



Au départ, 4 services étaient ainsi rassemblés : l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics, la coordination des Centres Psycho-Médico-Sociaux, le Centre des Méthodes d'Enseignement et le Centre de Coopération Technique et Pédagogique. Petit à petit, le département s'est développé : des services y ont vu le jour, tandis que d'autres l'ont rejoint.

L'objectif du département Formation est de mettre en place des services catalyseurs de synergies, partir de l'existant pour l'améliorer, mailler pour avancer tous ensemble.

Au service des pouvoirs locaux, des citoyens, des entreprises, de tous les opérateurs de formation ou d'enseignement, le département Formation développe ses activités en trois pôles :

LA FORMATION

Ce pôle propose des formations spécialisées aux professionnels, aux agents des services de sécurité et d'urgence, aux agents des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer leurs compétences. Il offre également aux adultes des possibilités de se former pour se réorienter, se réintégrer, ou envisager un autre avenir professionnel. Il est constitué de :



- **L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence,**
- **L'École Provinciale d'Administration,**
- **Le Centre de Réadaptation au Travail,**
- **Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité,**
- **L'École Supérieure de Pédagogie.**

LE CONSEIL EN FORMATION

Ces services entendent soutenir tous les réseaux d'enseignement et les opérateurs de formation, les pouvoirs locaux, ainsi que les entreprises dans leurs démarches formatives : analyse des besoins, étude des offres existantes sur le marché, mise en place de formations adéquates en collaboration avec les opérateurs privés et publics, innovation pédagogique, etc. Ces services n'organisent pas de formation à proprement parler ; toujours dans l'esprit de synergie et de maillage de l'existant, ils aident à faire converger les besoins émis par la société et les offres disponibles.



- **L'Espace Qualité Formation,**
- **La Maison des Langues,**
- **Le Service Appui Formation.**

LA GUIDANCE

Ce pôle réunit trois services incontournables et indispensables dans le milieu scolaire. Ceux-ci concourent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réussite de tous les jeunes, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. L'échec coûte cher à la société, mais pèse également sur la capacité à favoriser le redéploiement économique.



Apporter aux jeunes un encadrement solide est important. Orientation scolaire, hygiène et santé, soutien lors de décrochage, autant de domaines pour lesquels le pôle Guidance rend de précieux services à la population.

- **Les Centres Psycho-Médico-Sociaux,**
- **Le Service de Promotion de la Santé à l'École,**
- **L'Espace Tremplin.**

Dans une perspective d'amélioration continue de la qualité, le Département Formation a élaboré son **Programme Global d'Activités (PGA)** pour les années 2016-2018 en se basant sur la déclaration de politique générale 2012-2018 du Collège provincial et sur ses missions. Ce plan stratégique trisannuel visait la cohérence entre les objectifs politiques et stratégiques, fixés par l'autorité, et les actions entreprises sur le terrain avec les moyens à disposition. Cet outil de pilotage a guidé les actions des différents services du Département Formation pendant trois ans. Fin 2018, tous les services en ont effectué le bilan en relevant les évolutions positives, les points d'attention et les difficultés rencontrées.

3.2. LA FORMATION

3.2.1. L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION (EPA)

Spécialisée dans la formation des personnels des pouvoirs locaux, l'EPA soutient l'amélioration continue de leurs compétences. L'école organise les cours de sciences administratives et propose également un large panel de formations continues offrant l'opportunité aux agents d'anticiper et de s'adapter aux évolutions constantes de la société, tant sur le plan des technologies que des modes de gestion.

Soucieuse de répondre aux besoins des Pouvoirs Locaux et des Intercommunales, l'EPA renouvelle chaque année son offre de formation. En 2018, grâce à ses partenariats, l'EPA a proposé dans ses brochures **25 nouveaux programmes** de formation. Elle a également opérationnalisé, à la demande expresse des entités provinciales et locales, **57 nouvelles sessions de formations « sur mesure »**, comme par exemple : *Conduite d'un entretien d'évaluation, Recyclages en premiers secours, Communication de crise face au média, Nouvelle législation sur les marchés publics, etc.*



COURS DE SCIENCES ADMINISTRATIVES
Année académique 2018 - 2019

Une formation théorique et pratique, base indispensable aux métiers de l'administration

Cours : 3 modules de 10h en français ou en allemand

INSCRIPTIONS
7 septembre 2018 au plus tard

Ecole Provinciale d'Administration

Maison Provinciale de la Formation
Rue Cockerill, 101 - 4100 Seraing
Tél: 04 279 35 38 et 04 279 36 09 et 04 279 35 83
epa@provincedeliege.be

Province de Liège
Formation

Un de ses objectifs est d'assurer une **meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins des agents des services publics, tant dans le cadre des cours de Sciences Administratives qu'en matière de formations continues**. Les évaluations de satisfaction auprès des étudiants démontrant la pertinence et l'efficacité des actions entreprises par l'EPA. Au total, en 2018, l'EPA a enregistré **5.122 inscriptions**, une augmentation constante ces trois dernières années.

3.2.2. L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE (IPFASSU)

L'IPFASSU assure la coordination administrative et pédagogique des 4 écoles de sécurité et d'urgence : l'École de Police, les Ecoles du Feu et des Cadets et l'École d'Aide Médicale Urgente. Il organise, notamment, des **exercices interdisciplinaires** permettant aux acteurs de la sécurité et de l'urgence d'accroître leurs compétences de coordination et de travail conjoint. Trois formations « CrisExInter » en moyenne sont organisées par année en collaboration avec les services du Gouverneur. En mai 2018, sous la Direction de l'École de police, les trois écoles de l'IPFASSU se sont rassemblées sur le site de l'hôpital d'Ougrée pour organiser un exercice AMOK (tireur fou dans un immeuble). Au fil du temps, l'Institut devient une référence en la matière. Depuis sa création, l'IPFASSU a connu une notable explosion de ses inscriptions, passant de 693 en 1999 à **plus de 14.000 inscriptions en 2018**. Dans une optique de mutualisation de moyens, l'IPFASSU coordonne les investissements nécessaires aux écoles pour exécuter leurs missions et garantir leurs agréments.



Pour faire face à l'augmentation de ses activités, aux réformes de la sécurité civile et de la formation des policiers, l'expansion de la Maison provinciale de la Formation était devenue indispensable : modernisation des dispositifs pédagogiques et techniques, développement des infrastructures de formation pratique, et renforcement qualitatif de la structure administrative. La **phase 3**, constituée d'un **grand hall d'exercice** pour les formations pratiques, d'une « **maison de simulation** » et de différentes salles d'entraînement physique, a été inaugurée en septembre 2018. Le Centre d'exercice situé à Amay (**phase 4**), constitué actuellement d'une dalle d'entraînement et de containers aménagés pour les formations chaudes et froides de l'École du Feu, va être développé. Un investissement budgété en 2018 permettra la construction d'une infrastructure d'accueil, adaptée aux mesures de sécurité, avec des vestiaires, des sanitaires, des locaux de reconditionnement et de stockage du matériel, et de deux hangars.

Intégrée à l'IPFASSU, la Cellule « **Appui psychologique aux intervenants** » (API) a été créée en 2013 pour pallier à un manque de soutien socio-psychologique des pompiers. Les formations qui leur étaient initialement dédiées ont fait l'objet d'une extension auprès des policiers, des ambulanciers et des cadets tant en formation de base qu'en formations continues. Parallèlement à ces formations, cette année a permis aux premiers référents de niveau 2 pompiers et aux premiers référents API de centres hospitaliers d'être formés.



3.2.3. L'ÉCOLE DE POLICE

Agréée par le SPF Intérieur pour la Province de Liège, l'école a enregistré **4.312 inscriptions** en 2018, dont 198 aspirants inspecteurs et 39 aspirants inspecteurs principaux. Actuellement, l'école procède à 3 incorporations par an (mai, octobre, décembre). Depuis la réforme de 2015, la formation met en application l'apprentissage en alternance et l'accent est mis sur l'apprentissage de terrain. L'École propose également de nombreuses formations continues visant l'acquisition de compétences qui répondent aux exigences du terrain (2656 inscriptions en 2018), par exemple : spécialistes en maîtrise de la violence avec et sans arme à feu, techniques d'audition, conduite défensive et éco-conduite,...



Suite aux attentats de Bruxelles (2016), une nouvelle formation : **TECC (Tactical Emergency Casualty Care)** a été créée. Elle apprend aux policiers à prodiguer les premiers soins aux victimes avant l'arrivée sur place des services de secours, en cas de catastrophes, d'accidents graves, de blessures par balle ou à l'arme blanche. En 2018, un « Master trainer » de l'École de Police formé à Bruxelles, a formé à son tour 20 personnes en TECC-End User (16h) et TECC-Trainee (40h). L'École de Police dispose ainsi d'une équipe de 20 chargés de cours qui pourront former en 2019 de nombreux membres du personnel policier. D'une manière générale, la complémentarité et la collaboration entre l'École de police, l'École d'Aide Médicale Urgente et l'École du Feu ont été renforcées en 2018 (exercices Amok en commun, formations TECC, échanges avec le Québec, exercices multidisciplinaires divers, ...).

En plus des collaborations développées en « interne », l'école entretient ses relations avec des écoles/collèges internationaux pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de formation. Parmi ces échanges, 14 élèves policiers et 2 formateurs du Collège d'ALMA au Québec ont été reçus en mai 2018. Une délégation de notre école s'est rendue au Canada en septembre pour y présenter une conférence sur la collaboration multidisciplinaire en Belgique en cas de catastrophe et sur les exercices nous permettant de nous y préparer.

3.2.4. LES ÉCOLES DU FEU ET DES CADETS

Agréée par le SPF Intérieur, l'école du feu répond aux besoins en matière de formation des zones de secours de la Province de Liège. En 2018, l'École a enregistré **3.538 inscriptions**. Depuis la réforme de 2015, l'ensemble de la formation a été revue : le cours sapeur-pompier, B01, compte désormais 254 heures de formation au lieu des 130 heures précédemment. Les heures de formation sont réparties comme suit : 120 heures de théorie, 74 heures de pratique froide et 60 heures de pratique chaude. L'école organise les formations d'accès à tous les grades de sapeur-pompier, mais également des formations spécifiques et de perfectionnement : plongeur, technique d'abattage, porteur de tenue chimique, etc. La croissance du nombre de formations continues s'explique par l'obligation pour chaque pompier — pour rester opérationnel dans sa zone de secours — de suivre 18 heures de formation continue (contre 12h en 2017). Ce chiffre passera à 24 heures en 2019.



Durant cette année, l'École du Feu a de nouveau organisé, en fonction de la demande des zones de secours, des **épreuves de promotion aux grades de caporal, sergent, adjudant et lieutenant en français et en allemand.**

Une nouvelle session du **Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF)** de base et une session du CAF niveau **officier** ont été organisées en 2018. Deux sessions du CAF de base ont été organisées à Eupen.

Des formations spécialisées sont également organisées à la demande des zones de secours dont la formation « **Sauvetage de grands animaux** ». Celle-ci nécessite la manipulation d'animaux de différentes races pour permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur un animal en détresse. Les 18 et 19 septembre, la Maison de la Formation accueillait l'organisation du premier colloque « **Formation à feux réels, défis présents et à venir** » organisé par l'École du Feu. Destinées aux formateurs CFBT (Compartment Fire Behavior Training), ces deux journées avaient pour thème les enjeux des formations sur feux réels.



L'École du Feu de Liège a de nouveau été choisie comme école francophone par le Centre de Connaissance Fédéral (KCCE) pour organiser la formation multidisciplinaire de **Directeur de Poste de Commandement Opérationnel (Dir PC OPS).**

En avril 2018, à **l'École des Cadets, 440 jeunes** se sont inscrits aux épreuves cognitives et de maniabilité qui donnent accès à la nouvelle formation des cadets. 58 jeunes ont intégré la formation en septembre dernier. Les critères d'accès à l'école et les exigences de la formation ont conduit à une diminution du nombre de candidats avec une stabilisation constatée des inscriptions à la formation en première année.



Depuis 2016, l'école connaît une grande mutation. Ce qui était avant une initiation au métier de pompier devient une véritable formation professionnelle. Au cours de la première année, les cadets totalisent 94 heures de formation. En deuxième année, ils en suivent 97 heures en ce compris une formation pratique « chaude » qui se déroule sur le site provincial provincial d'Amay. Au terme de leur formation, ils disposent d'un brevet de cadet équivalent à 58% du brevet de sapeur pompier et du certificat d'aptitude fédéral nécessaire pour postuler dans une zone de secours.

Chaque année, l'école organise des visites dans le but de faire découvrir les activités quotidiennes des sapeurs-pompiers, mais aussi de développer leur esprit de citoyenneté et de solidarité.

3.2.5. L'ÉCOLE PROVINCIALE D'AIDE MÉDICALE URGENTE (EPAMU)

Depuis sa création en 1999, l'EPAMU n'a de cesse d'élargir son offre de formation. En parallèle de sa mission principale d'assurer les **formations de base et permanente** des Secouristes-Ambulanciers, elle participe également au développement de la qualité des soins d'urgence en Province de Liège par l'organisation de formations pour d'autres acteurs des services d'urgence. Soucieuse de répondre aux multiples demandes et de soutenir les initiatives, l'EPAMU développe des partenariats avec différents hôpitaux et écoles. En 2018, elle a enregistré **5.237 inscriptions**. Quinze séances de renouvellement de brevet ont été organisées pour 155 candidats.



L'EPAMU est à la pointe en recherche et développement de la simulation. Son expérience dans le domaine de la simulation lui a permis de s'inscrire dans la création d'un pôle liégeois de simulation en soins de santé avec la HEPL et l'ULiège. Elle développe également la simulation virtuelle, sur la prise en charge et le tri des victimes lors de situations de crise, en s'intégrant dans un projet européen (IKIC) et de recherche de la HEPL (FIRST).

L'École a également pour ambition de réunir en son sein les différentes formations labellisées qui concernent l'Aide Médicale Urgente et d'offrir ainsi à la fois des infrastructures et un matériel de pointe, mais aussi son expertise à ses partenaires. Après l'European Trauma Course (ETC), formation destinée à la prise en charge intrahospitalière des traumatisés, le PHTLS (Pré-Hospital Life Support), l'AMLS (Advance Medical Life Support), le POET (Pre-hospital Obstetric Emergency Training) ont aussi été organisés dans le même cadre. Ces formations ont d'emblée rencontré un vif succès. En collaboration avec le CHC, la formation pédiatrique de référence EPALS (European Paediatric Advanced Life Support) a également été organisée réunissant des participants de tous les horizons. L'EPAMU est devenu ainsi le premier opérateur de Belgique pouvant accueillir l'ensemble de ces formations labellisées.



En mars, l'EPAMU a organisé le premier symposium « **TACMED** » interdisciplinaire et international francophone en Belgique en médecine militaire tactique. Plus de 250 participants en provenance de tout le pays et de France ont pris part à cette journée qui était riche en matière d'échanges et de retours d'expérience. Ce symposium visait plusieurs objectifs, en premier lieu, une meilleure préparation des acteurs de la discipline II (médecins, infirmiers, ambulanciers) à la prise en charge du type particulier de blessés rencontrés lors d'évènements type attentat ou AMOK ; à savoir : hémorragies, amputations, blessures par arme de guerre, écrasements, etc. Ont également été analysés les techniques pour améliorer la coordination entre les différentes disciplines (policiers, pompiers, protection civile) sur le terrain, ainsi que le développement de la place de la simulation et de la réalité virtuelle dans la formation pour augmenter la qualité des apprentissages.

3.2.6. LE CENTRE DE RÉADAPTATION AU TRAVAIL (CRT)

Le CRT a pour mission **d'organiser et d'assurer un processus complet d'insertion socioprofessionnelle individualisé, adapté aux potentialités d'adultes** en phase de reconversion professionnelle consécutive à la survenue d'une problématique de santé. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires. Par rapport aux opérateurs dits « classiques » de formation, les actions du CRT ont une plus-value sur plusieurs points. Au niveau de l'infrastructure, notamment, le Centre est adapté à tous types de handicaps et/ou limitations physiques et dispose d'un aménagement ergonomique des postes de travail ; il propose un hébergement et une tutelle médicale 24 h/24.

Du point de vue de la méthodologie de travail, outre les plans d'action personnalisés selon les besoins individuels, le CRT propose une pédagogie adaptée et différenciée, une approche valorisante et un encadrement par une équipe pluridisciplinaire qui aboutit à un taux d'insertion professionnelle élevé.

3.2.7. CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION EN AGRICULTURE ET RURALITÉ

Agréée par la Région Wallonne, l'École propose des formations pour la qualification professionnelle des personnes actives en agriculture ou ayant un projet d'installation dans ce domaine. Grâce à sa **Conserverie Solidaire mobile**, le CPFAR assure des formations aux techniques de transformation et de conservation des productions maraichères. En 2018, 11 modules de formation ont été organisés dans toute la Province de Liège (Herstal, Juprelle, Bassenge, Comblain-au-Pont, Strée, Neupré, ...).

En parallèle des formations organisées en partenariat avec des structures telles que des CPAS, des associations, et des jardins communautaires qui touchent un public, généralement éloigné de l'emploi, des formations à destination d'un public de particuliers et de (futurs) professionnels, mais aussi de futurs animateurs ont été mises en place. En 2018, la collaboration entre le CPFAR et le Château de Jehay a permis l'organisation de 8 ateliers « de la fourche à la fourchette ». 53 élèves de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé y ont pris part.



La **Miellerie Mobile** a pour objectif de permettre aux petits apiculteurs et aux formateurs en apiculture d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA. En 2018, la Miellerie a presque triplé ses activités par rapport à 2017. Elle a été mise à disposition de 11 groupements d'apiculteurs ou écoles d'apiculture pendant un total de 50 jours au bénéfice d'environ 70 apiculteurs ; elle a profité à 22 apiculteurs particuliers pour leurs extractions en journée ; elle s'est déplacée pour 6 journées d'ateliers théoriques sur les techniques d'extraction. Afin de poursuivre son deuxième objectif : la sensibilisation du plus grand nombre à la préservation de la biodiversité et à la protection des abeilles, la Miellerie Mobile a également participé à une douzaine de manifestations.



Le CPFAR a également mis en place **une formation continue** intitulée « Coopératives dédiées à la transformation et la vente des produits locaux », en collaboration avec la coopérative « Graines de compta », ouverte à toute personne porteuse d'un projet dans le domaine.

3.2.8. L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PÉDAGOGIE

L'école organise la formation continuée des enseignants des niveaux maternel ou primaire de tous les réseaux, qui souhaitent se perfectionner pédagogiquement. Pour sa **cinquième** année au sein du département Formation, la Direction pédagogique continue de cheminer entre tradition et innovation. L'organisation de formations basées sur le savoir-faire professionnel liées aux besoins du terrain et aux exigences ministérielles renforce le positionnement de l'école et sa spécificité par rapport au master en sciences de l'éducation en horaire décalé à l'ULg.



Pour l'année scolaire 2017-2018, l'école a enregistré **1.021 inscriptions** dans les différentes formations qu'elle propose.

Les nouveaux modules proposés ont été très appréciés. Parmi ceux-ci, « *L'apprentissage initial de la lecture* » assuré par une équipe d'experts qui se sont appuyés sur les travaux les plus récents des psycho-cognitivistes et des didacticiens, *Pour un premier enseignement de l'argumentation*, ou encore *Informatique. Intégrer la révolution numérique aux pratiques d'enseignement*. Pour mieux répondre aux attentes du terrain, des formations sont organisées chaque jour de la semaine (en dehors des heures scolaires) et le samedi toute la journée, soit à la Maison de la Formation, soit dans différentes communes de la Province de Liège (Grâce-Hollogne, Herstal, Verviers, Sprimont, Hannut, Oupeye, Anthisnes, Faimés, Flémalle, Amay...).

3.3. LE CONSEIL EN FORMATION

3.3.1. L'ESPACE QUALITÉ FORMATION

Créé en 2002, l'Espace Qualité Formation travaille au bénéfice des différents réseaux et niveaux d'enseignement, de tous les opérateurs de formation ainsi que des entreprises et des acteurs sociaux, avec comme enjeu l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. En soutenant le maillage des acteurs locaux pour une réponse plus efficiente de l'offre formative par rapport au développement économique sur son territoire, la Province se positionne clairement en Institution supracommunale.

L'EQF décline sa mission en 4 axes principaux :

- Optimiser les financements externes
- Améliorer la gouvernance des institutions de formation et d'enseignement par des outils et des démarches de gestion qualité ;
- Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des publics fragilisés ;
- Améliorer l'adéquation entre l'offre formative et les besoins du monde économique.

Le projet « **Technology in Healthcare Education** » a été poursuivi, confirmant la première phase expérimentale très réussie. Sur un plan quantitatif les objectifs fixés ont été largement dépassés dans le cadre du programme Interreg V-a. Sur un plan qualitatif, les actions développées et proposées ainsi que les projets réalisés par élèves et étudiants des filières techniques et technologiques ont donné grande satisfaction à chaque partie prenante, aussi bien du côté des entreprises que du monde académique.



Le projet de déploiement de l'activité de **l'Espace Eurêka** est arrivé au terme de sa phase opérationnelle en 2018 : réaménagement du centre documentaire spécialisé, renouvellement de l'offre de services aux utilisateurs et à l'ensemble des professionnels de l'éducation en province de Liège. Les efforts d'ouverture vers les opérateurs d'enseignement, de formation et d'insertion sur le territoire ont été poursuivis. Cela s'est notamment matérialisé par la tenue de diverses activités pédagogiques au sein du centre à la plus grande satisfaction des participants.



Le projet Mobi'TIC qui soutient les seniors dans l'apprentissage de l'utilisation d'Internet et des outils numériques tels que les tablettes et les smartphones, continue sur sa lancée et dépasse les attentes. Il compte actuellement plus de 13.000 seniors participants aux activités d'inclusion numérique. Grâce aux plus de 400 séances à nouveau organisées en 2018, plus de la moitié du territoire est couverte (projet actif chez 88 partenaires locaux, dans une quarantaine de communes).



3.3.2. LA MAISON DES LANGUES

Créée en 2008, La Maison des Langues a pour objectif de développer l'apprentissage des langues étrangères. Seule initiative du genre en Belgique, la MDL est une plateforme au service du citoyen, des entreprises et de l'enseignement. Elle travaille en partenariat avec divers organismes et institutions. Les activités de la MDL s'inscrivent dans 4 objectifs globaux :

- Sensibiliser et informer le grand public sur la nécessité du multilinguisme ;
- Soutenir l'enseignement et la formation des jeunes, l'éveil aux langues et à l'immersion scolaire ou extrascolaire ;
- Développer l'apprentissage fonctionnel des langues pour les particuliers et les entreprises en partenariat avec les organismes de formation publics et privés ;
- Développer la mobilité des futurs travailleurs dans l'Eurégio.

En 2018, la Maison des Langues fêtait ses **10 ans**. En plus des activités de promotion réalisées pour l'occasion, elle a invité ses partenaires à une mini-croisière sur le bateau « Pays de Liège » pour leur présenter le bilan de ses dix années d'activités et son nouveau catalogue reprenant son offre de services. Elle a également animé l'événement « Langues en Folie » au cœur de la Galerie Saint Lambert lors des Fêtes de Wallonie. Le **Petit salon pour grands départs** organisé à Liège et à Malmedy, en collaboration avec Infor-Jeunes et le Centre J a reçu la visite d'environ 230 personnes. Les 15-25 ans intéressés par un projet de mobilité à l'étranger ont pu poser leurs questions aux opérateurs spécialistes dans le domaine.



Cette année, certaines des activités majeures pour les écoles se sont inscrites dans le cadre du projet Grande Région **Sesam'GR** : une journée ludique en allemand à Wégimont (130 élèves) autour de la laine, de la culture allemande ou encore du chant ; et l'événement Excel'Langues (120 élèves) à Flémalle, avec la collaboration des élèves et de l'équipe pédagogique de l'Athénée Guy Lang. Enfin, une journée pour les professeurs germanistes (Deutschlehrertag) a été organisée à la Maison de la Formation le 24 novembre. Elle a rassemblé 75 enseignants qui ont pu découvrir de nouveaux outils (théâtre, chant...) pour leurs cours de langues.

Le projet **Linga Podium** continue à faire des émules dans les écoles maternelles, primaires et secondaires en immersion.

En 2018, la Maison des Langues a en effet proposé aux élèves de 5ème et 6ème années des écoles primaires, mais également du degré inférieur des écoles secondaires, des **spectacles en néerlandais, allemand ou anglais**. L'événement a accueilli en 2018, 838 élèves.



En 2018, la Maison des Langues s'est particulièrement investie dans la continuité de son projet Interreg V-A. www.EUR.Friends (Euregio Meuse-Rhin), dont elle est « Lead Partner ». Ce projet a pour objectif de promouvoir la mobilité professionnelle et d'améliorer les compétences en communication. Une soixantaine de stages ont été effectués au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin dans différents secteurs d'activité (hôtellerie, secrétariat/bureautique, réception/accueil, comptabilité,...).

La Maison des Langues a également pris part à diverses manifestations annuelles telles que **Talentum, Job day** (HEPL et HELMO), **SIEP**, etc.

3.3.3. LE SERVICE APPUI FORMATION

Le Service Appui Formation apporte un soutien aux pouvoirs locaux en matière de formation de leurs agents. Son activité majeure est l'accompagnement des communes et des CPAS dans l'élaboration du plan de formation de leur personnel. C'est un véritable service que le SAF propose aux pouvoirs locaux, ceux-ci restant maîtres de l'ouvrage. La réalisation d'un plan de formation se nourrit des descriptifs de fonction, des entretiens d'évaluation, des évolutions de carrière, etc. En plus des partenariats mis sur pied, le SAF a orienté bon nombre d'agents des pouvoirs locaux dans leurs interrogations quotidiennes en matière de formation. Chaque demande est traitée, archivée et évaluée en interne par le service.

3.4. LA GUIDANCE

Les Services de la Guidance rassemblent les Centres Psycho-Médio-Sociaux (CPMS), l'Espace Tremplin (ET) et le Service de la Promotion de la Santé à l'École (SPSE). Leurs actions visent le bien-être et la réussite du jeune tout au long de sa scolarité. Le renforcement des synergies entre le SPSE et les CPMS est l'objectif prioritaire des Cellules de coordination administrative et technique des « Services de la Guidance ». Il s'inscrit dans une dynamique portant sur l'importante préoccupation de complémentarité de ses composantes en y incluant l'Espace Tremplin.

Les « Journées d'étude et d'échanges des Services de la Guidance »

organisées chaque année favorisent les synergies entre les Centres PMS et le Service PSE. Elles rencontrent toujours un vif intérêt, à la fois intellectuel et pratique. Celle du 28 août 2018 portait sur le thème de « Etre bien avec soi-même pour être bien au service des autres ». Les « **Journées inter-équipes** », au minimum une par an, rassemblent aussi les équipes SPSE et CPMS sur des questions de terrain déterminées soit par les acteurs eux-mêmes ou par la Coordination technique des « Services de la Guidance ». Cette année, la thématique traitée a été la gestion conjointe PMS-PSE des cas de maltraitance et de négligence.



3.4.1. LES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

En 2018, **63.776 élèves** et leur famille ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS organisés par la Province de Liège.

En 2018, le référentiel d'outils d'animation dans le cadre de l'approche orientante a été poursuivi. Un recueil d'outils est à la disposition des agents des CPMS-SPSE et Espace Tremplin sur la plate-forme « Moodle ». En parallèle, un groupe de travail regroupant des agents de différents CPMS a été mis sur pied, pour la création d'outils d'animation de prévention. Les séances de travail ont porté sur la prévention du harcèlement scolaire, la gestion des conflits et la communication non-violente et le langage émotionnel.

Dans la même dynamique de collaboration entre les CPMS, un livret, à l'attention des parents et des élèves de 6ème primaire avant leur entrée en secondaire, a également été réalisé.



3.4.2. LE SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

En 2017-2018, 15 antennes veillent à la santé et au bien-être de plus de **82.335 élèves et étudiants**. Les SPSE ont réalisé les bilans de santé obligatoires **pour 35.061 élèves** ; ils ont effectué **1.087 bilans sélectifs** sur demande du médecin SPSE, du CPMS ou des parents, et **6.671 vaccins** ont été administrés. **512 implantations** scolaires ont été visitées dans le cadre de la promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. **7 « points-santé »** sont mis en place à la Haute École de la Province de Liège. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants. Depuis janvier 2015, le recueil standardisé des données sanitaires est mis en place à l'aide d'un nouveau logiciel (OMNIPRO). Ce recueil contribue à une définition des besoins locaux en matière de santé et à l'élaboration d'une politique communautaire pour la santé des jeunes.

En 2018, la Coordination, avec l'appui des équipes, a travaillé sur divers projets, dont :

- **La visibilité du Service** par, entre autres, la création d'une affiche en lien avec les dépendances aux nouvelles technologies, l'édition d'un calendrier santé reprenant des dessins et des slogans imaginés par des enfants et une vidéo de présentation des Services de la Guidance.
- Des animations sur la **vaccination** auprès des élèves de 6e année primaire et la réalisation d'outils sur la **prévention des accidents domestiques**.



3.4.3. L'ESPACE TREMPLIN

L'Espace Tremplin accueille des jeunes de moins de 18 ans en situation de décrochage scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Quatre SAS bénéficient du soutien de la Province de Liège : Aux Sources, Compas Format, Rebonds et Time-Out. Ils apportent une aide sociale, éducative et pédagogique aux mineurs en décrochage scolaire par un accueil organisé en journée et un accompagnement en lien avec le milieu familial ou de vie du jeune. Pour garantir la proximité indispensable, **8 implantations** sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme, Eupen et Liège (2).

La prise en charge peut être d'un à trois mois selon les cas, avec la possibilité d'être renouvelée une fois. Pour l'année civile 2018, **287 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement des Services d'Accrochage Scolaire soutenus par l'Espace Tremplin. Dans le courant de l'année académique 2017-2018, 52 dossiers d'exclusion ont été examinés afin de proposer des alternatives ou du soutien dans les démarches de recherche de structures d'accueil (école, SAS ou AMO). Dans un souci de bien-être, de sécurité et afin de compléter les services aux élèves pris en charge ainsi qu'aux citoyens, la Province de Liège, dans le courant du mois d'octobre, a mis un Défibrillateur Externe Automatisé (DEA) à disposition de chaque unité de l'Espace Tremplin.